

**B-A-BA de sécurité des activités éducatives
(SÉCURIdoc)****Technologie des transports :**

TTJ2O, TTJ3C/4C, TTJ3O, TTJ4E

Applicable aussi pour les cours de spécialisation :

TTA3C	Technologie des transports : Service de réparation automobile
TTB3C	Technologie des transports : Débosselage
TTH3C	Technologie des transports : Machinerie lourde et agricole
TTL3C	Technologie des transports : Aéronef de faible tonnage
TTS3C	Technologie des transports : Petit moteur et équipement récréatif
TTT3C	Technologie des transports : Camions et autobus
TTA4C	Technologie des transports : Service de réparation automobile
TTB4C	Technologie des transports : Débosselage
TTH4C	Technologie des transports : Machinerie lourde et agricole
TTL4C	Technologie des transports : Aéronef de faible tonnage
TTS4C	Technologie des transports : Petit moteur et équipement récréatif
TTT4C	Technologie des transports : Camions et autobus

Version de mai 2013

*Cette ressource a été produite
Par l'Ontario Council for Technological Education (OCTE)
avec le soutien du ministère de l'Éducation
On peut l'adapter et l'utiliser dans son intégralité ou en partie*

Table des matières

Avis de non-responsabilité

SECTION 1 : GÉNÉRALITÉS.....	1
Survol de la perspective en matière de sécurité.....	12
Communication.....	13
Attentes de sécurité.....	14
TTJ2O - la technologie des transports,	14
10e année – Ouvert.....	14
TTJ3C la technologie des transports, 11e année Cours précollégial.....	15
TTJ3O technologie des transports: VÉHICULE PERSONNEL, 11e année ouvert.....	16
TTJ4C la technologie des transports, 12e année Cours précollégial.....	18
TTJ4E la technologie des transports, 12 ^e année Cours préemploi.....	18
Nétiquette: Les règles d'utilisation de l'internet.....	21
Formulaire d'engagement - Utilisation acceptable.....	21
Entente sur le comportement de l'élève en technologie du transport.....	22
Formulaire d'engagement quant au comportement de l'élève.....	23
Formulaire d'engagement quant au comportement de l'élève.....	23
SECTION 2 : LES FICHES SIGNALÉTIQUES.....	24
La presse d'atelier.....	25
Le soudage à l'ARC, MIG ou TIG.....	26
Le tour à frein.....	28
Perceuse à colonne.....	30
Extincteurs d'incendie.....	31
Manipulation et entreposage des liquides inflammables.....	32
Les étiquettes FDS.....	34
Règlementations du SIMDUT.....	35
Trousse de premiers soins.....	37
Premiers soins.....	38
Crics hydrauliques.....	39
Les meuleuses d'angle.....	41
La clé à chocs.....	42
Manipulation des carburants.....	43
Les outils pneumatiques.....	44
Le pont élévateur de véhicules.....	46
La tronçonneuse à métaux.....	48
Meuleuse – d'établi et sur socle.....	50
Soulever des charges.....	51
La machine à monter les pneus.....	53
L'équilibreuse de roues.....	54
Déplacer un véhicule.....	55
SECTION 3 : DEVOIRS ET TESTS.....	56

Évaluation :	57
OCTE Rubrique de sécurité.....	57
Devoirs de sécurité no 1 – Inventaire des pièces et contrôle de sécurité.....	59
Devoir n° 2 – La sécurité générale	60
Devoir n° 3 – Réaliser un contrôle de sécurité.....	61
Installation de technologie des transports.....	62
La liste de vérification santé et sécurité.....	62
Devoirs de sécurité no 4 –	63
Modèle d'ordre de travail : Questions de responsabilité	63
La technologie des transports	64
Liste de vérification pour l'inspection de sécurité du véhicule	64
Quiz sécurité – La presse d'atelier	66
Quiz sécurité – les procédures d'urgence.....	75
Quiz sécurité – la manipulation et l'entreposage des liquides inflammables.....	78
Quiz sécurité – SIMDUT et les fiches signalétiques (FS)	80
Quiz sécurité – Premiers soins et la manipulation de produits chimiques.....	82
Quiz sécurité – Les crics roulants hydrauliques	86
Quiz sécurité – l'entretien général.....	88
Quiz sécurité – La meuleuse d'angle.....	90
Quiz sécurité – Clé à chocs.....	92
Quiz sécurité – Manipulation des carburants	94
Quiz sécurité – Outils pneumatiques.....	96
Quiz sécurité – Outils à main	98
Quiz sécurité – Élévateur de véhicules	99
Quiz sécurité – Les dispositifs de protection (protecteur) de machines	101
Quiz sécurité – Meuleuse d'établi	107
Quiz sécurité – Les moteurs en marche.....	109
Quiz sécurité – La machine à monter les pneus.....	111
Quiz sécurité – L'équilibreuse de roues.....	113
Quiz sécurité – Mouvement de véhicule.....	115
Évaluation:	117
OCTE Rubrique de sécurité.....	117
SECTION 4 : PASSEPORTS SÉCURITÉ.....	119
Passeport de sécurité 3.....	123
L'Équipement et procédures.....	123
Passeport — manipulation/l'entreposage des liquides inflammables	131
PASSEPORT - INTERNET	148
Les réparations d'équipement agricole.....	151
Quizz sécurité – L'équipement agricole	152
La mécanique de machinerie lourde (équipement lourd).....	156
Ressources des cours de spécialisation : système hydraulique	160
Hydraulique	161
Quizz sécurité – Hydraulique	162
Les petits moteurs	166
Quizz sécurité – Les petits moteurs	167

ANNEXE A: RESSOURCES EN SANTÉ ET SÉCURITÉ	170
Travailleur avisé Ontario!	170
Workplace Safety Resources Inc.	170
Invitons nos jeunes au travail – Guide pour les enseignants;	170
Partenariat en Éducation	170
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	171
Santé canada.....	171
Santé et sécurité Ontario (SSO).....	171
Le code du bâtiment de l'Ontario.....	172
Canadian standards association (CSA).....	172
Société canadienne de la santé et de la sécurité au travail	172
La semaine nord-américaine de la santé et de la sécurité au travail (<i>NAOSH</i>)	175
Invitons nos jeunes au travail – Guide pour les enseignants;	175
Partenariat en Éducation	175
Trousse pédagogique sur la santé et sécurité au travail	175
ANNEXE B : RESSOURCES DE TECHNOLOGIE DES TRANSPORTS	176
L'association de santé et de sécurité des transports de l'Ontario.....	176
L'association des camionneurs de l'Ontario	176
Ontario Safety League	176
Ministère du Travail – Ontario.....	176
Ateliers de réparations de carrosseries d'automobiles : Inspection de sécurité	177
Ministère des Services aux consommateurs	177
National Council for Occupational Safety and Health	177
Recherche d'apprentissage	177
Virtual Vehicle MD.....	177
CDX Automotive.....	178
Circuit Construction Interactive Simulations.....	178
SécuriNET - ÉTAPE 4 : Étiquetez votre leçon	187

Avis de non-responsabilité

Le présent document vise à aider les enseignants à mettre en œuvre le curriculum de l'Ontario en éducation technologique (version révisée, 10-12 années). Il est par ailleurs entièrement adapté au curriculum en éducation technologique. Il a été élaboré par les membres de l'OCTE et est destiné à servir de guide de travail pour les activités en classe, en laboratoire ou en atelier. Vous êtes autorisés à le reproduire pour des fins non lucratives. Les enseignants sont d'ailleurs encouragés à modifier, à réviser ou à adapter son contenu à des fins éducatives. Vous êtes priés de faire état de la source, le cas échéant. Il arrive que des ressources commerciales, des documents ou de l'équipement soient mentionnés dans le présent document. Ces contenus ou ressources reflètent strictement les opinions de leurs auteurs et leur mention ne signifie en aucun cas que l'OCTE, le ministère de l'Éducation ou d'autres agences ou organismes gouvernementaux les ont approuvés.

Il convient de considérer l'ensemble du contenu des présents documents en matière de sécurité strictement comme des suggestions et recommandations. Ce ne sont pas des documents juridiques et ils ne devraient pas être considérés comme des politiques officielles ou comme ayant une force obligatoire. Ni l'OCTE, ni ses collaborateurs ne prétendent que les contenus qui suivent sont exacts ou complets et n'acceptent aucune responsabilité pour les dommages découlant leur utilisation. Les personnes qui utilisent ce document ne devraient pas présumer que toutes les mises en garde et les mesures de précaution figurent aux présentes, ni présumer qu'elles ne sont pas tenues de connaître de l'information ou des mesures complémentaires ou que les politiques du conseil ou règlements administratifs locaux y sont expressément intégrés.

© Ontario Council for Technology Education 2013

SECTION 1 : GÉNÉRALITÉS**B-A-BA de sécurité des activités éducatives (SÉCURIdoc):
Technologie des transports**

La présente ressource **SÉCURIdoc** a été élaborée afin de fournir à l'ensemble des éducateurs et éducatrices qui forment aux technologies des fiches techniques, affiches, des passeports et des ressources en matière de sécurité. Bien qu'il s'agisse avant tout d'une ressource conçue pour les profils de cours, elle est aussi mise à la disposition du public pour l'ensemble des niveaux ou environnements technologiques en éducation.

En 2013, l'OCTE a créé une autre ressource intitulée le SécuriNET, où sont présentés plusieurs exemples types de projets emballants et propres à diverses matières. Ces exemples types intègrent divers niveaux de risque de sécurité. Vous êtes invités à consulter les projets types présentés dans les documents de ressources du SécuriNET de l'OCTElab, créés « par des enseignants, pour des enseignants ». Vous y trouverez des conseils avisés et des idées sur mesure pour vos projets de cours.

Les **SÉCURIdocs** représentent onze disciplines, en fonction de cours du ministère de l'Ontario :

Technologie des communications	Hôtellerie et tourisme
Technologie des systèmes informatiques	Technologie de la fabrication
Technologie de la construction	Technologie du design
Technologie agricole, forestière et paysagère	Technologie des transports
Coiffure et esthétique	Initiation à la technologie
Soins de santé	

Comme l'éducation technologique transcende toutes les matières, notez qu'il peut être nécessaire de consulter d'autres **SÉCURIdocs** pour y dénicher des fiches techniques interdisciplinaires. Par exemple, un enseignant ou une enseignante en Soins de santé pourrait avoir besoin d'utiliser de l'équipement pour préparer ou manipuler des aliments et donc de consulter le **SÉCURIdoc** consacré à l'hôtellerie et au tourisme. Nous encourageons tous les membres des corps enseignants à télécharger l'ensemble des **SÉCURIdocs** pour consultation.

Nous encourageons les enseignantes et les enseignants à ajouter des fiches techniques, des tests ou d'autres contenus à ce **SÉCURIdoc** de façon continue. Les mises à jour du présent document seront déposées sur le site web de l'**Ontario Council for Technology Education (OCTE)** (<http://www.octe.on.ca>) de temps à autre.

Ce document est une ressource pratique en matière de sécurité. Elle complète les autres ressources recommandées pour ceux et celles qui forment aux technologies. Voir les annexes pour les liens vers les contenus du site **Travailleur avisé, travailleur en santé!**, du programme **Sensibilisation des jeunes au travail** et des associations sectorielles dédiées aux pratiques de travail sécuritaires.

Tous les élèves doivent impérativement prendre connaissance des dangers liés à la santé et à la sécurité propres à votre classe. Vous devez par ailleurs vous assurer d'évaluer leur compréhension avant de leur permettre de travailler dans un atelier ou de suivre une procédure précise ou d'utiliser des outils. Nous recommandons fortement de recourir à des passeports de sécurité à des ententes de sécurité ou à des épreuves de sécurité. Vous en trouverez des modèles dans le présent document.

Remarque : Malgré l'importance de fournir de la formation initiale sur la sécurité et les épreuves au début du semestre, il ne faut pas négliger la pratique du juste à temps et dispenser de la **formation individualisée**. Rappelez les processus spécifiques et les règles chaque jour avant de commencer de nouveaux processus ou

avant de se servir de l'équipement de façon à consolider leur intégration. Par exemple, avant que les élèves utilisent une scie à ruban, revoyez avec eux la configuration et posez-leur des questions clés avant qu'ils commencent.

Recours aux SÉCURIdocs

Nous encourageons les membres du personnel enseignant à utiliser et à modifier ce document à leur convenance. Il est possible d'imprimer des pages individuelles, ou encore de formater des sections selon ses besoins en vue de les imprimer. Vous pouvez vous servir des **lignes directrices générales** dans les documents de politique du conseil ou de l'école. Vous pouvez utiliser les **lignes directrices de sécurité** comme documents de cours, comme source de référence pour les épreuves ou encore comme affiches dans la salle de classe, près de l'équipement.

Le **SÉCURIdoc** contient aussi des modèles de Passeports de sécurité. Vous pouvez vous en servir pour déterminer si les élèves ont bien été formés et qu'ils comprennent les aspects liés à la sécurité pour chaque pièce d'équipement ou chaque procédure à suivre pour les tâches à réaliser. Les passeports peuvent être utilisés de différentes façons. Les enseignantes et les enseignants sont encouragés à tenir des dossiers en bon ordre en tout temps.

Consulter l'annexe A pour des ressources de sécurité connexes, notamment les sites [Travailleur avisé, travailleur en santé!](#), du [programme sensibilisation des jeunes au travail](#), du ministère du Travail et d'autres organisations vouées aux pratiques de sécurité.

Il est impératif que les enseignantes et enseignants connaissent les politiques de leur propre conseil ou école en matière de sécurité et qu'ils soient familiers avec les règlements de leur municipalité.

Obligations en matière de sécurité

*(Du curriculum de l'Ontario, Éducation technologique, 2009 (révisé), (9e et 10e, p.35)
(11e et 12e, p.43)*

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DANS LES COURS D'ÉDUCATION TECHNOLOGIQUE

La santé et la sécurité sont d'une importance primordiale en éducation technologique. Dans tous les cours, l'élève doit être sensibilisé au fait que la santé et la sécurité sont la responsabilité de chacun — à la maison, à l'école et au travail. Avant d'utiliser un outil manuel ou une machine-outil, l'élève doit démontrer à l'enseignant/enseignante qu'il/elle sait comment fonctionne l'équipement et qu'il/elle connaît les procédures à suivre pour l'utiliser en toute sécurité. Les tenues de protection doivent être portées lorsque la situation l'exige.

Les exercices faits en classe et tous les aspects du milieu d'apprentissage doivent être conformes aux lois provinciales et fédérales ainsi qu'aux règlements municipaux applicables en matière de santé et de sécurité, ce qui comprend, entre autres :

- [la Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail \(1997\);](#)
- [le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail \(SIMDUT\);](#)
- [la Loi sur les aliments et drogues \(1985\);](#)
- [la Loi sur la protection et la promotion de la santé \(1990\);](#)
- [la Loi sur la santé et la sécurité au travail \(1990\);](#)
- [le Code du bâtiment de l'Ontario;](#)

- les règlements municipaux locaux.

L'enseignante ou l'enseignant doit utiliser toutes les ressources disponibles et pertinentes pour sensibiliser ses élèves à l'importance de la santé et de la sécurité. Ces ressources comprennent, entre autres :

- [Travailleur avisé, travailleur en santé!, le site Web et les ressources connexes](http://www.livesafeworksmart.net) (www.livesafeworksmart.net);
- [la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail \(CSPAAT\)](#);
- [l'Association pour la prévention des accidents industriels \(APAI\)](#);
- [le ministère du Travail de l'Ontario](#); et les ressources connexes
- [le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail \(CCHST\)](#); et les ressources connexes
- les associations ontariennes pour la sécurité au travail telles que :
 - [l'Infrastructure Health & Safety Association \(IHSA\)](#)
 - [l'Ontario Service Safety Alliance \(OSSA\)](#),
 - les [Passeports Sécurité et ressources connexes](#)
 - [l'Electrical & Utilities Safety Association \(E&USA\)](#),
 - [le Workers Health & Safety Centre \(WHSC\)](#) et
 - [les Centres de santé des travailleurs et travailleuses de l'Ontario](#).

Les enseignantes et enseignants doivent aussi avoir connaissance de la Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST), Règlement 857, [Dernière modification : Règl. de l'Ont. 352/91]. Vous pouvez consulter la Loi sur la santé et la sécurité au travail sur la page suivante :

<http://www.ontario.ca/fr/lois/reglement/900857>

Déléguer les responsabilités en matière de sécurité

Certains champs de responsabilités clés doivent clairement être délégués, et ce pour l'ensemble de matières touchant les technologies. Il convient de se pencher sur celles-ci en fonction de chaque conseil, école et bâtiment individuel.

Ceux-ci peuvent comprendre les fonctions qui relèvent de l'administration, des chefs de section, de ceux et celles qui forment aux technologies, des élèves, des installations du conseil, des concierges ou préposés à l'entretien et d'autres partenaires ou d'autres fonctions définies par le conseil.

** Cet exemple a été adapté à partir d'un document du conseil scolaire du district de Toronto (TDSB) intitulé « Front Matter ». Ce document avait été produit par la section de l'apprentissage par l'expérience de l'Éducation technologique. Il a été consulté aux fins de la mise à jour des SÉCURIdocs en 2013. Veuillez prendre note que la présente section n'est pas exclusivement le fruit du travail des rédacteurs des SafeDOC, mais plutôt celui d'une collaboration entre le TDSB et l'OCTE. L'OCTE ne renvoie aucune obligation au TDSB en ce qui a trait à l'information en cause, qui est donnée exclusivement à titre de lignes directrices.*

Administration

Il incombe aux membres de la direction ou aux personnes désignées pour les remplacer de s'assurer que chaque membre du personnel enseignant en éducation technologique a reçu l'information appropriée et a été instruite quant à l'utilisation sécuritaire de l'équipement dans la salle de classe.

Afin d'atteindre les buts en matière de sécurité, le conseil scolaire, les surintendants et les directions d'école doivent :

- rédiger, établir et maintenir une politique et un programme en matière de sécurité,
- mettre la politique et les procédures de sécurité en valeur et la faire appliquer,
- s'assurer que chaque enseignant a reçu une formation satisfaisante pour utiliser l'équipement disposé en salle de classe,
- s'assurer que des séances de formation sont offertes en milieu de travail aux enseignants au sujet de la politique de sécurité et les procédures qui l'accompagnent, telles que les procédures relatives aux dispositifs de protection des machines et à leur cadenassage, à la prévention des incendies, aux premiers soins, à l'équipement de protection personnelle,
- connaître les questions légales courantes en ce qui a trait à la responsabilité en cas d'accidents survenus en salle de classe; veiller à ce que ces questions soient abordées dans le cadre des séances de formation destinées au personnel,
- aider et encourager les membres du corps enseignant à corriger et à éviter des situations qui pourraient engager la responsabilité civile de l'enseignant et de l'école,
- prévoir et fournir l'équipement de sécurité adéquat dans tous les espaces où est disposé du matériel technologique.
- responsabiliser le personnel quant aux pratiques de sécurité dans leurs espaces respectifs,
- analyser les cas d'accidents afin de déterminer les causes les plus fréquentes et les types les plus graves,
- prendre des mesures correctives afin de modifier les facteurs qui causent les accidents,

- veiller à ce que l'information et la formation en santé et sécurité destinées au personnel sont à jour,
- mettre la littérature, les affiches et le matériel promotionnel relatif à la sécurité à la disposition de toutes les personnes associées au programme technologique,
- établir un programme d'orientation en matière de sécurité pour les nouveaux employés,
- veiller à ce que l'ensemble des suppléants qui travaillent dans les ateliers de technologie connaissent et comprennent les procédures normalisées pour les accidents et les cas d'urgences,
- ne pas permettre le surpeuplement des classes, tenir compte des dimensions d'une salle, de la disposition de l'équipement, des meubles et des installations dans la salle, ainsi que du type d'activités menées dans la salle,
- s'assurer que la destination de l'espace n'ait pas changé, à moins que les changements aient été conçus par un architecte ou un ingénieur qualifié,
- au début de l'année ou du semestre, informer les enseignants de technologie concernés de tout cas d'étudiant présentant un problème de santé susceptible de représenter un problème de sécurité,
- s'assurer que des personnes ont été désignées en tant que responsables de la sécurité dans la section des technologies,
- restreindre l'accès aux locaux et au matériel technologique après les heures normales de travail de façon à ce que seul le personnel qualifié puisse s'y trouver.

Chefs de section

Le chef de section est l'intermédiaire entre l'enseignant et l'administration. Chaque chef de section rend des comptes à la direction. On s'assure ainsi que des suggestions sont faites quant à la procédure administrative et à l'exécution des politiques du conseil et de la Loi sur la santé et la sécurité au travail.

Le chef de section doit :

- s'assurer que chaque atelier de technologie a un plan d'étage affiché à un endroit stratégique. Ce plan montre l'emplacement d'articles comme :
 - ✓ les extincteurs
 - ✓ les couvertures anti-feu
 - ✓ les boutons d'arrêt d'urgence
 - ✓ une trousse d'urgence
 - ✓ les lave-yeux d'urgence
 - ✓ les sorties de secours
 - ✓ les valves d'arrêt spéciales (gaz, etc.)
 - ✓ l'avertisseur d'incendie le plus proche;
- s'assurer qu'une trousse d'urgence est accessible dans chaque espace réservé aux technologies;
- veille à la mise en œuvre et à la bonne compréhension des politiques et procédures de sécurité. Il s'agit notamment d'élaborer des procédures ou des règles de sécurité spécifiques à chaque secteur;

- veiller à ce qu'un membre du corps enseignant soit désigné comme responsable pour des questions précises touchant à la sécurité dans son propre secteur;
- avvertir la direction quand l'état physique de la classe ou d'autres facteurs nuisent à l'enseignement en toute sécurité;
- lorsque l'on met fin à un programme, veiller à ce que l'équipement soit verrouillé et à ce que la salle ne soit pas accessible (remise à la clé);
- avvertir la direction, par écrit, de tout risque d'accident connu ou potentiel;
- intégrer, d'une façon ou d'une autre, le programme Travailleur avisé, travailleur en santé! (<http://www.livesafeworksmart.net/>) dans les divers curriculums;
- encourager le recours au matériel d'appui en matière de sécurité, comme les affiches, la littérature et les documents audiovisuels;
- conseiller au personnel enseignant en éducation technologique de voir à ce que tous les projets d'élèves puissent être réalisés avec les dispositifs de protection en place. Dans la mesure du possible, tenir les dispositifs de protection et les dispositifs anti recul bien en place. N'utiliser que des dispositifs de sécurité de substitution dûment approuvés, le cas échéant;
- conseiller aux enseignants de s'assurer que les dispositifs de protection sont bien remis dès qu'une manœuvre est terminée;
- s'il y a lieu, veiller à ce que le personnel connaisse la procédure à suivre en cas de déversement et qu'une trousse adéquate est accessible;
- élaborer, mettre en œuvre et afficher dans chaque secteur dédié aux technologies la procédure d'urgence normalisée en cas d'accident;
- faire en sorte que l'inventaire courant des fiches de données de sécurité (FDS) soit tenu à jour;
- s'assurer que l'on n'a recours, dans le secteur, à aucun équipement, matériel ou ni à aucune procédure présentant un danger ou n'ayant pas été approuvé. Il convient n'acheter de l'équipement qu'auprès des fournisseurs approuvés par le conseil;
- conseiller au personnel enseignant les technologies que tout équipement jugé dangereux doit, sans délai, être mis hors service, être étiqueté, verrouillé et signalé à la direction;
- conseiller au personnel enseignant en éducation technologique de s'assurer qu'aucun travail pratique de technologie en atelier qui nécessite l'usage des outils n'ait lieu en leur absence ou tandis que la classe est sous la surveillance d'enseignant aux technologies non qualifié;
- conseiller aux suppléants agréés en technologie spécialisés dans une matière précise de ne pas faire de travail pratique jusqu'à ce l'environnement de l'atelier leur soit familier;
- encourager le personnel enseignant en éducation technologique à recevoir leur formation en premiers soins;
- veiller à ce que tous les accidents et les incidents soient enregistrés et déclarés sur les formulaires adéquats;
- effectuer, avec le représentant en santé et sécurité le cas échéant, une analyse de suivi de tous les cas d'accident et d'incident;
- avvertir le concierge en chef, au service des installations, de tout besoin particulier ou toute lacune

dans le secteur,

- récapituler, au moins chaque année, toutes les procédures et toutes les règles.

Enseigner les matières technologiques

Il convient de suivre les procédures suivantes afin de fournir un environnement sans risque pour les élèves qui suivent des cours de formation aux technologies.

Les enseignantes et les enseignants doivent connaître les documents de leur conseil en matière de sécurité qui présentent un survol des procédures sécuritaires pour utiliser les machines, les outils et l'équipement. Ils devraient aussi connaître les procédures acquises dans le cadre de formations suggérées par le conseil.

Il faut impérativement recourir aux documents du conseil en matière de sécurité, car il s'agit d'un élément de base minimal pour former aux technologies. Il est permis d'y apporter des ajouts et des améliorations pour concorder avec les besoins des programmes.

Les élèves et les employés doivent recevoir de la formation adéquate pour manœuvrer une machine spécifique et l'équipement et sans risque. Cette formation doit être donnée par un enseignant d'éducation technologique qualifié avant d'avoir la permission de les utiliser. L'extrait suivant du curriculum de l'Ontario pour L'Éducation technologique explique ce point plus en détail :

L'enseignante ou l'enseignant a la responsabilité d'assurer la sécurité de ses élèves durant les cours d'éducation technologique autant en laboratoire ou en atelier qu'en salle de classe ou en milieu d'apprentissage. Les problèmes de santé et de sécurité doivent également être abordés lorsque l'apprentissage comprend une alternance travail-études, des cours d'éducation coopérative et d'autres formes d'apprentissage par l'expérience. L'enseignante ou l'enseignant doit encourager et motiver l'élève à assumer la responsabilité de sa propre sécurité et de celle d'autrui. L'enseignante ou l'enseignant doit également aider l'élève à acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour lui permettre de prendre part aux activités liées à la technologie en toute sécurité. C'est pourquoi l'enseignante ou l'enseignant doit donner l'exemple de pratiques sécuritaires en tout temps et faire connaître aux élèves les attentes en matière de sécurité conformément aux politiques et aux procédures du conseil scolaire, aux politiques du ministère de l'Éducation et aux règlements du ministère du Travail.

Pour s'acquitter de leurs obligations quant à la sécurité, il est important que les enseignantes et les enseignants ne soient pas seulement préoccupés par leur propre sécurité et celle de leurs élèves, mais qu'ils aient par ailleurs :

- la connaissance nécessaire pour utiliser sans risque les matériaux, les outils et mettre en pratique les méthodes appropriées dans le domaine des sciences et de la technologie de façon sécuritaire,
- les habiletés nécessaires pour accomplir des tâches avec efficacité et en toute sécurité.

Remarque : L'enseignante ou l'enseignant chargé de superviser des élèves qui utilisent du matériel électrique comme des perceuses, des ponceuses et des scies doit avoir une formation spécialisée dans le maniement de ces outils. Cette formation spécifique est exigée pour les équipements qui figurent sur les listes de tous les domaines de l'éducation technologique spécialisée.

Les enseignants d'éducation technologique doivent consciencieusement tenir un registre d'assiduité des élèves où ils font état de la formation en sécurité donnée à chacun d'eux.

Le personnel qui enseigne les cours de technologie doit tenir les registres de présence et de formation de sécurité enseignée.

Il est entendu que l'on s'attend à ce que les enseignants soient en mesure de présenter des documents qui font état :

1. de la présence de l'élève le jour où chaque leçon de sécurité a été enseignée (plans de leçons datés, registre des présences clair et sans équivoque);
2. de la leçon de sécurité enseignée (ex. PowerPoint, prises de note, engagements de sécurité signés, fiches pré imprimées, réussite d'une épreuve écrite annoncée à l'avance, laquelle est datée et conservée par l'enseignant, et montre qu'il y a eu correction des erreurs) ;
3. de la compréhension des élèves quant à la leçon de sécurité (ex. outil d'évaluation complété, notes obtenues par les élèves);
4. de la façon dont sont faits les rappels aux élèves quant aux pratiques sécuritaires tout au long du cours (ex. notes prises par l'enseignant dans son journal ou sa main courante);
5. que le travail et l'environnement de l'apprentissage sont tenus saufs, propres et en bon état (ex. photos, gros plan sur des machines avec dispositifs de sécurité en bonne place, dossiers d'entretien, inspections de sécurité, procédures de nettoyage, représentants étudiants pour la sécurité, modelage de pratiques exemplaires) et que le concierge principal est averti de tout problème d'entretien;
6. de la prise en compte des différents styles d'apprentissage des élèves et de leurs besoins dans le cadre de l'enseignement des leçons de sécurité et des évaluations subséquentes (par ex. au moyen de documents visuels ou d'occasions de faire état de sa compréhension par la verbalisation);
7. que les procédures de sécurité sont expliquées en utilisant une gamme de stratégies d'enseignement telles que l'expression orale, les démonstrations par modelage, ainsi que des explications écrites et illustrées affichées partout dans les salles et les ateliers;
8. de la prise en compte des besoins de l'élève en difficulté, conformément aux stratégies décrites dans son plan d'enseignement individualisé (PEI). Si l'élève ne peut pas gérer toutes les attentes du curriculum sans risque, des modifications ou des accommodements doivent être en mis place;
9. que chaque élève a signé pour l'année en cours son **formulaire de confirmation** indiquant sa connaissance des procédures de sécurité.

VERROUILLAGE ET ÉTIQUETAGE DE L'ÉQUIPEMENT

Le processus que doivent suivre les enseignants pour verrouiller et étiqueter de l'équipement est le suivant :

- Si l'équipement peut être verrouillé au moyen d'un interrupteur de mise en marche situé sur la machine elle-même et muni d'un cadenas, dans ce cas l'enseignant peut procéder au verrouillage par ce moyen.
- Si l'alimentation ne peut être verrouillée en arrêt à même l'équipement, il faut aviser le concierge principal afin qu'il coupe l'alimentation au panneau de distribution.
- Le verrouillage s'impose toujours lorsqu'on procède à des réparations ou à des ajustements à des pièces d'équipement.
- Une fois que l'équipement est verrouillé, il faut l'étiqueter en attachant une étiquette appropriée à un endroit bien visible; elle doit porter le nom du travailleur et la raison du verrouillage, ainsi que la date et l'heure.
- Aviser l'administration de l'école et le concierge principal dès qu'il y a eu un verrouillage et un étiquetage.

Les élèves

Les élèves montrent leur acquisition des connaissances, des compétences et des habitudes d'esprit requises pour prendre part sans risque aux activités de sciences et technologies quand ils et elles sont en mesure de :

- de maintenir un lieu de travail bien organisé et dégagé,
- suivre les procédures de sécurité établies,
- d'énoncer des risques possibles pour la sécurité,
- de proposer et de mettre en œuvre des procédures de sécurité adéquates,
- de suivre attentivement les directives et les exemples donnés par l'enseignant,
- de montrer une attention et un souci constants quant à leur propre sécurité et celle des autres.

Les installations du conseil

Le concierge en chef

- Examine les secteurs dédiés aux technologies au moins une fois par an en ce qui a trait aux éléments qui relèvent de l'entretien, comme les conduites de gaz, les prises de courant, la signalisation ou les signaux de secours, la ventilation et tout autre risque potentiel;
- Fait rapport des résultats de l'inspection à la direction;
- les enseignants en soient avisés et s'assure qu'aucun autre risque ou danger spécial ne peut survenir;
- Avant d'entreprendre des travaux dans un atelier ou sur l'une ou l'autre des équipements techniques d'un atelier, avise l'enseignant de ce qu'il entreprend et des dates de début et de fin des travaux. L'enseignant de classe est responsable d'assurer que la zone de travail dans la classe est sans aucun risque physique et chimique;
- Dans les cas où le risque ne peut pas être complètement supprimé, des procédures de travail spécifiques doivent être élaborées de concert avec l'enseignant et l'agent de santé et sécurité.

Conciergerie et entretien

- Le ramassage quotidien des ordures, des restes et les déchets doit être organisé et coordonné avec le concierge.
- Une fois que l'enseignant en a informé le concierge en chef, il revient à ce dernier de nettoyer les trémies. Les trémies, les hottes, les filtres et les conduits d'aération ont tendance à accumuler les sciures de bois et doivent être inspectés et nettoyés au moins toutes les deux semaines. Les secteurs de formation qui utilisent des produits chimiques comme du matériel photographique, des gravures chimiques, des encres ou peintures doivent se familiariser avec les concierges et le service de l'entretien afin de mettre en œuvre de bonnes procédures d'évacuation de ces produits et de nettoyage des espaces en cause.
- Le concierge a connaissance des risques dans les secteurs d'éducation technologique.
- Il connaît les panneaux et symboles d'avertissement des risques et les mesures de précaution appropriées à prendre.
- Il doit s'abstenir de manipuler des matières qui ne lui sont pas familières. Il ne manipule pas et ne déplace pas de produits chimiques dans l'atelier.
- En cas d'urgence ou de situation préoccupante, il doit savoir avec qui communiquer et comment les joindre.
- Il doit connaître la façon adéquate de manipuler et d'évacuer les déchets avant de les éliminer.
- Si des contenants sont déversés de leurs contenus, l'école doit s'en tenir aux procédures de déversements accidentels. **IL NE FAUT PAS Y TOUCHER NI TENTER DE NETTOYER.** En pareil cas, il faut aviser la direction ou son superviseur, qui se chargera ensuite d'avertir la personne ou le département qui convient.

- Il veille à ce que les ateliers d'éducation technologique soient en sûreté hors des heures de classe et pendant la nuit. Cette obligation est spécialement importante si des groupes de la communauté utilisent des locaux hors des heures de classe.

Survol de la perspective en matière de sécurité

Curriculum et ressources en santé et sécurité

Ces ressources énoncent les règles de sécurité associées aux risques industriels. Elles sont relatives à un grand nombre de métiers et de situations. La Loi sur la santé et la sécurité au travail, LRO 1990 ainsi que le bulletin électronique Travailleur avisé, travailleur en santé! sont des exemples de ressources.

Cette ressource se fonde sur le curriculum de l'Ontario et comporte des leçons de sécurité à enseigner dans des matières technologiques.



Ressources sur la sécurité en salle de cours

Ces ressources énoncent les politiques et procédures visant à assurer la sécurité des personnes en milieu scolaire.

Les séances de formation sur le SIMDUT, les politiques en matière de sécurité du conseil et les **SÉCURIdocs** sont des exemples de ressources visant à poser un cadre pour établir des procédures de sécurité à adopter en classe.



Règles de sécurité propres à une pièce d'équipement ou à un danger

Ces ressources sont des règles de sécurité dites justes à temps (JAT). Elles sont applicables à de l'équipement précis et peuvent s'appliquer à des dangers propres à un programme axé sur un certain sujet.

Ces règles sont créées en milieu scolaire afin de mettre en œuvre des pratiques de travail sécuritaires. Elles peuvent être empruntées de sources comme les manuels de fabricants de matériel et être remaniées. Un résumé de ces règles est souvent affiché près du matériel.



Gestion de la sécurité

L'enseignant répertorie ces ressources. Les habitudes sécuritaires adoptées au quotidien en classe ainsi que les politiques de sécurité découlent de ces ressources en sécurité et sont appliquées dans chaque établissement et salle de classe.

Les protocoles établis dans le but d'enseigner l'adoption d'une conduite sécuritaire doivent comprendre une section sur la gestion des pratiques de travail sécuritaires et la gestion d'une conduite sécuritaire par le biais de démonstrations et du renforcement de procédures de travail sécuritaires, de l'établissement de règles de sécurité claires et précises, de passeports de sécurité, de devoirs, de jeu-questionnaire et de recherches.

Thèmes de sécurité pour la salle de cours

Voici les thèmes suggérés pour l'enseignement en classe. Voir l'annexe A pour des ressources pertinentes sur les règles et procédures générales et spécifiques pour chaque matière. Voir l'annexe B pour des ressources spécifiques ou des liens connexes au domaine de la fabrication. Voir aussi les politiques pertinentes du conseil, de l'école et des municipalités, pour les règlements et procédures de sécurité de la communauté locale.

Procédures en cas d'urgence	procédures pour les incendies, les menaces de sécurité et autres cas d'urgence
Premiers soins	procédures à suivre en cas de difficultés de respiration, de saignements, de brûlures, de réactions allergiques, de crises épileptiques, etc.
Équipement de protection	recours aux protections pour la tête, les mains, les pieds, aux protections oculaires, auditives et respiratoires
Principes ergonomiques	les postures sécuritaires pour utiliser l'équipement et comment éviter les microtraumatismes répétés
Manipulation des matières	procédures pour la manipulation sécuritaire des charges lourdes, des produits chimiques, des matières possiblement dangereuses
Entretien et entreposage	procédures et règlements concernant l'entretien des lieux de travail sécuritaires et l'entreposage adéquat des matières et de l'équipement
Protection contre l'incendie	les emplacements et types d'équipement de protection anti feu et les procédures à suivre en cas d'incendie ou d'une alerte d'incendie
SIMDUT	(Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail)...pour connaître les matières dangereuses et savoir comment les utiliser en toute sécurité.

Communication

Il est important pour la sécurité de tous les élèves et de tout le personnel enseignant d'une école que la sécurité soit enseignée et consolidée au quotidien. Voici quelques bonnes pratiques élémentaires de communication de l'information en santé et sécurité :

- tenir un tableau où sont affichés les avis de sécurité, le procès-verbal du comité mixte de santé et de sécurité et la Loi sur la santé et la sécurité au travail (elle doit être affichée, selon la Loi)
- tenir à un endroit bien visible les cartables du SIMDUT, ainsi que les listes de symboles et les fiches de données de sécurité (FDS),
- tenir à portée de main les manuels d'utilisation des différents types de machines, d'outils ou d'équipement,
- poser les affiches de sécurité aux environs de l'équipement et des principaux espaces de travail,
- donner des directives claires et précises, et les réitérer chaque fois qu'on a recours à de l'équipement ou à une procédure,
- signaler clairement les lieux où se trouvent le matériel d'urgence comme les extincteurs, les lave-yeux, les trousse de premiers soins et autres.

Attentes de sécurité

Voici les attentes de sécurité du curriculum de l'Ontario, Éducation technologique (2009 révisé) :

TTJ20 - la technologie des transports, 10e année – Ouvert

A. FONDEMENTS

A4. expliquer la pertinence des règlements appliqués en matière de santé et de sécurité au travail dans le secteur des transports

A4.1 identifier les dangers auxquels sont exposés les techniciens lors de l'entretien et de la réparation de véhicules (p. ex., matières dangereuses comme le liquide de frein, l'huile de moteur et de transmission; risque associé à l'utilisation de machinerie lourde et d'outils mécaniques; travail dans des endroits exigus et des positions inconfortables; émanation toxique).

A4.2 décrire des mesures et de l'équipement permettant de minimiser les risques d'accident dans les ateliers de mécanique (p. ex. formation des travailleurs en matière de sécurité [consignes relatives aux matières dangereuses, aux machines]; équipement de protection individuelle dont les lunettes et les chaussures de sécurité; extincteur).

A4.3 nommer les principaux règlements visant à protéger la santé et la sécurité des travailleurs du secteur des transports et du public (p. ex., Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle [1998]) ainsi que les organismes faisant autorité dans ce domaine (p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]).

B. PROCESSUS ET APPLICATIONS

B2. utiliser de manière sécuritaire l'équipement mis à sa disposition pour effectuer des travaux d'inspection et d'entretien.

B3. appliquer les procédures d'entretien des principaux composants d'un véhicule en suivant les recommandations des fabricants et en observant les consignes de sécurité.

B2.1 utiliser, de manière sécuritaire, l'équipement de base permettant d'effectuer l'inspection et l'entretien des véhicules (p. ex., instrument de mesure [clé dynamométrique, manomètre]; outil manuel et outil mécanique [cliquet réversible, clé à percussion]; autre équipement [machine à monter les pneus, équilibreuse, cric, monte-charge, grue hydraulique]).

B2.2 utiliser, de manière sécuritaire, les outils appropriés en prêtant une attention particulière aux exigences se rattachant à leurs dimensions et à leur capacité (p. ex., douilles avec prise de 1/4 po, 3/8 po ou 1/2 po, cric et chandelle ayant une capacité de levage et de soutien adéquate) et à la tâche à accomplir (p. ex., utiliser un burin pour couper un rivet, utiliser un tournevis pour enlever ou poser des vis).

B2.3 suivre des procédures d'entretien de l'équipement (p. ex., huilage quotidien des outils pneumatiques, graissage des points de pivots des crics) et de rangement de l'équipement (p. ex., remise à l'écart des crics et des chandelles après emploi, remise du chariot du poste oxyacétylénique dans un endroit sécuritaire, rangement des rallonges électriques et boyaux pneumatiques).

B2.4 utiliser divers outils d'inspection et d'entretien (p. ex., comparateur à cadran, équilibreuse de roues, manomètre) selon les recommandations du fabricant.

B3.1 appliquer une variété de procédures d'entretien d'un moteur (p. ex., démontage et remontage d'un petit moteur à combustion interne, vidange des fluides, remplacement des bougies) en utilisant les outils manuels et les machines-outils appropriés et en observant les consignes de sécurité applicables.

B3.2 appliquer les techniques de réglage et d'entretien de divers composants d'un véhicule (p. ex., gonflage des pneus, remplacement du filtre à air et à pollen) en se référant au guide d'utilisation et en observant les consignes de sécurité applicables.

B3.3 vérifier l'usure des composants d'un système de véhicule motorisé (p. ex., épaisseur de la bande de roulement des pneus, épaisseur des plaquettes de freins, condition de la courroie d'entraînement de l'alternateur, condition des biellettes de direction et des ressorts de suspension) en se référant aux caractéristiques techniques les concernant dans le manuel d'entretien du fabricant.

B3.4 appliquer la marche à suivre pour préparer un véhicule pour l'hivernage (p. ex., vérification de la concentration d'antigel, brumisage des cylindres, vidange du réservoir d'essence ou ajout d'un agent stabilisant) en observant les consignes de sécurité applicables.

C. ENJEUX SOCIÉTAUX ET PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

C1. reconnaître l'impact du secteur des transports sur l'économie, la société et l'environnement.

C1.2 expliquer les dangers affectant la sécurité dans le secteur des transports (p. ex., somnolence au volant [manque de sommeil, consommation d'alcool, prise de certains médicaments]; usage du téléphone cellulaire; excès de vitesse; manque d'entretien du véhicule).

C1.6 décrire des pratiques d'atelier responsables (p. ex., récupération et stockage des huiles de vidange dans des cuves étanches en vue de leur collecte, de leur traitement et de leur recyclage dans les centres de récupération spécialisés) et les conséquences de pratiques irresponsables (p. ex., le rejet des huiles de vidange dans le réseau des eaux usées réduit l'efficacité des processus d'épuration dans les stations de traitement).

TTJ3C la technologie des transports, 11e année Cours précollégial

A. FONDEMENTS

A5. dégager la pertinence des règlements en matière de santé et de sécurité s'appliquant à la réalisation de travaux d'entretien et de réparation de véhicules.

A5.1 identifier les dangers auxquels sont exposés les techniciens lors de l'entretien et de la réparation de véhicules (p. ex., matières dangereuses comme le liquide de frein, l'huile de moteur et de transmission; risque associé à l'utilisation d'équipement lourd et d'outils mécaniques; travail dans des endroits exigus et des positions inconfortables).

A5.2 identifier des mesures, de l'équipement et des dispositifs permettant de minimiser les risques d'accident dans les ateliers de mécanique (p. ex., formation des travailleurs en matière de sécurité [consigne relative aux matières dangereuses et aux machines]; équipement de protection individuelle tels les lunettes et les chaussures de sécurité, les protecteurs d'oreilles, le masque anti poussières; extincteur).

A5.3 citer les principaux règlements visant à protéger la santé et la sécurité des travailleurs du secteur des transports et du public (p. ex., Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail [1997], Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle [1998]) ainsi que les organismes faisant autorité dans ce domaine (p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]).

B. PROCESSUS ET APPLICATIONS

B1. réaliser, en s'appuyant sur sa connaissance du processus de résolution de problèmes et à l'aide de ressources professionnelles, des travaux d'inspection et d'entretien des systèmes mécaniques d'un véhicule.

B3. appliquer des procédures d'entretien de composants de la carrosserie et du train de roulement d'un véhicule en suivant les directives des fabricants et en observant les consignes de sécurité.

B1.2 identifier les concepts et les principes fondamentaux s'appliquant aux travaux à réaliser (p. ex., structure, mécanisme, commandes, systèmes, sécurité).

B3.2 remettre en bon état les systèmes susmentionnés en remplaçant des pièces défectueuses, abimées ou usées conformément aux directives exposées dans les manuels d'entretien et de réparation, et en observant les consignes de sécurité : • carrosserie (p. ex., phare, aile, capot); • suspension (p. ex., ressort, amortisseur, jambe de suspension); • direction (p. ex., bras de renvoi, biellette de direction); • freins (p. ex., sabot de frein et tambour, plaquette de frein, disque).

C. ENJEUX SOCIÉTAUX ET PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

C1. expliquer l'incidence des travaux d'entretien et de réparation de véhicules sur l'économie, la société et l'environnement.

C1.2 identifier des conséquences pour la santé et pour l'environnement d'une méconnaissance des risques associés aux travaux d'entretien et de réparation de véhicules (p. ex., atteinte à la santé des personnes [problème respiratoire, cutané, auditif]; pollution de l'eau résultant du rejet des huiles de vidange dans le réseau des eaux usées) ainsi que des mesures éprouvées de prévention collective et individuelle des risques (p. ex., entreposage et recyclage des matières dangereuses, ventilation adéquate des ateliers et des garages, port de l'équipement de protection individuelle approprié).

C1.5 expliquer le rôle de l'innovation technologique dans le secteur des transports et dans la perspective du développement durable (p. ex., développement de systèmes de transport hautement performants; recherche de solutions au niveau de la performance des véhicules, de l'économie d'énergie et de la sécurité).

TTJ30 technologie des transports: VÉHICULE PERSONNEL, 11e année ouvert

A. FONDEMENTS

A4. décrire l'équipement utilisé pour appliquer des procédures d'entretien et de dépannage fondamentales pour la sécurité routière.

A4.2 identifier des risques associés aux travaux d'entretien d'un véhicule (p. ex., risque d'explosion de la batterie, risque d'éclatement des pneus, risque de brûlures associé au système d'échappement, risque de blessures aux mains résultant de la proximité de courroies et de poulies en mouvement) ainsi que des moyens de les prévenir et d'assurer sa sécurité et celle des autres (p. ex., suivre la procédure de chargement de la batterie, gonfler les pneus à la pression recommandée par le fabricant, porter l'équipement de protection individuelle recommandé, être vigilant lors de travaux à proximité d'un moteur en marche).

A4.3 expliquer la fonction des instruments de vérification de systèmes d'un véhicule ou de leurs composants (p. ex., voltmètre permettant de vérifier le bon fonctionnement de l'alternateur, manomètre permettant de mesurer la pression de gonflage des pneus, pèse-acide pour connaître l'état de charge de la batterie).

A4.4 décrire la procédure d'utilisation de câbles volants, d'une batterie d'appoint ou d'un chargeur de batterie portable permettant de faire démarrer un moteur en panne en toute sécurité.

A4.5 décrire la procédure à suivre pour effectuer un changement de roue sur la route en toute sécurité.

B. PROCESSUS ET APPLICATIONS

B2. utiliser les produits, les matériaux et l'équipement nécessaires à l'application des procédures d'entretien de véhicules en observant les consignes de sécurité.

B3. appliquer des procédures fondamentales de dépannage en observant les règles de sécurité.

B2.1 identifier, avant d'effectuer une procédure d'entretien, les caractéristiques des produits ou composants qui seront manipulés ou utilisés (p. ex., huile usée, graisse, batterie), en particulier les

mesures de sécurité les concernant, en se référant à leur étiquetage et en consultant, le cas

B2.3 utiliser les modes de fixation appropriées selon les travaux (p. ex., collage, vissage, soudage) en suivant la procédure et en observant les consignes de sécurité.

B2.4 utiliser l'équipement nécessaire à l'entretien des véhicules (p. ex., outil manuel, mécanique) en suivant la procédure et en observant les consignes de sécurité.

B2.5 porter l'équipement de protection individuelle approprié durant les travaux d'entretien et de réparation (p. ex., Lunettes de sécurité, chaussures de sécurité, gants, protecteur d'oreille, masque anti poussières).

B2.6 assurer l'ordre et la propreté du lieu de travail (p. ex., nettoyer les déversements, garder les aires de travail propres, remiser les outils).

B3.2 appliquer la procédure d'utilisation de câbles volants, d'une batterie d'appoint ou d'un chargeur de batterie portable permettant de faire démarrer un moteur en panne en toute sécurité. B3.3

appliquer la procédure à suivre pour effectuer un changement de pneu en précisant les mesures de sécurité à prendre en situation réelle de panne sur la route (p. ex., se ranger à l'écart de la circulation routière, sur un tronçon de route plat et droit).

B4 échéant, les fiches signalétiques sur les produits contrôlés.

C. ENJEUX SOCIÉTAUX ET PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

C1. expliquer l'incidence des travaux d'entretien et de réparation de véhicules sur l'économie, la société et l'environnement.

C2. décrire diverses possibilités de carrière dans le secteur des transports, en y associant les exigences sur le plan de la formation et de la reconnaissance professionnelle et en créant un portfolio.

C1.1 reconnaître le besoin de modifier nos pratiques et nos habitudes collectives et personnelles pour surmonter le défi que représente le transport sécuritaire et écologique des personnes et des marchandises, ainsi que le rôle de l'innovation technologique dans ce contexte (p. ex., développement de systèmes de transport hautement performants; recherche de solutions au niveau de la performance des véhicules, de l'économie d'énergie et de la sécurité).

C1.2 identifier les principales filières de recyclage de véhicules (p. ex., pneu usé, ferraille, plastique, huile, batterie; réusinage de moteurs).

C1.3 décrire les exigences se rattachant au test provincial d'analyse des gaz d'échappement et d'entretien des véhicules Air pur Ontario (p. ex., test obligatoire ou non à l'achat d'un véhicule usagé selon le lieu de résidence, devant être renouvelé tous les deux ans selon l'année de fabrication du véhicule).

C1.4 décrire des pratiques d'atelier responsables (p. ex., récupérer et stocker les huiles de vidange dans des cuves étanches en vue de leur collecte, de leur traitement et de leur recyclage dans les centres de récupération spécialisés; éponger les résidus d'huile à l'aide d'une matière absorbante adéquate).

C1.5 citer les principaux règlements visant à protéger la santé et la sécurité des travailleurs du secteur des transports et du public (p. ex., Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle [1998]), ainsi que les organismes faisant autorité dans ce domaine (p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]).

C2.7 décrire les compétences essentielles (p. ex., communication verbale, prise de décisions, résolution de problèmes) ainsi que les habitudes de travail (p. ex., habitudes associées à la sécurité au travail, à la capacité de travailler en équipe et de façon autonome, à la fiabilité, au service à la clientèle) du Passeport-compétences de l'Ontario (PCO) qui sont indispensables pour réussir dans le secteur des transports.

TTJ4C la technologie des transports, 12e année Cours précollégial**B. PROCESSUS ET APPLICATIONS**

B3. effectuer l'entretien des composants de la carrosserie et du train de roulement d'un véhicule selon les spécifications et les recommandations des fabricants.

B3.2 remettre en bon état les systèmes susmentionnés en remplaçant des pièces défectueuses, abimées ou usées conformément aux directives exposées dans les manuels d'entretien et de réparation, et en observant les consignes de sécurité : • carrosserie (p. ex., portière, couvercle de coffre); • suspension (p. ex., joint à rotule, roulement); • direction (p. ex., bielle pendante, soufflet du boîtier); • freins (p. ex., maître-cylindre, cylindre de roue).

C. ENJEUX SOCIÉTAUX ET PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

C1. analyser l'incidence des travaux d'entretien et de réparation de véhicules sur l'économie, la société et l'environnement.

C1.1 analyser l'impact des activités de l'industrie des transports sur l'environnement (p. ex., émission accrue de gaz carbonique dans l'atmosphère due à l'augmentation du parc de véhicules, bruit associé au trafic, épuisement des ressources pétrolières) ainsi que des tendances en matière de développement durable et de pratiques écologiques dans l'industrie (p. ex., recherche d'options énergétiques durables dans le domaine des biocarburants; production de voitures plus légères et consommant moins de carburant; recyclage des pièces de véhicules; recherche de solutions technologiques pour réduire le bruit).

C1.2 décrire des pratiques d'atelier responsables (p. ex., respect des consignes de manipulation sécuritaires des déchets et des mesures d'urgence en cas de déversement mineur; stockage de composants hors d'usage [pneu, tambour de frein] en vue de leur collecte et de leur recyclage dans les centres de récupération spécialisés) et les conséquences de pratiques irresponsables (p. ex., augmentation des risques respiratoires dus aux polluants [gaz, vapeur] sur le lieu de travail; accumulation des déchets dans les sites d'enfouissement).

C1.3 décrire les exigences se rattachant au test provincial d'analyse des gaz d'échappement et d'entretien des véhicules Air pur Ontario (p. ex., test obligatoire ou non à l'achat d'un véhicule usagé selon le lieu de résidence, devant être renouvelé tous les deux ans selon l'année de fabrication du véhicule).

C1.4 citer à l'appui de discussions sur la santé et la sécurité les principaux règlements visant à protéger la santé et la sécurité des travailleurs des transports et du public (p. ex., Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail [1997], Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle [1998]) ainsi que les organismes faisant autorité dans ce domaine (p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]).

TTJ4E la technologie des transports, 12^e année Cours préemploi**A. FONDEMENTS**

A4. dégager la pertinence des normes et des règlements en matière de santé et de sécurité s'appliquant à la réalisation de travaux d'entretien de véhicules.

A4.1 identifier des modifications de véhicules constituant une infraction à la loi ainsi que les dangers ou nuisances associés à celles-ci (p. ex., hauteur hors normes du véhicule affectant sa tenue de route, altération du système d'alimentation en carburant résultant en une augmentation d'émissions nocives, altération du silencieux provoquant un bruit excessif) et les conséquences légales de ces

infractions (p. ex., amende, saisie du véhicule).

A4.2 citer à l'appui de discussions sur la santé et la sécurité les principaux règlements visant à protéger la santé et la sécurité des travailleurs du secteur des transports et du public (p. ex., Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail [1997], Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle [1998]) ainsi que les organismes faisant autorité dans ce domaine (p. ex., Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]).

A4.3 identifier les dangers auxquels sont exposés les techniciens lors de l'entretien et de la réparation de véhicules (p. ex., matières dangereuses comme le liquide de frein, l'huile de moteur et de transmission; risque associé à l'utilisation d'équipement lourd et d'outils mécaniques; émanation toxique; travail dans des endroits exigus et des positions inconfortables).

A4.4 identifier des mesures, de l'équipement et des dispositifs permettant de minimiser les risques d'accident dans les ateliers de mécanique (p. ex., formation des travailleurs en matière de sécurité [consigne relative aux matières dangereuses et aux machines]; équipement de protection individuelle tels les lunettes et les chaussures de sécurité; extincteur).

B. PROCESSUS ET APPLICATIONS

B2. démontrer ses habiletés techniques en utilisant les produits, les matériaux et l'équipement appropriés, conformément aux recommandations des fabricants, et en observant les consignes de sécurité.

B3. démontrer ses habiletés techniques en appliquant les procédures de contrôle et d'entretien, conformément aux recommandations des professionnels du secteur, et en observant les consignes de sécurité

B2.1 utiliser les produits d'entretien appropriés et recommandés par les fabricants pour effectuer l'entretien des différents systèmes d'un véhicule (p. ex., huile de moteur [5W30], liquide de frein [DOT3]; liquide de refroidissement, liquide de servodirection) en appliquant la procédure adéquate.

B2.2 vérifier la conformité des pièces de rechange en consultant le guide d'utilisation (p. ex., type de filtre, d'ampoule, de fusible; dimension des pneus) et en se référant à l'étiquetage des produits.

B2.3 utiliser les outils et d'autres types d'équipement (p. ex., outil manuel, mécanique; machine- outil; équipement de soudage et de coupage) en suivant les procédures d'utilisation et en observant les consignes de sécurité.

B2.4 porter l'équipement de protection individuelle approprié durant les travaux d'entretien (p. ex., Lunettes de sécurité, chaussures de sécurité, gants, protecteur d'oreille, masque anti poussières).

B2.5 assurer l'ordre et la propreté du lieu de travail (p. ex., nettoyer les déversements, garder les aires de travail propres, remiser les outils).

B3.2 procéder méthodiquement à l'inspection et à l'entretien des systèmes suivants en appliquant les procédures recommandées par les professionnels du secteur, et en observant les consignes de sécurité s'y rattachant : • système de transmission (p. ex., repérage d'une fuite d'huile et remplissage du carter au besoin); • système de refroidissement (p. ex., vérification du point de congélation de l'antigel, de l'état du radiateur et du bouchon de radiateur; vidange et remplacement de l'antigel au besoin); • système électrique (p. ex., remplacement d'une batterie d'accumulateurs usée, chargement d'une batterie); • système de suspension et de direction (p. ex., permutation des pneus, remplacement d'un pneu sur sa jante, vérification des biellettes et des joints à rotule); • système d'échappement (p. ex., remplacement d'un silencieux, vérification de l'état d'un convertisseur catalytique).

B3.3 recourir aux modes de fixation appropriées selon les travaux à réaliser (p. ex., collage, vissage, soudage) en appliquant les procédures appropriées et en observant les consignes de sécurité s'y rattachant.

C.ENJEUX SOCIÉTAUX ET PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

C1. reconnaître l'incidence des travaux d'entretien et de réparation de véhicules sur l'économie, la société et l'environnement.

C1.1 identifier des conséquences pour la santé et pour l'environnement d'une méconnaissance des risques associés aux travaux d'entretien et de réparation de véhicules (p. ex., atteinte à la santé des personnes; pollution de l'eau) ainsi que des mesures éprouvées de prévention collective et individuelle des risques (p. ex., entreposage et recyclage des matières dangereuses, ventilation adéquate des ateliers et des garages, port de l'équipement de protection individuelle approprié). C1.2 identifier des produits écologiques d'entretien de véhicules (p. ex., nettoyant, dégraissant) en mettant en évidence leurs caractéristiques (p. ex., biodégradable, usage multiple, sans risques pour l'environnement).

C1.3 identifier des pratiques d'entretien reconnues pour maximiser le rendement énergétique et l'efficacité d'un véhicule et réduire l'impact négatif de son usage sur l'environnement (p. ex., mise au point du moteur, vérification des niveaux d'huile de moteur et de transmission, vérification de la pression des pneus, suivi du carnet d'entretien).

C1.4 donner des exemples de réduction, de réutilisation et de recyclage de composants ou de produits d'entretien de véhicules et leurs avantages économiques (p. ex., broyage des pneus servant à la fabrication de revêtements routiers, réusinage de pièces et d'accessoires, régénération d'huiles usées servant à la fabrication de produits lubrifiants).

C1.5 décrire les principales nuisances du secteur des transports sur l'environnement (p. ex., pollution, émission de gaz à effet de serre).

Nétiquette: Les règles d'utilisation de l'internet

Voir la politique du conseil ou de l'école

N'UTILISER QU'À TITRE D'EXEMPLE ; VEUILLEZ CONSULTER LA POLITIQUE DU CONSEIL OU DE L'ÉCOLE :

Formulaire d'engagement - Utilisation acceptable

Élève

Je, soussigné, atteste que j'ai lu et pleinement compris la politique d'utilisation acceptable et les lignes directrices connexes. J'accepte les obligations décrites dans la politique d'utilisation acceptable et les lignes directrices connexes et m'engage à respecter en tout temps les règles qui y figurent. De plus, j'atteste que je comprends pleinement quelles seront les conséquences si je n'observe pas ces règles.

Nom de l'élève : _____

Signature de l'élève : _____

Date : _____

Parent, tutrice ou tuteur

Je, soussigné, suis le parent ou la tutrice ou le tuteur de l'élève visé dans le présent formulaire et atteste que je comprends les règles et règlements qui régissent l'utilisation des ordinateurs, des ressources et des installations du conseil par l'élève, de même que les conséquences d'un mauvais usage. Je comprends que l'ensemble du personnel du conseil fera ce qui est en son pouvoir pour veiller à ce que leur utilisation soit adéquate et acceptable, conformément aux politiques, aux lois et aux règlements pertinents. Par les présentes, je permets à mon enfant d'avoir accès aux ressources et aux installations sous la supervision du conseil.

Nom complet de la tutrice ou du tuteur ou parent : _____

Signature : _____

La date : _____

N'UTILISER QU'À TITRE D'EXEMPLE; VEUILLEZ CONSULTER LA POLITIQUE DU CONSEIL OU DE L'ÉCOLE

Entente sur le comportement de l'élève en technologie du transport

Faire signer une entente, où sont décrites les obligations de l'élève, constitue un moyen de bien établir la teneur de la vigilance attendue de lui au quotidien. Une entente comprend les éléments communs à toutes les classes et laboratoires de technologie et établit le cadre pour un environnement de travail sain et sécuritaire, tant pour le personnel que pour les élèves. Un modèle d'entente est présenté à la page suivante.

Sens de la prudence

Équipement de protection individuelle [EPI]

1. Porter des gants, des lunettes de sécurité, des tabliers, des masques et d'autres EPI conformément aux directives d'utilisation de produits chimiques, d'équipement chauffant, de matières biologiques, d'instruments et d'outils à main ou électriques.
2. S'assurer que les autres travailleurs et clients sont bien protégés avant d'effectuer des activités qui pourraient être dangereuses.

Soulever et déplacer

1. Ne déplacer des objets lourds qu'avec l'autorisation de l'enseignante ou de l'enseignant.
2. Recourir à de l'aide pour déplacer des objets qui pèsent plus de 20 kilogrammes (40 livres) ou de plus de 2 mètres (6 pieds) de longueur.
3. Fixer solidement et appuyer les objets lourds ou longs disposés sur une étagère approuvée.

Équipement

1. Ne manier l'équipement, les produits chimiques ou les outils qu'après avoir reçu des directives adéquates et la permission de la part de l'enseignante ou de l'enseignant.
2. Ne jamais laisser de l'équipement, des produits chimiques ou des outils sans surveillance.
3. Ne jamais tenter de réparer un raccordement électrique; déclarer la situation à l'enseignante ou l'enseignant.
4. Retirer de la circulation tout outil ou pièce d'équipement à réparer.

Entreposer et manipuler des substances chimiques

1. Comprendre et suivre les directives du SIMDUT et des FDS avant de manipuler des substances chimiques.
2. Mettre tous les produits chimiques inflammables et les matières corrosives sous clé dans les armoires approuvées.
3. Maintenir de bonnes pratiques d'entretien dès qu'il s'agit de substances chimiques.
4. Se charger consciencieusement de nettoyer son poste de travail, ses outils et l'espace environnant.
5. Trier les liquides, les solides et les matières biologiques recyclables en les disposant dans les contenants approuvés qui conviennent.

Modèle :

Formulaire d'engagement quant au comportement de l'élève

Faire signer une entente, où sont décrites les obligations de l'élève, constitue un moyen de bien établir la teneur de la vigilance attendue de lui au quotidien. Une entente comprend les éléments communs à toutes les classes et laboratoires de technologie et établit le cadre pour un environnement de travail sain et sécuritaire, tant pour le personnel que pour les élèves. Un modèle d'entente est présenté à la page suivante.

Formulaire d'engagement quant au comportement de l'élève

Moi, _____, conviens de faire ce qui suit :

En vue d'assurer un lieu de travail sécuritaire,

1. Avertir les enseignantes et enseignants de toutes les blessures, si de l'équipement est endommagé et de toute situation possiblement dangereuse,
2. M'assurer que je sais où se situent toutes les sorties de secours et les interrupteurs du circuit de coupure d'alimentation et que je sais les utiliser en cas d'urgence,
3. Ne jamais compromettre la sécurité des autres à cause de bousculades ou de gestes agressifs,
4. N'utiliser l'équipement qu'après avoir reçu la formation adéquate, toujours en portant le bon équipement de protection individuelle et en m'assurant d'avoir bien compris toutes les procédures adéquates et les questions relatives à la sécurité,
5. Demander de l'aide auprès de l'enseignante ou de l'enseignant en cas de doute quant aux procédures à suivre ou aux risques pour la santé et la sécurité.

En ce qui concerne les médicaments sur ordonnance et sans ordonnance,

1. Si je prends un médicament sur ordonnance, le signaler à l'enseignante ou à l'enseignant et l'avertir de ses effets secondaires possibles [par ex. pénicilline, phénobarbital],
2. Si je prends un médicament sans ordonnance, le signaler à l'enseignante ou à l'enseignant et l'avertir de ses effets secondaires possibles [par ex. les sirops contre la toux Reactine, Benadril],
3. Ne jamais entrer dans un atelier ou un laboratoire en étant sous les effets de substances illégales ou en ayant sur moi des substances illégales.

Répercussions des comportements inadéquats

Je comprends que le fait de déroger à mes engagements entraîne des risques de blessures pour les autres et pour moi-même et que ne pas suivre les procédures de sécurité pourrait entraîner mon retrait temporaire de la classe ou de l'atelier.

J'ai lu le présent engagement et j'ai compris les attentes à mon égard et les conséquences de mes gestes dans ce cadre.

Signature de l'élève : _____

Signature de la tutrice, du tuteur ou parent : _____

Date : _____

SECTION 2 : LES FICHES SIGNALÉTIQUES

Aperçu

Cette section contient des fiches techniques de santé et de sécurité **classées par ordre alphabétique**. Ces fiches peuvent :

- être distribuées aux élèves;
- être affichées sur du matériel ou les appareils ou sur des babillards;
- servir de notes d'enseignement dans un dossier de projet, un classeur de points de sécurité ou de plan d'évaluation;
- servir de matériel d'appui aux leçons.

Ces fiches techniques de santé-sécurité (FTSS), appelées **fiches de données de sécurité (FDS)** lorsqu'elles portent sur des produits dangereux, contiennent des renseignements propres à différents outils et procédures courantes. Avant de vous en servir, assurez-vous qu'elles conviennent aux installations, au matériel et à l'équipement dont vous disposez, et assurez-vous aussi qu'elles sont conformes aux consignes de sécurité particulières du fabricant.

REMARQUE

Il convient de considérer l'ensemble du contenu des présents documents en matière de sécurité strictement comme des suggestions et recommandations. Ce ne sont pas des documents juridiques et ils ne devraient pas être considérés comme des politiques officielles ou comme ayant une force obligatoire. Ni l'OCTE, ni ses collaborateurs ne prétendent que les contenus qui suivent sont exacts ou complets et décline toute responsabilité pour les dommages découlant leur utilisation. Les personnes qui utilisent ce document ne devraient pas présumer que toutes les mises en garde et les mesures de précaution figurent aux présentes, ni présumer qu'elles ne sont pas tenues de connaître de l'information ou des mesures complémentaires ou que les politiques du conseil ou règlements administratifs locaux y sont expressément intégrés.

Pour plus d'information portant sur la sécurité, consultez les manuels relatifs au matériel, de même que la réglementation et les politiques locales, ainsi que celles du conseil scolaire et celles de l'école. Pour obtenir, de la part d'enseignants d'expérience, des conseils et des options de personnalisation pour vos projets de cours, consultez les documents modèles du SécuriNET de l'OCTElab.

La presse d'atelier

1. Portez des **LUNETTES DE PROTECTION ET D'AUTRES EPI** lorsque vous utilisez une presse.
2. Assurez-vous que le dispositif de protection fonctionne et est en place pour utiliser la presse.
3. Disposez toutes les pièces à presser bien à plat; elles doivent être tout à fait stables.
4. Appliquez une pression uniforme. Si le roulement ou l'arbre ne bouge pas, avertir votre enseignant.
5. Attention à la position de vos pieds lorsque vous appuyez sur un palier puisque l'arbre peut tomber au sol.
6. Choisissez l'ouverture appropriée à la dimension de l'arbre pour le faire glisser.
7. Utilisez un adaptateur de taille appropriée pour actionner le roulement ou l'arbre.
8. Gardez en tête qu'en appliquant une force excessive, vous pourriez vous blesser ou encore surcharger l'équipement; celui-ci pourrait être endommagé, le palier pourrait se rompre, puis quelqu'un pourrait se blesser.

EN TOUT TEMPS - EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

Le soudage à l'ARC, MIG ou TIG

1. **PROTÉGEZ VOTRE PEAU** en portant des chaussures de sécurité, un manteau et des gants en cuir ou ininflammable.
2. **PROTÉGEZ VOTRE TÊTE ET VOS YEUX** en portant un masque de soudeur approuvé et équipé de verres teintés d'un minimum de 10, et d'une vitre de protection claire. Les observateurs doivent être derrière des écrans protecteurs approuvés.
3. **LES ÉLÈVES QUI PORTENT DES VERRS DE CONTACT NE PEUVENT PAS UTILISER UNE SOUDEUSE À L'ARC** ou être exposés à la lumière de l'arc.
4. Placez toujours une barrière autour de la zone de travail pour protéger les autres de la radiation émise par l'arc. Lorsque possible, utilisez des écrans protecteurs approuvés. (filtre d'un minimum de 8).
5. Lorsque vous soudez, soyez toujours conscient des autres. Avertissez les autres que vous allez souder, surtout si vous n'êtes pas dans une cabine de soudage protégée.
6. Lorsque vous soudez, assurez-vous que l'espace de travail et l'équipement sont exempts d'eau et que vos souliers sont secs.
7. Assurez-vous que tous les connecteurs sont bien fixés.
8. Assurez-vous que le système de ventilation est ouvert et qu'il fonctionne.
9. Avant de commencer à souder, vérifiez qu'aucune substance inflammable n'est à portée de flamme ou d'étincelles.
10. Assurez-vous que la mise à la terre est bien fixée à la pièce et soyez conscients des coussinets installés sur ce dernier.
11. Prenez des pauses pour éviter de vous fatiguer les bras.
12. Utilisez toujours des pinces pour ramasser les pièces chaudes.
13. Assurez-vous de protéger vos yeux lorsque vous écailler des scories ou meuler une soudure.
14. Assurez-vous que l'enseignant est toujours conscient des problèmes auprès de l'équipement.

EN TOUT TEMPS - EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

Manipuler des batteries et les recharger

1. **PORTEZ L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE, Y COMPRIS LES LUNETTES DE SÉCURITÉ**, pour travailler avec des batteries. **N'OUBLIEZ PAS que LES BATTERIES PRÉSENTENT DES DANGERS POTENTIELS RELATIFS À LA CORROSION, AUX BRULURES CHIMIQUES ET AUX EXPLOSIONS.**
2. Assurez-vous que la batterie est remplie d'eau distillée qu'il s'agit d'une batterie du type démarrage ouverte (dotée de bouchons).
3. Par temps froids, assurez-vous que la batterie n'est pas gelée.
4. **ÉVITEZ LES SOURCES D'ÉTINCELLES ET DE FLAMMES** autour de la batterie et des câbles.
5. Débranchez le chargeur à batterie de la prise avant de connecter ou de déconnecter les pinces. Enlevez le câble négatif de la batterie si la batterie est dans la voiture.
6. Éteignez le chargeur avant de le brancher. Commencez par la connexion de la borne positive de la batterie, suivie de la négative.
7. Chargez les batteries seulement dans un endroit bien ventilé. Réglez les contrôles à la tension désirée, à la durée recommandée, et au régime de charge adéquat. **NE SURCHARGEZ PAS LA BATTERIE!**
8. Arrêtez le chargeur avant de le retirer. Enlevez la pince négative de la batterie d'abord, puis terminez avec la connexion positive.
9. Assurez-vous d'avertir l'enseignant lorsque vous utilisez le chargeur.

EN TOUT TEMPS - EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

Le tour à frein

1. Mesurez avec précision le rotor de frein avant de refaire la surface et comparez-les avec les spécifications du fabricant.
2. Mettez votre **MASQUE PROTECTEUR OU VOS LUNETTES DE SÉCURITÉ** avant d'allumer le tour.
3. Ne portez pas de vêtements amples, des bijoux ou de gants pour manœuvrer un tour ou pour travailler près de celui-ci.
4. Utilisez des cônes de centrage. Mettez le tambour ou le rotor au centre et fixez-le solidement selon les procédures et lignes directrices du fabricant du tour.
5. **NE LAISSEZ JAMAIS DE CLÉ** ou d'autres outils sur la machine. La clé peut s'envoler et causer des blessures lorsque la machine est relancée.
6. N'utilisez pas de clé ou aucun autre objet pour toucher à une pièce tournante.
7. N'essayez jamais de mesurer la pièce, de toucher sa surface ou d'ajuster un outil de coupe lorsque le tour est en marche.
8. Tenez-vous toujours droit debout et garder ta tête hors de la trajectoire d'éventuels éclats de métal.
9. Ne freinez jamais le tambour ou le rotor avec vos mains. Laissez-le s'arrêter par lui-même.
10. Assurez-vous qu'il y a une ventilation adéquate lorsque le tour à frein fonctionne.
11. Une fois le réusinage terminé, mesurez avec précision le tour ou le rotor et comparez-le aux spécifications du fabricant. Une unité inférieure à la norme est dangereuse et doit être mise au rebut.

EN TOUT TEMPS - EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

Le compresseur de ressorts hélicoïdaux

ATTENTION! RISQUE DE BLESSURES GRAVES. LES RESSORTS COMPRIMÉS RISQUENT DE SE LIBÉRER ET AINSI CAUSER DES BLESSURES AUX ÉLÈVES MANŒUVRANT LES MACHINES, OU ENCORE AUX ÉLÈVES À PROXIMITÉ.

1. **PORTEZ L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE, Y COMPRIS LES LUNETTES DE SÉCURITÉ** lorsque vous utilisez un compresseur de ressorts hélicoïdaux.
2. Assurez-vous que le ressort est inséré correctement dans le compresseur. **DEMANDEZ À L'ENSEIGNANT DE VÉRIFIER VOTRE TRAVAIL** avant de comprimer le ressort.
3. Toujours comprimer lentement.
4. Soyez conscient des autres élèves dans le lieu de travail.
5. Assurez-vous que le ressort se comprime en ligne droite.
6. Tenez vos mains et vos doigts à l'écart.
7. Une fois le ressort inséré correctement, décompressez-le lentement.
8. Si le ressort ne se laisse pas comprimer ou décompresser correctement, **ARRÊTEZ TOUT ET CONSULTEZ L'ENSEIGNANT.**
9. N'enlevez jamais l'écrou de la tige de piston quand le siège de ressort inférieur est sous pression.
10. Assurez-vous d'avertir l'enseignant avant d'utiliser l'équipement.

EN TOUT TEMPS — EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

Perceuse à colonne





1. Assurez-vous de porter une **VISIÈRE DE PROTECTION OU DES LUNETTES DE SÉCURITÉ** avant d'allumer la perceuse à colonne.
2. Gardez l'espace de travail et le plancher propre et exempt d'huile, de graisse et de débris.
3. Attachez-vous toujours les cheveux longs vers l'arrière et gardez votre tête et vos vêtements loin de toutes les pièces mobiles de la perceuse. N'opérez jamais la machine avec des gants.
4. Utilisez la perceuse à colonne seulement après avoir reçu la consigne ou la permission de votre enseignant.
5. Choisissez seulement des mèches qui sont tranchantes, en bon état et qui conviennent au travail.
6. Enlevez les **CLÉS DE MANDRIN** de la perceuse avant de la partir. **Ne fixez jamais les CLÉS DE MANDRIN** à la colonne de la perceuse avec une chaîne.
7. **FIXEZ SOLIDEMENT LA PIÈCE** à la table avant de partir la machine. Essayer de tenir la pièce avec la main pourrait causer des blessures graves.
8. Opérez les perceuses à la bonne vitesse et maintenez une entrée constante. Forcer ou essayer d'alimenter trop rapidement la perceuse pourrait briser la mèche, ce qui peut entraîner des blessures graves.
9. Si la pièce glisse de l'étau, n'essayez pas de l'arrêter avec vos mains. N'essayez jamais de passer la main derrière ou au-dessus d'une mèche qui tourne. Utilisez un vé de traçage pour fixer les barres rondes.
10. Assurez-vous que la machine soit **COMPLÈTEMENT ARRÊTÉE** avant d'essayer de régler la vitesse.
11. Si la perceuse colle à la pièce, arrêtez le moteur et tournez la perceuse à la main pour la dégager de la pièce.
12. Lorsque la perceuse commence à percer la pièce, relâchez la pression exercée sur la perceuse et laissez-la pénétrer graduellement.
13. Limez tous les morfils des trous forés. Assurez-vous que la lime soit munie d'une poignée.
14. Enlevez toujours les copeaux avec un balai une fois que la machine est complètement arrêtée. Ne le faites jamais avec vos mains.

EN TOUT TEMPS - EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

Extincteurs d'incendie

1. Si vous voyez des flammes, donnez l'alerte, faites sortir tout le monde et déclenchez l'alarme d'incendie.
2. Gardez votre calme.
3. Si vous utilisez un extincteur:
 - **RETIREZ LA GOUPILLE DE SÉCURITÉ, DIRIGEZ LE JET À LA BASE DES FLAMMES;**
 - **SERREZ LA POIGNÉE, BALAYEZ LENTEMENT LA BASE DU FEU AVEC LE JET;**
 - **ACCROUISSEZ-VOUS POUR ÉVITER LA CHALEUR ET LA FUMÉE.**
4. Demandez au service d'incendie de s'assurer que le feu est bel et bien éteint.
5. Aérez l'espace lorsque le feu est complètement éteint.

Apprenez à reconnaître les différents types d'extincteurs :

CLASSE A eau		Combustibles ordinaires : papier, tissu, bois, caoutchouc, plusieurs plastiques.
CLASSE B CO2		Liquides inflammables : huile, graisse, essence, certaines peinture, certains solvants, etc.
CLASSE C poudre chimique		Électrique: câbles, boîtes à fusibles, matériel électrique, etc.
CLASSE D liquide spécial ou poudre		Métaux combustibles : magnésium, sodium.

Manipulation et entreposage des liquides inflammables

1. Toujours porter des LUNETTES DE SÉCURITÉ pour manipuler des liquides inflammables ou des carburants, et ne le faites que dans un endroit bien ventilé.
2. Les contenants de carburants ne doivent jamais être remplis à pleine capacité. Par temps chaud, l'expansion du carburant peut entraîner un débordement. Assurez-vous de le garder loin de la lumière directe du soleil et de sources d'inflammation.
3. L'essence doit seulement être utilisée comme carburant. Ne jamais l'utiliser comme solvant ou produit nettoyant.
4. Les contenants de carburants doivent être entreposés dans une armoire de rangement anti feu conçue à cet effet.
5. Quand vous utilisez de l'équipement ou des outils à moteurs à essence, laissez le tout refroidir complètement (environ 10 minutes) avant de remplir le réservoir.
6. Retirez toujours toute l'essence du réservoir avant d'entreposer de l'équipement (petits moteurs, tondeuses).
7. Utilisez EXCLUSIVEMENT des contenants approuvés pour transporter ou pour entreposer le carburant (détiens une étiquette CSA ou ULC).
8. Ingérer de l'essence peut causer la mort. N'essayez jamais de siphonner de l'essence avec votre bouche.
9. Si vous renversez du carburant sur vos vêtements, vous devez faire ce qui suit : éviter les flammes nues, enlever ses vêtements lentement (pour éviter que l'électricité statique ne les enflamme), prendre une douche dès que possible, se laver la peau contaminée à l'eau tiède et au savon, enfiler des vêtements propres et laver les vêtements imbibés d'essence dès que possible avec beaucoup d'eau.
10. Les moteurs à injection peuvent contenir de l'essence sous pression. Soyez extrêmement prudent pour les manipuler!

EN TOUT TEMPS — EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

Manipulation de produits chimiques

Différents types de produits chimiques sont utilisés dans bon nombre d'activités du secteur du Transport. Il faut impérativement savoir comment manipuler ces produits. Connaissez leur utilisation, aussi bien que les procédures pour les entreposer et les éliminer.

1. Avant de manipuler un produit chimique, assurez-vous de bien comprendre les procédures concernant la sécurité de manipulation qui se trouvent sur les étiquettes, les fiches de données de sécurité (FDS) du SIMDUT, les consignes particulières ou celles qui sont affichées en classe. En cas de doute, demandez de l'aide à votre instructeur avant de commencer.
2. Mettez tous les produits chimiques SEULEMENT dans des contenants homologués et étiquetés.
3. Ne mélangez JAMAIS des produits chimiques sans, au préalable, en connaître les conséquences.
4. Jetez tout produit chimique UNIQUEMENT dans des contenants homologués. Signalez à l'instructeur tout contenant qui serait plein ou presque plein. Ne jetez JAMAIS des produits chimiques dans un évier. Demandez à votre instructeur de vous expliquer les méthodes d'élimination appropriées.
5. Quand vous utilisez des substances chimiques, assurez-vous que la ventilation est suffisante.
6. N'utilisez les produits chimiques que pour leur usage prévu.
7. Lorsque vous manipulez des produits chimiques, portez toujours l'équipement de protection individuelle (ÉPI). L'ÉPI comprend une protection oculaire, des vêtements protecteurs, des gants, un tablier ou une salopette, des chaussures de sécurité, conformément aux instructions d'utilisation concernant la sécurité.
8. Vérifiez les dates de péremption et les conditions d'entreposage des produits chimiques. N'utilisez pas de produits chimiques au

EN TOUT TEMPS — EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

Les étiquettes FDS

**FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ GÉNÉRIQUES À DES FINS PERSONNELLES -
PRODUITS PROTÉGÉ PAR LE DROIT RELATIF AU SECRETS COMMERCIAUX**

IDENTIFICATION DE MATÉRIEL

NOM COMMERCIAL/NOM DU PRODUIT

USAGE DU PRODUIT

AUTRES NOMS

NOM DU FABRICANT OU DU FOURNISSEUR

ADRESSE

NUMÉRO DE SECOURS

PROCÉDURE DE PREMIERS SOINS

EN TOUT TEMPS - EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

Règlementations du SIMDUT

- L'acronyme SIMDUT signifie *Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail*.
- Ce système a été mis en place en Ontario en même temps que la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, en 1987.
- Le SIMDUT oblige les employeurs de renseigner les travailleurs sur les produits qu'ils manipulent.
- Le SIMDUT fédéral s'applique aux importateurs, aux fabricants et aux fournisseurs de matériaux dangereux.
- La *Loi sur les produits dangereux* oblige les fournisseurs canadiens de produits dangereux à fournir à leurs clients des étiquettes et des fiches de données de sécurité.
- L'acronyme FDS signifie fiche de données de sécurité (anciennement appelée *fiche signalétique (FS)*).
- Une fiche de données de sécurité (FDS) est un document qui explique comment manipuler, entreposer et utiliser un produit, ainsi que les effets sur la santé en cas d'exposition, les mesures préventives à prendre et les premiers soins à administrer.
- Le fournisseur doit mettre à jour ses fiches de données de sécurité tous les trois ans.
- En Ontario, selon la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, les employeurs doivent s'assurer que toute matière dangereuse porte une étiquette appropriée et est accompagnée d'une fiche de données de sécurité.
- Tout produit dangereux contrôlé doit porter deux étiquettes, une étant celle du fournisseur et l'autre étant celle du lieu de travail.

EN TOUT TEMPS - EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

Les étiquettes SIMDUT

L'**étiquette du fournisseur** doit être apposée à tout contenant d'un produit contrôlé. Elle doit contenir des renseignements détaillés sur le produit. La loi prévoit que l'étiquette du fournisseur apposée à un produit contrôlé de 10 kg ou plus, ou d'une matière dangereuse, doit respecter les consignes suivantes :

- être écrite dans les deux langues officielles,
- comporter la bordure rayée du SIMDUT,
- identifier la substance ou le produit (c'est-à-dire, l'appellation chimique, courante, générique ou commerciale, le nom de la marque, la désignation ou le numéro de code),
- porter le nom et l'adresse du fournisseur,
- porter un énoncé précisant qu'une fiche de données de sécurité (FDS) est disponible,
- porter les symboles de danger du SIMDUT.

De plus, lorsque le contenant a une capacité supérieure à 100 millilitres, l'étiquette doit comprendre les renseignements suivants :

- les mentions des risques en fonction de la durée d'exposition,
- les précautions à prendre lors de l'utilisation du produit contrôlé ou de l'exposition à ce produit,
- les premiers soins à administrer pour traiter les blessures et les maladies immédiates (et non les maladies progressives).

L'**étiquette du lieu de travail** doit être apposée sur tout contenant qui ne provient pas du fournisseur, et elle doit contenir les renseignements suivants :

- les identificateurs du produit ou le nom du produit,
- un énoncé précisant qu'une fiche de données de sécurité (FDS) est disponible,
- les mesures préventives,
- les premiers soins à administrer.

EN TOUT TEMPS - EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

Trousse de premiers soins

Une trousse de premiers soins complète est obligatoire dans chaque école et dans chaque lieu de travail en Ontario.

- En utilisant les pratiques de travail sécuritaires et en travaillant d'une façon consciencieuse et sécuritaire, les élèves n'auront peut-être besoin de s'en servir, mais il est important de savoir et de comprendre les bonnes procédures à suivre au cas où un accident survient.
- DANS TOUS LES CAS DE BLESSURES OU DE MALADIES, LES ÉLÈVES DOIVENT :**
 - Premièrement : obtenir des premiers soins immédiatement.
 - Deuxièmement : Informer l'enseignant ou l'enseignante des circonstances qui ont causé l'incident.
- TOUTES BLESSURES**, peu importe la gravité, doivent être signalées à l'enseignant ou à l'enseignante.
- Notez les noms des élèves témoins de l'incident, puisque cette information pourrait être nécessaire plus tard.
- Signalez à l'enseignant ou à l'enseignante TOUTE UTILISATION de la trousse de premiers soins afin de s'assurer que les articles sont remplacés.
- Voici une liste d'articles recommandés pour le contenu d'une trousse de premiers soins de base. Ajoutez de

ARTICLE	NOMBRE
Manuel général des premiers soins de l'Ambulance Saint-Jean	
Masques	
Gants jetables en latex	
Paire de ciseaux	
Écuelle en plastic à vomissure	
Attelles de bois	
Rembourrage pour attelle	
Pansements adhésifs	
Compresses de gaze stériles (1m ²)	
Bandages de gaze (1,80 m)	
Bandages triangulaires	
Épingles de sûreté	
Gaze stérile	
Pansements stériles pour premiers soins	
Sparadrap (3,5 cm de largeur)	
Tampons antiseptiques	
Crème contre les brûlures	
Compresses froides instantanées	

Voir le règlement 1101, Exigences relatives aux premiers soins de la SCPAAT au

http://www.wsib.on.ca/cs/idcplg?IdcService=GET_FILE&dDocName=WSIB011074&RevisionSelectionMethod=LatestReleased

EN TOUT TEMPS — EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

Premiers soins

Souvent, en situation d'urgence, les premiers soins sont les premiers gestes à poser. Les premiers soins consistent à aider une personne blessée jusqu'à ce qu'arrive un professionnel de la santé.

En cas d'urgence, suivez les conseils généraux suivants. Ces conseils ne constituent pas un cours de premiers soins. Suivez les instructions de l'enseignant.

1. Vérifiez le site. Vous devez chercher les risques de décharges électriques, les déversements chimiques, les objets chauds et des flammes. Demeurer calme et appeler aux secours. Ne touchez pas une personne blessée avant que les dangers immédiats, comme un courant électrique, aient été éliminés.
2. Aidez les victimes à rester calmes et dans une position confortable, si l'enseignant vous le demande.
3. Appelez le bureau pour de l'aide médicale, si l'enseignant vous le demande.
4. Administrez les premiers soins aux victimes selon les instructions de l'enseignant.
5. Empêchez les gens de s'approcher inutilement des victimes.

EN TOUT TEMPS - EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

Crics hydrauliques

AVERTISSEMENT : UNE MAUVAISE UTILISATION DES CRICS ROULANTS PEUT ENTRAINER DES BLESSURES GRAVES OU LA MORT.

1. **PORTEZ L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE, Y COMPRIS DES LUNETTES DE SÉCURITÉ** lorsque vous soulevez un véhicule.
2. Vérifiez le taux de **CAPACITÉ DE LEVAGE** du cric et des chandelles pour s'assurer qu'ils supportent le poids du véhicule.
3. Assurez-vous que le véhicule est stationné sur une surface plane, ensuite appliquez le frein de stationnement du véhicule et bloquez les roues afin d'éviter le mouvement du véhicule pendant ce processus.
4. **INSPECTEZ le dessous de la CARROSSERIE** avant d'essayer de lever le véhicule avec un cric roulant. La corrosion sévère ou d'autres dommages à la carrosserie pourraient compromettre l'intégrité structurelle du véhicule. Si la corrosion excessive ou d'autres dommages de la carrosserie sont remarqués, **INFORMEZ L'ENSEIGNANT AVANT DE PROCÉDER.**
5. Trouvez les **POINTS DE LEVAGE DU VÉHICULE** selon les spécifications du fabricant du véhicule. Il s'agit d'éléments intégrés dans la carrosserie du véhicule conçu pour supporter le poids du véhicule en toute sécurité.
6. Fermez toutes les portes du véhicule et revérifiez la position du cric. Un mauvais positionnement peut causer de graves dommages mécaniques au véhicule ou gravement blesser l'utilisateur. **DEMANDEZ À L'ENSEIGNANT DE VÉRIFIER LE TRAVAIL AVANT DE PROCÉDER.**
7. Soulevez le véhicule à la hauteur désirée pour effectuer le travail, vérifiant de temps en temps que le cric est toujours en bonne position. Personne n'est permis sous ou partiellement sous le véhicule jusqu'à ce que les chandelles de sécurité soient sécurisées.
8. Positionnez les chandelles de sécurité sous la carrosserie ou sous l'essieu utilisant une tige de poussée.
9. Baissez le véhicule **LENTEMENT** sur les chandelles de sécurité et assurez-vous que les chandelles sont positionnées correctement et que le poids est distribué également. Poussez sur chaque parechoc pour vérifier la stabilité avant de continuer de travailler sous le véhicule. Soyez conscient des points de sorties du véhicule. **DEMANDEZ À L'ENSEIGNANT OU DE VÉRIFIER LE TRAVAIL AVANT DE PROCÉDER.**
10. Avant de baisser le véhicule, assurez-vous que tout le monde est à l'écart et à l'abri des points de pincement ou des points de contact potentiels.
11. Informez l'enseignant chaque fois que vous levez ou baissez un véhicule utilisant un cric roulant.

EN TOUT TEMPS — EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

L'entretien général

1. Chaque chose a sa propre place lorsqu'il s'agit de ranger. Si vous ne savez pas où elle va, demandez-le.
2. N'obstruez jamais les sorties de secours, les avertisseurs d'incendie, les portes, les passages et les disjoncteurs ou interrupteurs électriques des machines.
3. Si un outil est brisé, signalez-le. Si ça ne fonctionne pas, signalez-le. Si c'est brisé ou si ça fonctionne mal, ne vous en servez pas. **NE JAMAIS UTILISER UN OUTIL OU UNE PIÈCE D'ÉQUIPEMENT S'IL EST ENDOMMAGÉ.**
4. Lorsque vous avez terminé, remplacez-les. Les outils et l'équipement doivent être nettoyés après chaque utilisation et remis promptement au bon endroit de sorte qu'ils soient disponibles aux autres élèves.
5. L'huile, l'essence et tous autres fluides pour automobiles ont leurs propres récipients d'entreposage, ainsi qu'un endroit désigné pour l'entreposage. Ne **JAMAIS** mélanger des produits chimiques ou des fluides.
6. Si vous renversez ou laissez tomber du liquide par terre, nettoyez immédiatement ou épongez le liquide avec quelque chose d'absorbant. Des déversements de liquide sur le plancher de l'atelier présentent un sérieux risque de dérapage. Surveillez le déversement jusqu'à ce que les produits absorbants soient appliqués. **INFORMEZ L'ENSEIGNANT DE TOUT DÉVERSEMENT.**
7. Vous êtes responsables de nettoyer votre espace de travail. Lorsque vous terminez une tâche, rangez les outils et l'équipement, nettoyez votre poste de travail et balayez le plancher au besoin. Chaque élève doit laisser son lieu de travail propre.
8. La saleté, la poussière et les déchets sont nuisibles à la santé et à la sécurité de tous. Pour cette raison, les **10 DERNIÈRES MINUTES** de chaque leçon seront réservées aux tâches ménagères de l'atelier de technologie des transports. Il revient à **CHAQUE ÉLÈVE** de s'assurer que l'atelier demeure un environnement sécuritaire, productif et professionnel.

EN TOUT TEMPS — EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

Les meuleuses d'angle

Les meuleuses d'angle sont des outils portatifs électriques pratiques pour meuler, couper et façonner les pièces métalliques dans un laboratoire de technologie.

1. Lorsque vous utilisez une meuleuse, **PORTEZ DE L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE, INCLUANT DES GANTS ET UN ÉCRAN FACIAL.**
2. Vérifiez le disque de la meuleuse pour des défauts avant de l'utiliser.
3. Assurez-vous que les protecteurs sont en place et qu'ils fonctionnent correctement.
4. Vérifiez si le fils électrique est endommagé avant l'utilisation.
5. Débranchez toujours l'outil lorsque vous montez un nouveau disque.
6. Assurez-vous que le disque de la meuleuse est bien fixé et bien inséré dans le mandrin.
7. Vérifier l'espace de travail pour des risques d'incendie comme des matériaux, des liquides ou des batteries inflammables.
8. Assurez-vous de maintenir une distance d'au moins six mètres des autres travailleurs.
9. Démarrer la meuleuse loin de la pièce et saisissez-la solidement à deux mains (soyez conscient du couple). Assurez-vous d'adopter une position solide avant de commencer à mouler.
10. Dirigez le jet d'étincelles vers le plancher, loin des autres.
11. Lorsque vous avez terminé, soulevez la meuleuse et laissez-la s'arrêter.
12. Si vous échappez la meuleuse pendant que vous l'utilisez, elle doit être inspectée par l'enseignant avant de s'en servir à nouveau.
13. **N'ENTAILLEZ JAMAIS DES CONTENANTS OU DES BARILS FERMÉS.**

EN TOUT TEMPS — EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

La clé à chocs

Utiliser une clé à chocs dans l'atelier est un moyen rapide et efficace de retirer les fixations d'automobiles communes, cependant, les procédures appropriées doivent être respectées pour assurer l'utilisation sécuritaire.

1. Portez des LUNETTES DE SÉCURITÉ à chaque utilisation d'une clé à chocs.
2. Utilisez seulement les douilles et les accessoires spécialement conçus pour une clé à chocs. Des douilles chromées désignées pour l'utilisation des outils à main ne sont pas conçues pour résister aux forces battantes que la clé à chocs produit et pourraient entraîner des blessures graves.
3. Inspectez soigneusement chaque douille ou accessoire pour des signes de dommages visibles avant l'utilisation. Signalez l'enseignant ou l'enseignante de tous outils endommagés.
4. Débranchez toujours le tuyau d'air avant d'installer les douilles ou les accessoires sur la clé à chocs ou avant d'effectuer l'entretien d'un outil.
5. La clé à chocs vibre quand elle est en marche. L'exposition aux vibrations pourrait provoquer des picotements, des engourdissements ou des sensations douloureuses dans les mains, les doigts ou les bras. Si vous ressentez une de ces sensations, arrêtez d'utiliser la clé à chocs et informez votre enseignant.
6. Une clé à chocs pneumatique peut produire des bruits allant jusqu'à 105 décibels. On doit porter protecteur auditif quand on utilise cet outil.
7. Puisque la clé à chocs est capable de générer des niveaux de torsion très élevés, on doit prendre soin de ne pas trop serrer les fixations. Utilisez toujours une clé dynamométrique ou une rallonge de clés dynamométriques à chocs pour assurer que la bonne torsion est appliquée à toutes les fixations. **VOIR L'ENSEIGNANT SI VOUS N'ÊTES PAS CERTAINS!**
8. Ne jamais utiliser la clé à chocs avec des douilles ou des accessoires à moins de l'utiliser sur un élément de fixation. Tourner la douille librement dans l'air peut la faire tomber et entraîner des blessures graves à l'opérateur ou aux personnes avoisinantes.

EN TOUT TEMPS — EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

Manipulation des carburants

AVERTISSEMENT: L'ESSENCE EST EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE ET PEUT ÊTRE EXTRÊMEMENT DANGEREUSE SI ELLE N'EST PAS MANIÉE OU ENTREPOSÉE DE MANIÈRE SÉCURITAIRE.

1. PORTEZ L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE Y COMPRIS DES LUNETTES DE SÉCURITÉ lorsque vous travaillez avec de l'essence.

2. Il est interdit de fumer ou de mettre les appareils électroniques personnels en marche quand on manipule de l'essence. Gardez **EN TOUT TEMPS** tous les carburants **LOIN** des sources d'allumage comme la chaleur, les étincelles et les flammes.

3. Évitez de vous exposer de façon prolongée aux vapeurs d'essence. Si des maux de tête, des étourdissements ou un état de confusion se manifestent suite à une exposition à l'essence, apporter la personne à l'air frais et **AVISEZ L'ENSEIGNANT IMMÉDIATEMENT**.

4. De l'essence peut entrer accidentellement en contact avec la peau et provoquer une irritation locale ou des réactions cutanées. Lavez tous les endroits affectés à l'eau et au savon.

5. Les éclaboussures accidentelles d'essence aux yeux peuvent provoquer des irritations et de l'inconfort. En cas de contact avec les yeux, rincez les yeux avec de l'eau, à la station de rinçage oculaire d'urgence, et **AVISEZ L'ENSEIGNANT IMMÉDIATEMENT**.

6. L'essence doit être entreposée dans un contenant **SCELLÉ** approuvé par l'ULC (les Laboratoires des assureurs du Canada) ou le CSA (l'Association canadienne de normalisation). Les contenants scellés doivent être entreposés dans le casier de l'école désigné pour les **MATIÈRES INFLAMMABLES** lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

7. Utilisez **TOUJOURS** un entonnoir pour transférer du carburant d'un contenant à un autre. Ne siphonnez **JAMAIS** de l'essence avec votre bouche. Utilisez une pompe de transfert approuvée en siphonnant le carburant d'un contenant à un autre.

8. N'utilisez **JAMAIS** l'essence comme solvant ou pour nettoyer les pièces. Une étincelle accidentelle pourrait causer un incendie important.

9. N'essayez **JAMAIS** de démarrer un moteur près d'un déversement de carburant. En cas de déversement d'essence, utilisez la méthode appropriée de contrôle des déversements et **AVISEZ L'ENSEIGNANT**.

EN TOUT TEMPS — EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

Les outils pneumatiques

Les outils pneumatiques facilitent et rendent les travaux dans l'atelier plus efficaces cependant, les procédures appropriées doivent être respectées afin d'assurer une utilisation sécuritaire.

1. Portez la **PROTECTION OCULAIRE** chaque fois que vous utilisez les outils pneumatiques.
2. L'air comprimé peut être dangereux. Inspectez tous les tuyaux, les raccords et les joints avant de brancher une alimentation d'air à tout outil pneumatique. **SIGNELEZ TOUS LES DOMMAGES À L' ENSEIGNANT.**
3. Puisque les modes d'emploi peuvent varier d'un fabricant à l'autre, révisez les instructions du fabricant avant d'utiliser tout outil pneumatique.
4. Ne jamais faire fonctionner un outil pneumatique ayant une pression d'air plus élevée que celle recommandée par le fabricant.
5. Fermez la pression de l'air du tuyau lorsqu'il n'est pas utilisé, ou lorsque vous changez d'outil.
6. Assurez-vous d'utiliser seulement les douilles et les accessoires approuvés par le fabricant pour tout outil pneumatique.
7. Évitez les risques de chute causés par des tuyaux posés en travers des zones de passage ou enroulés près des pieds.
8. Tous les outils pneumatiques ont un échappement à travers lequel l'air comprimé est évacué. Cet air d'échappement doit être dirigé loin de l'opérateur chaque fois qu'il ou elle utilise un outil pneumatique.
9. Traitez l'air comprimé avec respect : ne pointez jamais l'air comprimé en direction d'une autre personne.

EN TOUT TEMPS — EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

Les outils à main

On utilise quotidiennement des outils à main familiers dans l'atelier de la technologie des transports, cependant l'utilisation incorrecte ou dangereuse de ces outils est la cause d'un grand nombre de blessures.

1. Toujours porter une **PROTECTION OCULAIRE** lorsque vous utilisez des outils à main.
2. Inspectez chaque outil avant son utilisation. Vérifiez pour des fissures, des manches lâches ou des dommages visibles. Si vous décelez des dommages, n'utilisez pas l'outil et **SIGNALEZ-LES À L'ENSEIGNANT IMMÉDIATEMENT.**
3. Ne laissez jamais les outils trainer sur le plancher, trainé sur les rebords, les rampes ou les élévateurs, endroits où ils pourraient être oubliés et causer un risque de trébuchement.
4. Après l'utilisation, nettoyer et ranger les outils aux endroits appropriés.
5. « Un couteau émoussé est plus dangereux qu'un couteau bien affilé. » Maintenez les outils de coupe bien affilés, puisque les outils émoussés sont plus susceptibles de glisser. Utilisez seulement les lames, les couteaux et les ciseaux bien affilés.
6. Utilisez les outils seulement pour leur emploi prévu. Par exemple, on ne devrait pas utiliser les tournevis comme leviers – s'ils plient sous la charge, on ne peut plus s'en servir comme tournevis puisqu'il peut être dangereux.
7. Gardez les poinçons et les ciseaux en bon état. Attention au champignonnage. Les outils déformés sous l'effet des coups peuvent provoquer des éclats de métal à s'envoler brusquement pendant que vous les utilisez.
8. N'utilisez **JAMAIS** de multiplicateur de couple, ou tout autre dispositif destiné à augmenter l'effet de levier d'un outil. Vous risquez d'endommager l'outil ou de vous blesser.
9. **NE JAMAIS SE PLACER DERRIÈRE** quelqu'un qui manie un marteau. Si vous devez observer le déroulement de travaux, placez-vous sur le côté et hors de la trajectoire du marteau.

EN TOUT TEMPS — EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

Le pont élévateur de véhicules

AVERTISSEMENT : L'USAGE ABUSIF DU PONT ÉLÉVATEUR DE VÉHICULES PEUT CAUSER DES BLESSURES GRAVES OU LA MORT.

1. **PORTEZ L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE** y compris des **LUNETTES DE SÉCURITÉ** lorsque vous soulevez un véhicule à l'aide d'un pont élévateur de véhicules.
2. **SEULEMENT L'ENSEIGNANT EST PERMIS D'ENTRER OU DE SORTIR LES VÉHICULES DE L'ATELIER.**
3. Les élèves doivent être hors de la zone de sécurité du pont élévateur lorsqu'un véhicule entre ou sort de l'atelier.
4. Le PNBV (Poids nominal brut du véhicule) ne doit pas dépasser la force portante totale recommandée par le fabricant. La force portante totale devrait toujours être affichée sur l'élévateur, près des contrôles.
5. **INSPECTEZ le SOUBASSEMENT DE CARROSSERIE** avant d'essayer de soulever un véhicule. La corrosion sévère ou d'autres dommages au châssis pourraient compromettre l'intégrité structurale du véhicule. Si on remarque de la corrosion excessive ou d'autres dommages au châssis, il faut **INFORMER L'ENSEIGNANT AVANT DE PROCÉDER.**
6. Repérez les **POINTS DE CONTACT DU VÉHICULE** selon les spécifications du fabricant du véhicule. Il s'agit d'éléments structurels intégrés à la carrosserie du véhicule et conçus pour supporter le poids du véhicule en toute sécurité.
7. Fermez toutes les portes et assurez-vous que les bras et les crans de sécurité du pont élévateur sont en place et sécurisés avant de soulever le véhicule. **DEMANDEZ À L'ENSEIGNANT DE VÉRIFIER VOS RÉGLAGES AVANT DE PROCÉDER.**
8. Soulevez le pont élévateur jusqu'à ce que les roues du véhicule laissent le plancher et effectuez le « **TEST DE REBOND** » : secouez le véhicule afin de vérifier sa stabilité. Si le véhicule est stable, continuez la montée jusqu'à la hauteur de travail désiré.
9. Une fois que le véhicule est à la hauteur de travail désirée, descendre le pont élévateur afin d'appuyer le véhicule contre les serrures de sécurité.
10. Prenez garde en travaillant sous le véhicule de ne pas vous blesser la tête et les mains. Un contact accidentel avec les pièces de métal peut causer des traumatismes crâniens. Le contact avec l'échappement et les pièces brûlantes sont une source commune de brûlures. Veillez à éviter ces risques.
11. Lorsque vous avez terminé, nettoyez la zone **AVANT** de descendre le véhicule.

EN TOUT TEMPS — EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

Les dispositifs de protection

Les dispositifs de protection (protecteurs) sont en place pour votre sécurité. Ils sont destinés à empêcher les cheveux, les vêtements, les mains, etc. de s'entremêler avec les parties de la machine ou à vous protéger d'objets volants qui pourraient causer des blessures.

1. Portez toujours de la **PROTECTION OCULAIRE** en utilisant les outils électriques et les machines. Les cheveux longs doivent être placés dans un chapeau ou un filet. Ne portez pas de vêtements amples ou de bijoux.
2. **AVANT D'UTILISER TOUTE MACHINE POUR LA PREMIÈRE FOIS**, demandez à l'enseignant d'expliquer la fonction des protecteurs et d'en faire une démonstration.
3. Certains types de dispositifs sont réglables. Assurez-vous qu'ils sont réglés afin d'assurer une protection maximale.
4. Les machines avec des **PROTECTEURS LÂCHES OU MAL SÉCURISÉS** ne doivent pas être utilisées jusqu'à ce que les protecteurs aient été bien réglés.
5. **NE JAMAIS UTILISER UNE MACHINE DONT LES PROTECTEURS ONT ÉTÉ ENLEVÉS OU SONT ENDOMMAGÉS**. Informez l'enseignant de la situation.
6. **TOUJOURS VÉRIFIER LES PROTECTEURS DE MACHINE**. Assurez-vous qu'ils sont en place et fonctionnent avant d'utiliser la machine. Revérifiez les protecteurs après chaque réglage de la machine.
7. Peu importe la raison pour laquelle vous devez enlever le protecteur, assurez-vous que la **MACHINE EST VERROUILLÉE** pour empêcher son utilisation sans protecteur. L'enseignant doit surveiller cette démarche.
8. Lorsqu'un protecteur est remplacé, on doit vérifier son fonctionnement avant de procéder avec son utilisation.
9. Signalez immédiatement à l'enseignant tout équipement **SANS PROTECTEURS ou MANQUANT DES PROTECTEURS**.

EN TOUT TEMPS — EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

La tronçonneuse à métaux

La tronçonneuse à métaux est souvent utilisée pour couper et modifier les pièces d'échappement, pour couper le métal et pour des fins de fabrication. Cependant, des procédures appropriées s'imposent afin d'assurer l'usage sécuritaire.

1. **PORTEZ L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE Y COMPRIS LES GANTS, UN ÉCRAN FACIAL COMPLET, DES LUNETTES DE SÉCURITÉ ET DES CHAUSSURES DE SÉCURITÉ** lorsque vous utilisez une tronçonneuse à métaux.
2. Assurez-vous que le lieu de travail est propre, exempt de débris et qu'il n'y a pas de matières inflammables à proximité.
3. Tous les bijoux doivent être enlevés et les cheveux longs doivent être attachés.
4. Tenez-vous à côté de la scie lorsque vous utilisez la tronçonneuse.
5. Les élèves qui sont gauchers devraient se servir de leur main droite lorsqu'ils coupent.
6. Fixez le matériel fermement en place et assurez-vous de connaître la trajectoire de la lame avant de couper. Les longues pièces doivent être sécurisées.
7. Avant d'utiliser la tronçonneuse, vérifiez la condition du fil et du disque abrasif.
8. L'utilisation de la tronçonneuse à métaux pour couper le métal produit une forte chaleur et des étincelles. Vérifiez les alentours pour des risques d'incendie tels que les matières inflammables, les liquides ou les batteries. Assurez-vous d'être au moins à 6 mètres (20 pieds) des autres travailleurs.
9. Assurez-vous que le protecteur fonctionne correctement pendant l'utilisation.
10. Lorsque vous faites des coupes d'angle, assurez-vous que le disque de coupe est à une distance suffisante.
11. Démarrez la tronçonneuse avant de toucher le métal. Couper graduellement en exerçant une pression constante sur la découpeuse à disque abrasif.
12. Les pièces de métal qui viennent juste d'être coupées auront **DES BORDS COUPANTS ET SERONT CHAUDES** au toucher. **FAITES ATTENTION** en manipulant les pièces métalliques chaudes.

EN TOUT TEMPS — EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

Les chalumeaux oxyacétyléniques

Les chalumeaux oxyacétyléniques sont couramment utilisés dans l'atelier de technologie des transports. Ils peuvent servir à chauffer les pièces, couper le métal et souder. Cependant, des procédures appropriées s'imposent afin d'assurer l'usage sécuritaire.

1. Repérez l'emplacement de l'extincteur avant de commencer à travailler avec les chalumeaux oxyacétyléniques.
2. Portez de la **PROTECTION OCULAIRE** en forme de lunettes de coupe dotée d'un minimum de « teinte 5 » de protection. Les lunettes de sécurité seules ne suffisent pas à cause des lumières brillantes créées par l'utilisation des chalumeaux oxyacétyléniques. **CHACUN SPECTATEUR** doit porter la protection oculaire appropriée.
3. Assurez-vous que tous les régulateurs, les tuyaux et les chalumeaux sont en bon état, exempts de fuites et que les tuyaux ont des **INTERCEPTEURS DE RENTRÉE DE FLAMMES** approuvés. Des tests réguliers de détection des fuites devraient faire partie des méthodes d'entretien préventif.
4. Les cylindres d'oxygène et d'acétylène doivent toujours être sécurisés dans une position verticale et entreposés dans un endroit bien ventilé.
5. Les cylindres pleins et vides doivent être clairement marqués et entreposés séparément, selon la politique de votre école.
6. Tous les cylindres à gaz inutilisés doivent avoir **DES BOUCHONS DE PROTECTION** en place pour l'entreposage et la transportation.
7. Utilisez seulement des détendeurs approuvés pour chaque cylindre à gaz.
8. Protégez tous les chalumeaux oxyacétyléniques et l'équipement de l'huile et de la graisse; l'oxygène combiné à l'huile ou la graisse peut être à l'origine d'incendies graves. N'utilisez **JAMAIS** de l'oxygène pour souffler la poussière des vêtements.
9. Protégez-vous et vos vêtements des brûlures en portant des vêtements de cuir ou résistants au feu, des gants de cuir et des chaussures de sécurité.
10. Les chalumeaux oxyacétyléniques doivent seulement être allumés avec un percuteur, n'essayez **JAMAIS** d'allumer les chalumeaux avec un briquet!

EN TOUT TEMPS — EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

Meuleuse – d'établi et sur socle

1. **PORTEZ DE L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE INCLUANT UN GRILLAGE DE SÉCURITÉ ET DES LUNETTES DE SÉCURITÉ** lorsque vous utilisez une meuleuse, même si elle est équipée de verres protecteurs. Assurez-vous que les participants et les observateurs portent de l'équipement de protection individuelle.
2. Ne portez pas de gants lors de l'utilisation de la machine.
3. Gardez l'espace de travail propre et sans huile, graisse ou débris.
4. N'utilisez pas la machine sans la permission de l'enseignant.
5. Vérifiez toujours le **DÉGAGEMENT DU PORTE-OUTIL** avant de commencer. Ce dégagement, ou ce jeu, ne devrait jamais être supérieur à 3 mm, ou 1/8 po. Réglez toujours le dégagement du porte-outil lorsque la meule n'est pas en mouvement.
6. Assurez-vous que la nouvelle meule est bien réglée au nombre de tours par minutes qui convient à la meuleuse sur laquelle elle est installée.
7. Lorsque vous assemblez ou remplacez une meule, assurez-vous qu'elle soit bien assise sur l'arbre.
8. Lorsque vous installez la meule sur le tourillon, assurez-vous que les buvards sont apposés sur les deux côtés de la meule et que les rondelles et les écrous sont de la bonne taille et bien serrés.
9. Lorsque vous démarrez la meule, **TENEZ-VOUS SUR UN CÔTÉ**, jamais vous placez devant la meule, et assurez-vous que personne n'est en ligne avec la meuleuse au cas où elle se briserait.
10. Utilisez seulement la partie avant de la meule. Utilisez toute la partie avant de la meule pour éviter de la rainurer.
11. **ALIMENTEZ TOUJOURS LA MEULE PROGRESSIVEMENT.** Si vous exercez trop de pression sur la meule ou vous la frappez soudainement, elle pourrait se briser.
12. Assurez-vous qu'il ait assez d'eau à la machine pour refroidir les pièces.
13. **ARRÊTER IMMÉDIATEMENT LA MEULEUSE SI ELLE COMMENCE À FRÉMIR OU À VIBRER. N'UTILISEZ JAMAIS UN OUTIL OU LES MAINS POUR ARRÊTER LA MEULEUSE. EN TOUT TEMPS - EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT**

Soulever des charges

Un claquage est une raideur ou une douleur ressentie dans les muscles. Il est causé par l'utilisation prolongée des muscles en cause ou par une mauvaise posture. Il est souvent ressenti dans le bas du dos, soit au point le plus faible de la colonne vertébrale. Soulever des objets lourds provoque souvent de la tension à ce niveau si la posture est mauvaise, chose qui survient trop souvent dans le secteur du transport. Un dos déjà touché ou affaibli est davantage susceptible de rechuter.

1. Il est possible d'éviter les tensions au dos lorsque l'on veut soulever un objet. Il s'agit d'utiliser davantage les muscles de ses jambes, qui sont aussi plus forts que ceux du dos. Pour soulever un objet lourd, plier les genoux pour s'accroupir, garder les pieds à la largeur des épaules et bien garder le dos droit. Les bras tendus, empoigner la charge à soulever en utilisant toute la main, puis se relever en gardant le dos droit. Laisser les muscles des jambes faire le travail. Ne pas se contorsionner et ne pas se pencher.
2. Recourir à la même méthode pour déposer les objets lourds. Demander de l'aide si l'objet est trop lourd pour soi. Utiliser un chariot pour transporter les objets lourds au loin.
3. Entreposer les objets lourds sur les tablettes inférieures.

EN TOUT TEMPS - EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

Les moteurs en marche

1. **PORTEZ L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE Y COMPRIS LES LUNETTES DE SÉCURITÉ** avant de mettre en marche un moteur de l'atelier. Assurez-vous que tous les participants ou les spectateurs portent de l'équipement de protection individuelle. Assurez-vous que le lieu de travail est propre et exempt de débris. Nettoyez les déversements d'huile ou d'eau afin d'éliminer le risque de glissades ou de chutes accidentelles.
2. Effectuez une inspection périphérique du moteur et des systèmes de soutien y compris les tuyaux, les courroies et les niveaux de liquides. **NE RETIRE PAS LE BOUCHON DU RADIATEUR SI LE MOTEUR EST CHAUD.**
3. **LE GAZ D'ÉCHAPPEMENT DES MOTEURS EN MARCHÉ EST MORTEL SOIT LE MONOXYDE DE CARBONE.** Toujours brancher le système de ventilation par extraction à l'échappement du moteur.
4. Commencez avec la connexion de câble positive de la batterie, suivi de la négative. Assurez-vous que les bornes sont bien serrées et que les polarités sont adéquates. **NE PROVOQUEZ PAS D'ÉTINCELLES AUTOUR DE LA BATTERIE.**
5. Assurez-vous que le réservoir de carburant est un contenant approuvé et que les tuyaux de carburant sont bien fixés et bien à l'écart des pièces mobiles. **L'ESSENCE A UN POINT D'ÉCLAIR BAS ET N'A PAS BESOIN D'UNE ÉTINCELLE POUR ALLUMER.** Assurez-vous de connaître l'endroit de l'extincteur le plus proche.
6. Branchez tous les compteurs ou l'outillage d'essai avant de démarrer le moteur. Fixez tout l'équipement et les fils à l'écart des pièces mobiles. **DEMANDEZ À L'ENSEIGNANT DE VÉRIFIER VOTRE INSTALLATION AVANT DE PROCÉDER.**
7. Démarrez le moteur seulement en actionnant le démarreur. **GARDE LES DOIGTS ET LES MAINS LOIN DE TOUTES LES PIÈCES MOBILES, EN PARTICULIER LE VENTILATEUR.** Quand le moteur démarre, vérifiez s'il y a des fuites, si les composantes sont bien fixées ou s'il y a des bruits anormaux.
8. Tandis que le moteur se réchauffe, faites attention aux composantes d'échappement. **IL FAUT TOUJOURS ÊTRE ATTENTIF, PUISQU'UN CONTACT AVEC DES PIÈCES CHAUDES DU MOTEUR OU UNE EXPOSITION À LA TEMPÉRATURE ÉLEVÉE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT PEUVENT CAUSER DES BRÛLURES.**

EN TOUT TEMPS — EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

La machine à monter les pneus

AVERTISSEMENT : AIR COMPRIMÉ UTILISÉ.

1. **PORTEZ L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE Y COMPRIS DES LUNETTES DE SÉCURITÉ** en utilisant une machine à monter les pneus.
2. Inspectez visuellement le pneu et la jante pour des défauts.
3. Gardez votre aire de travail propre et exempt de pièces et de débris.
4. Dégonflez l'air du pneu en enlevant l'obus de valve.
5. Suivre la procédure opérationnelle suggérée pour séparer le talon du pneu de la jante. **GARDEZ LES DOIGTS ET LES MAINS LOIN DE TOUTES LES PIÈCES MOBILES DU MÉCANISME.** (La documentation fournit par le fabricant expliqué la bonne procédure à suivre.)
6. Suivre la procédure opérationnelle suggérée pour monter le pneu et la jante sur la machine et enlever le pneu. **ATTENTION AUX POINTS DE PINCEMENT LORSQUE LE PNEU EST EN ROTATION.** (La documentation fournit par le fabricant expliqué la bonne procédure à suivre.)
7. Suivez les procédures du fabricant pour réinstaller le pneu en toute sécurité.
8. Gonflez le pneu en toute sécurité à la pression recommandée par le fabricant. **ATTENTION : NE SURGONFLEZ PAS LE PNEU, CAR IL POURRAIT EXPLOSER ET CAUSER UNE BLESSURE GRAVE.**

EN TOUT TEMPS — EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

L'équilibreuse de roues

1. **PORTEZ L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE Y COMPRIS DES LUNETTES DE SÉCURITÉ** lorsque vous utilisez l'équilibreuse de roues.
2. Inspectez visuellement le pneu et la jante pour des défauts et gardez l'aire de travail propre et exempt de pièces et de débris.
3. Retirez les vieilles masselottes d'équilibrage de la jante. Nettoyez la saleté et la boue du pneu.
4. Sélectionnez la bonne dimension de cône de centrage et sécurisez la roue sur l'équilibreuse. **LES GROS PNEUS SONT LOURDS. LES PROCÉDURES DE LEVAGE ET DE MANIPULATION APPROPRIÉES DOIVENT ÊTRE SUIVIES.**
5. Suivez les procédures opérationnelles de l'équilibreuse de roues (comme indiqué par le fabricant de la machine) et précisez ajuster la machine pour la roue étant équilibrée.
6. Assurez-vous que le capot de protection est baissé avant de mettre la machine en marche et que les **MAINS/DOIGTS NE SE RETROUVENT DANS LA ZONE DE ROTATION.**
7. Ouvrez le capot seulement quand la rotation a complètement arrêté.
8. Utilisez la pince marteau pour équilibrage de roue pour installer les masselottes recommandées.
9. Tournez le pneu sur la machine à nouveau afin de vérifier l'équilibrage de la roue et s'assurer qu'il fonctionnera sans vibration sur le véhicule.
10. Retirez soigneusement la roue de la machine pour éviter des blessures corporelles et pour éviter d'endommager la machine.
11. Assurez-vous de maîtriser le rebond du pneu quand vous l'enlevez.
12. Avisez l'enseignant avant d'utiliser l'équipement.

EN TOUT TEMPS — EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

Déplacer un véhicule

ATTENTION : TOUT VÉHICULE APPORTÉ DANS L'INSTALLATION DE TRANSPORTS POUR DES RÉPARATIONS DOIT AVOIR UN ORDRE DE TRAVAIL LÉGITIME REMPLI ET SIGNÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE.

- 1. Les enseignants et enseignantes du département des transports sont les seules personnes autorisées à entrer et sortir les véhicules de l'atelier sur le terrain de l'école.**
2. La radio doit être éteinte pendant que le véhicule est en mouvement.
3. Les élèves doivent être hors de l'espace dans lequel le véhicule entre. Tous les élèves dans l'atelier doivent être avertis lorsqu'un véhicule est déplacé.
4. Une fois dans l'atelier, il faut arrêter le moteur et serrer le frein de stationnement.
5. Avant de quitter l'atelier ou déplacer le véhicule, on doit actionner les freins afin d'assurer qu'ils fonctionnent.
6. Il faut redoubler de prudence en sortant de l'atelier en marche arrière.

EN TOUT TEMPS — EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

SECTION 3 : DEVOIRS ET TESTS**APERÇU**

Cette section présente des exemples de tests et de devoirs portant sur la sécurité. Vous pouvez vous en servir tels quels ou les adapter à vos besoins. Dans un cours, ils peuvent servir pour l'évaluation des attentes en matière de sécurité ou comme outils d'évaluation de la connaissance et de la compréhension des étudiants. Il est recommandé que tous les enseignants tiennent un registre de tous les résultats des tests et travaux, ou des passeports (voir section suivante) pour fin de vérification de la compréhension, tant notionnelle que pratique, de chaque étudiant en matière de sécurité.

Le matériel de sécurité et les pratiques sécuritaires des établissements individuels détermineront comment un enseignant peut utiliser au mieux ces ressources dans l'enseignement des pratiques sécuritaires au travail. En outre, des ressources supplémentaires du SécuriNET, qui se trouvent en ligne à OCTELab, sont disponibles en téléchargement dans des fichiers .zip et sont mis à jour régulièrement.

REMARQUE

Il convient de considérer l'ensemble du contenu des présents documents en matière de sécurité strictement comme des suggestions et recommandations. Ce ne sont pas des documents juridiques et ils ne devraient pas être considérés comme des politiques officielles ou comme ayant une force obligatoire. Ni l'OCTE, ni ses collaborateurs ne prétendent que les contenus qui suivent sont exacts ou complets et n'acceptent aucune responsabilité pour les dommages découlant leur utilisation. Les personnes qui utilisent ce document ne devraient pas présumer que toutes les mises en garde et les mesures de précaution figurent aux présentes, ni présumer qu'elles ne sont pas tenues de connaître de l'information ou des mesures complémentaires ou que les politiques du conseil ou règlements administratifs locaux y sont expressément intégrés.

Pour de plus amples renseignements relatifs à la sécurité, veuillez consulter les politiques et règlements de votre école et de votre conseil, ainsi que les manuels d'utilisation des pièces d'équipement précises. Pour obtenir, de la part d'enseignants d'expérience, des conseils et des options de personnalisation pour vos projets de cours, consultez les documents modèles du SécuriNET dans l'OCTELab.

Évaluation :

OCTE Rubrique de sécurité

Utiliser la rubrique suivante pour évaluer les niveaux de compétences des élèves lorsqu'ils travaillent avec les outils ou l'équipement dans l'atelier.

Rubrique développée conformément au curriculum de l'Ontario, Éducation technologique — 11e et 12e année, 2009.

Niveau de compétences 4 : (exemplaire) (80 %-100 %)	Niveau de compétences 3 : (acquis) (70 %-79 %)	Niveau de compétences 2 : (en voie d'acquisition) (60 %-69 %)	Niveau de compétences 1 : (début) (50 %-59 %)	Niveau de compétences R : (inadmissible) (0 %-49 %)
--	---	---	--	--

MISE EN APPLICATION

L'élève...	Niveau de compétences 4	Niveau de compétences 3	Niveau de compétences 2	Niveau de compétences 1	Niveau de compétences R
<p>Attente : A5 dégager la pertinence des règlements en matière de santé et de sécurité s'appliquant à la réalisation de travaux d'entretien et de réparation de véhicules.;</p> <p>Contenus d'apprentissage : A5.2 identifier des mesures, de l'équipement et des dispositifs permettant de minimiser les risques d'accident dans les ateliers de mécanique (p. ex., formation des travailleurs en matière de sécurité [consigne relative aux matières dangereuses et aux machines]; équipement de protection individuelle tels les lunettes et les chaussures de sécurité, les protecteurs d'oreilles, le masque anti poussières; extincteur).</p>	Utilise toujours les vêtements de protection et l'équipement (p. ex. la protection oculaire, les gants, un masque respiratoire, etc.) nécessaires pour s'assurer de leur propre sécurité et celle des autres dans le milieu de travail.	Utilise souvent les vêtements de protection et l'équipement (p. ex. la protection oculaire, les gants, un masque respiratoire, etc.) nécessaires pour s'assurer de leur propre sécurité et celle des autres dans le milieu de travail.	Utilise parfois les vêtements de protection et l'équipement (p. ex. la protection oculaire, les gants, un masque respiratoire, etc.) nécessaires pour s'assurer de leur propre sécurité et celle des autres dans le milieu de travail.	Utilise rarement les vêtements de protection et l'équipement (p. ex. la protection oculaire, les gants, un masque respiratoire, etc.) nécessaires pour s'assurer de leur propre sécurité et celle des autres dans le milieu de travail.	N'utilise pas les vêtements de protection et l'équipement (p. ex. la protection oculaire, les gants, un masque respiratoire, etc.) nécessaires pour s'assurer de leur propre sécurité et celle des autres dans le milieu de travail.

COMMUNICATION

L'élève...	Niveau de compétences 4	Niveau de compétences 3	Niveau de compétences 2	Niveau de compétences 1	Niveau de compétences R
<p>Attente : A5 dégager la pertinence des règlements en matière de santé et de sécurité s'appliquant à la réalisation de travaux d'entretien et de réparation de véhicules.;</p> <p>Contenus d'apprentissage : A5.1 identifier les dangers auxquels sont exposés les techniciens dans le cadre</p>	Décrit et démontre toujours la capacité de suivre les précautions de sécurité nécessaires pour assurer l'utilisation sécuritaire de l'équipement de	Décrit et démontre souvent la capacité de suivre les précautions de sécurité nécessaires pour assurer l'utilisation sécuritaire de l'équipement de	Décrit et démontre parfois la capacité de suivre les précautions de sécurité nécessaires pour assurer l'utilisation sécuritaire de l'équipement de	Décrit et démontre rarement la capacité de suivre les précautions de sécurité nécessaires pour assurer l'utilisation sécuritaire de l'équipement de	Ne décrit et ne démontre pas la capacité de suivre les précautions de sécurité nécessaires pour assurer l'utilisation sécuritaire de l'équipement de l'atelier.

de l'entretien et de la réparation de véhicules (p. ex., matières dangereuses comme le liquide de frein, l'huile de moteur et de transmission; risque associé à l'utilisation d'équipement lourd et d'outils mécaniques; travail dans des endroits exigus et des positions inconfortables);	l'atelier.	l'atelier.	l'atelier.	l'atelier.	
---	------------	------------	------------	------------	--

HABILETÉS DE LA PENSÉE

<p>L'élève...</p> <p>Attente : A5 dégager la pertinence des règlements en matière de santé et de sécurité s'appliquant à la réalisation de travaux d'entretien et de réparation de véhicules.;</p> <p>Contenus d'apprentissage : A5.2 identifier des mesures, de l'équipement et des dispositifs permettant de minimiser les risques d'accident dans les ateliers de mécanique (p. ex., formation des travailleurs en matière de sécurité [consigne relative aux matières dangereuses et aux machines]; équipement de protection individuelle tels les lunettes et les chaussures de sécurité, les protecteurs d'oreilles, le masque anti-poussières; extincteur).</p>	Identifie toujours les risques potentiels dans le cadre de l'entretien des véhicules ou engins, et démontre l'utilisation des procédures de sécurité pour atténuer ces risques.	Identifie souvent les risques potentiels dans le cadre de l'entretien des véhicules ou engins, et démontre l'utilisation des procédures de sécurité pour atténuer ces risques.	Identifie parfois les risques potentiels dans le cadre de l'entretien des véhicules ou engins, et démontre l'utilisation des procédures de sécurité pour atténuer ces risques.	Identifie rarement les risques potentiels dans le cadre de l'entretien des véhicules ou engins, et démontre l'utilisation des procédures de sécurité pour atténuer ces risques.	N'identifie pas les risques potentiels dans le cadre de l'entretien des véhicules ou engins, et démontre l'utilisation des procédures de sécurité pour atténuer ces risques.
---	---	--	--	---	--

CONNAISSANCES ET COMPRÉHENSION

<p>L'élève...</p> <p>Attente : A5 dégager la pertinence des règlements en matière de santé et de sécurité s'appliquant à la réalisation de travaux d'entretien et de réparation de véhicules.;</p> <p>Contenus d'apprentissage : A5.3 citer les principaux règlements visant à protéger la santé et la sécurité des travailleurs du secteur des transports et du public (p. ex., Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail [1997], Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle [1998]) ainsi que les organismes faisant autorité dans ce domaine</p>	Démontre toujours une connaissance des responsabilités professionnelles dans l'industrie des transports en ce qui concerne la sécurité personnelle et publique.	Démontre souvent une connaissance des responsabilités professionnelles dans l'industrie des transports en ce qui concerne la sécurité personnelle et publique.	Démontre parfois une connaissance des responsabilités professionnelles dans l'industrie des transports en ce qui concerne la sécurité personnelle et publique.	Démontre rarement une connaissance des responsabilités professionnelles dans l'industrie des transports en ce qui concerne la sécurité personnelle et publique.	Ne démontre pas de connaissance des responsabilités professionnelles dans l'industrie des transports en ce qui concerne la sécurité personnelle et publique.
--	---	--	--	---	--

Devoirs de sécurité no 1 – Inventaire des pièces et contrôle de sécurité

Utilisez une règle pour tracer soigneusement un plan de votre espace de travail et identifiez l'emplacement des éléments listés plus bas. Montrez les espaces de travail autour des équipements importants. Cochez les articles trouvés pour vous assurer qu'il ne manque rien :

Portes d'entrée/de sortie	
Sorties de secours	
Extincteurs	
Alarmes incendie	
Trousse de premiers soins	
Bassin oculaire	
Boutons d'arrêt d'urgence ou de coupure de courant	
Bancs de travail	
Espace d'entreposage pour les outils	
Espaces d'entreposage de projets	
Espace d'entreposage des huiles usées	
Espace d'entreposage de chiffons souillés d'huile	
Perceuse à colonne	
Espaces de nettoyage d'outils et de matériel	
Meuleuse sur socle	
Machine à monter les pneus	
Équilibreuse de roues	
Tour à frein	
Espace du soudage à l'arc	
Espace du soudage oxyacétylénique	
Espace de sécurité pour le pont élévateur	
Espace d'entreposage des liquides inflammables	
Commande des ventilateurs d'extraction	
Rectifieuse de soupape	
Espace d'entreposage des compteurs et de l'équipement d'essai	
Espace d'entreposage des fournitures	
Espaces d'entreposage de produits de nettoyage (les balais, les pelles à poussière, etc.)	
Lunettes de sécurité et écrans faciaux	

Devoir n° 2 – La sécurité générale

En groupes de deux, analysez le problème qui vous a été assigné. Vous devez donner une description détaillée des règles de sécurité à observer dans ce cas précis. L'information pour les recherches peut être trouvée dans des sources diverses; consultez des manuels scolaires, l'internet, les manuels d'utilisation ou ceux des fournisseurs locaux. Chaque groupe fera une présentation de 5 à 10 minutes à la classe. Vous devrez décrire le thème et montrez l'importance de la sécurité dans les milieux de la technologie du transport.

- Groupe 1 Soudage à l'arc
- Groupe 2 Chalumeaux oxyacétyléniques
- Groupe 3 Meuleuse d'établi
- Groupe 4 Machine à monter et à démonter les pneus
- Groupe 5 Équilibreuse de roues
- Groupe 6 Pont élévateur pour véhicules
- Groupe 7 Crics roulants hydrauliques et chandelles de sécurité
- Groupe 8 Moteurs en marche
- Groupe 9 Tour à frein
- Groupe 10 Produits chimiques, les solvants et les liquides

Devoir n° 3 – Réaliser un contrôle de sécurité

Une fois par mois, on demandera à un groupe de réaliser une vérification de la sécurité de l'atelier ou du laboratoire. Pour accomplir cette tâche, le groupe doit premièrement dessiner une liste de contrôle de sécurité à utiliser pour l'inspection. La liste de contrôle doit comporter les titres suivants :

1. L'état du contenu de la trousse de premiers soins
2. L'état de l'équipement de sécurité
3. L'état de l'équipement de protection incendie
4. L'état du matériel et des accessoires de nettoyage
5. L'état des espaces d'entreposage
6. L'état des outils et de l'équipement
7. L'état de l'entreposage des matériaux
8. L'état de l'entretien ménager

L'enseignante ou l'enseignant vous renseignera sur les normes de sécurité. Vous devrez préparer une liste de contrôle en vue de procéder à un contrôle de la sécurité de l'atelier. Quand votre liste aura été approuvée, vous devrez procéder à une première vérification, pour ensuite faire un rapport

Exemple:

**Installation de technologie des transports
La liste de vérification santé et sécurité**

Enseignant/enseignante: _____

Élève: _____

Date de l'inspection: _____

Espace INSPECTÉ	Condition	Mesures nécessaires	Date de rectification
Lunettes protectrices			
Trousse de premiers soins			
Bassin oculaire			
Bouton d'arrêt d'urgence/disjoncteurs			
Extincteurs			
Machines et équipement			
Les ventilateurs et les systèmes de ventilation			
Les outils à main			
Les outils électriques/pneumatiques			
Les planchers, les établis et les éviers			
Pont élévateur de véhicules			
Entrepôt pour les produits inflammables, l'entreposage et l'étiquetage des produits chimiques			
Les crics roulants et les chandelles			

La technologie des transports

Liste de vérification pour l'inspection de sécurité du véhicule

Élève : _____

La date de l'inspection: _____

La marque/ le modèle du véhicule: _____

Kilométrage inscrit: _____

<u>La composante / Le système INSPECTÉ</u>	<u>LA CONDITION</u>	<u>LES ACTIONS REQUISES</u>	<u>LA DATE CORRIGÉE</u>
Les systèmes d'éclairage			
Les systèmes de freinage			
Les systèmes d'échappement			
Les systèmes de direction			
Les systèmes de suspension			
Les systèmes à carburant			
Les systèmes de lignes d'arbres de transmission			
Les pneus			
Les ceintures de sécurité			
Le pare-brise			
Les systèmes de dégivrage/de refroidissement			
Les panneaux de carrosserie / les rétroviseurs			

Devoirs de sécurité no 5 – Modèle de feuille de journal pour l'élève : Responsabilité de l'élève
Pour fournir aux élèves une méthode pour documenter au quotidien le travail d'entretien et de réparation et aider à incorporer la littératie et la numératie dans les épreuves pratiques.

**Le curriculum de l'Ontario Curriculum 9e et 10e année
 Éducation de technologie**

Les contenus d'apprentissage:

A4. Application de connaissance en mathématiques et technologies

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

A4.2. Fournir des informations sur les travaux en cours, p. ex. ; compléter un ordre de travail, une liste des pièces ou un carnet de bord, utilisant la documentation appropriée.

A4.3 Mettre en pratique les principes, les procédures, les termes et les sigles mathématiques et scientifiques appropriés dans les rapports de travaux effectués sur les véhicules et autres embarcations.

< Nom de ton école >
 < Nom du programme >
 < Code de cours > ~ < Nom de l'enseignant >

Feuille de journal



Student Name:

Week Of:

Log Sheet Instructions:

- Students must complete and hand in Log Sheets every week.
- This is the student's opportunity to gain credit for practical shop work that has been completed during the shop portion of the Transportation Technology program.
- Completed Log Sheets will be used to calculate a portion of the student's final grade.

Date	Time In	Time Out	Estimated Labour Time	Project Description	Instructor Evaluation
Monday					/5
Tuesday					/5
Wednesday					/5
Thursday					/5
Friday					/5

Week Total

Week Total

Notes:
 All fields must be completed in order to achieve full credit for practical shop work.
 Project Description fields should be completed using sufficient detail to accurately describe what the student was working on throughout the in-shop portion of the Transportation Technology class.

Comments:

Échantillon:

Quiz sécurité – La presse d’atelier

1. Quelle est la capacité de charge de la presse d’atelier?

2. Si le palier/l’arbre ne bouge pas, arrêtez d’exercer la pression et avertissez l’enseignant ou l’enseignante.

vrai ou faux

3. Lorsque vous utilisez la presse d’atelier, vous devez exercer une pression constante.

vrai ou faux

4. En utilisant la presse d’atelier, vous devez :

- A. vous assurez de porter l’équipement de sécurité
- B. utiliser la bonne taille d’adaptateur
- C. fixer/soutenir adéquatement la pièce avec laquelle vous travaillez
- D. toutes ces réponses

5. Avant d’utiliser la presse d’atelier, vous devez vous assurer que :

- A. le dispositif de protection fonctionne
- B. la presse d’atelier est fixée solidement au plancher
- C. le cylindre hydraulique ne coule pas
- D. toutes ces réponses

Réponses

1. Évaluer individuellement
2. vrai
3. vrai
4. d
5. d

QUIZ Sécurité — Le Soudage à l'arc/Mig/TIG

1. Afin de vous préparer à souder, vous devez :
 - A. trouver quelqu'un pour vous surveiller
 - B. porter l'équipement de protection pour les yeux, le visage, les mains et le système respiratoire
 - C. garder des chiffons près de vous pour essuyer l'outil
 - D. apprendre à prodiguer les premiers soins

2. Une bonne ventilation est très importante parce que :
 - A. vous avez besoin d'une alimentation suffisante d'air
 - B. les matériaux de soudage dégagent une légère odeur
 - C. les matériaux de soudage peuvent émettre des vapeurs toxiques
 - D. l'air devient vicié et ne circule pas

3. Vous remarquez un défaut dans l'équipement de soudage. Vous devez :
 - A. l'entreposer
 - B. avertir votre superviseur
 - C. demander l'avis de votre ami
 - D. nettoyer l'établi

4. La correcte teinte de lentille pour un masque de soudage doit être de catégorie :
 - A. no 5
 - B. no 10
 - C. no 3
 - D. no 8

5. Avant de souder, vous devez inspecter l'environnement de travail pour :
 - A. des liquides inflammables
 - B. des chiffons gras
 - C. un périmètre sécuritaire de soudage
 - D. toutes ces réponses

Réponses

- 1.b
- 2.c
- 3.b
- 4.b
- 5.d

Quiz sécurité – Le chargement de batteries

1. Quel équipement de protection individuelle doit-on porter en chargeant une batterie?
 - A. Les lunettes de sécurité
 - B. les chaussures de sécurité
 - C. un tablier résistant aux produits chimiques et les Lunettes de sécurité
 - D. un masque respiratoire

2. L'acide sulfurique des batteries peut causer de brûlures chimiques graves.

vrai ou faux

3. Les vapeurs produites de la batterie pendant le chargement peuvent causer une explosion.

vrai ou faux

4. Avant de brancher le chargeur, on doit s'assurer que :

- A. la batterie n'est pas gelée
- B. la batterie est pleine d'eau distillée
- C. la batterie est dans un endroit bien aéré
- D. toutes ces réponses

5. Le chargeur de batterie doit être branché avant de le raccorder à la batterie.

vrai ou faux

6. La tension d'une batterie complètement chargée est :

- A. 13,5 volts
- B. 12,0 volts
- C. 12,6 volts
- D. 13,0 volts

7. En retirant une batterie d'une auto, il faut toujours :

- A. retirer le câble positif d'abord
- B. retirer le câble négatif d'abord
- C. pas d'importance lequel des câbles sont retiré d'abord
- D. enlever les deux câbles en même temps

Réponses

- | | |
|---------|---------|
| 1. c | |
| 2. vrai | 5. faux |
| 3. vrai | 6. c |
| 4. d | 7. b |

Quiz sécurité – Tour à frein

1. Avant d'usiner un rotor ou un tambour de frein, il faut vérifier :
 - A. le rotor ou le tambour pour des fissures
 - B. si la mèche de découpeuse du tour à frein est endommagée
 - C. que le rotor ou le tambour est fixé correctement
 - D. toutes ces réponses

2. En manoeuvrant le tour à frein il faut :
 - A. porter les lunettes de sécurité appropriées
 - B. s'assurer que tous les vêtements amples et les bijoux ne sont pas nuisibles
 - C. laisser le tour à frein sans surveillance
 - D. seulement a et b

3. Le but d'une courroie silencieuse est de :
 - A. réduire le montant de bruit et donner une réduction lisse
 - B. réduire le montant de bruit
 - C. protéger le rotor ou le tambour de frein
 - D. éviter d'endommager le tour à frein

4. Si l'épaisseur spécifiée minimum du rotor est de 24,7 mm et l'épaisseur réelle du rotor après l'avoir usiné est de 23,9 mm, il faut :
 - A. remplacer le rotor de frein sur l'auto
 - B. remplacer le rotor de frein avec un neuf
 - C. continuer à refaire la surface du rotor de frein
 - D. aucune de ces réponses.

5. La quantité maximale qu'on peut enlever du rotor de frein par coupe est :
 - A. 0,006 po ou 0,15 mm
 - B. 0,06i po ou 1,5 mm
 - C. 0,02 po ou 0,50 mm
 - D. 0,040 po ou 1,01 mm

6. Si le diamètre maximal spécifié du tambour de frein est de 235,00 mm et le diamètre réel du tambour de frein après l'usinage est de 225 mm, il faut :
 - A. replacer le tambour de frein sur l'auto
 - B. remplacer le tambour de frein avec un neuf
 - C. continuer à refaire la surface du tambour de frein
 - D. aucune de ces réponses

7. Si le fini du rotor de frein est rugueux après l'usinage il faut :
 - A. vérifier la condition de la mèche de coupe
 - B. vérifier la courroie silencieuse
 - C. vérifier si le rotor de frein est bien fixé
 - D. toutes ces réponses

Réponses

1. D
2. D
3. A
4. B
5. A
6. A
7. D

Quiz sécurité – Compresseur de ressorts hélicoïdaux

1. Pourquoi doit-on être très attentif lorsqu'on utilise le compresseur de ressorts hélicoïdaux?
 - A. Il est possible d'endommager le ressort hélicoïdal
 - B. Il est possible d'endommager la jambe de suspension
 - C. Un ressort hélicoïdal tient beaucoup d'énergie emmagasinée
 - D. Il est possible d'endommager le compresseur de ressorts hélicoïdaux

2. Avant de comprimer un ressort hélicoïdal, on doit s'assurer que :
 - A. le ressort hélicoïdal est inséré correctement dans le compresseur
 - B. l'écrou de tige de piston est retiré
 - C. l'enseignant ou l'enseignante a inspecté la configuration du compresseur de ressorts hélicoïdaux
 - D. réponses a et c

3. En comprimant le ressort hélicoïdal, on remarque que ce n'est pas uniformément comprimé, il faut :
 - A. taper le ressort hélicoïdal avec un marteau
 - B. relâcher la tension du compresseur, régler le ressort hélicoïdal à nouveau et avertir l'enseignant ou l'enseignante
 - C. continuer à comprimer le ressort hélicoïdal
 - D. aucune de ces réponses

4. En utilisant le compresseur de ressorts hélicoïdaux, on doit toujours :
 - A. toujours porter des lunettes de sécurité
 - B. être conscient des autres élèves dans le lieu de travail
 - C. garder les mains et les doigts à l'écart
 - D. Toutes ces réponses

5. Lorsque vous remplacez les ressorts hélicoïdaux, il faut remplacer la paire (les 2 côtés).

vrai ou faux

6. Lorsque vous remplacez une jambe de suspension, il faut :
 - A. vérifier si les roulements de la jambe de suspension ne sont pas endommagés
 - B. vérifier si les pare-poussière ne sont pas endommagés
 - C. vérifier si les ressorts isolateurs en caoutchouc ne sont pas endommagés
 - D. toutes ces réponses

7. Avant de retirer la jambe du compresseur de ressorts hélicoïdaux, il faut :
 - A. s'assurer que le ressort hélicoïdal est inséré correctement sur la jambe
 - B. s'assurer que l'écrou de tige de piston est bien en place
 - C. tout ce qui précède
 - D. aucune de ces réponses

Réponses

1. C
2. D
3. B
4. D
5. VRAI
6. D
7. C

Quiz sécurité – Perceuse à colonne

1. Avant d'utiliser la perceuse à colonne, il faut :
 - A. s'assurer que la pièce à usiner est solidement fixée
 - B. porter l'équipement de sécurité approprié tels les lunettes de sécurité et l'écran facial
 - C. s'assurer que le foret est en bon état et de la bonne taille
 - D. toutes ces réponses

2. Il est important d'attacher et sécuriser les cheveux longs et les vêtements amples parce qu'ils pourraient se coincer dans le foret rotatif.
Vrai ou faux

3. Lorsqu'on perce un trou dans un tuyau rond, il faut :
 - A. utiliser un pointeau pour marquer l'emplacement du trou à percer
 - B. tenir la pièce à usiner de ses mains
 - C. fixer la pièce en place solidement dans un bloc en V
 - D. réponses a et c

4. Lorsqu'on perce un trou, la pièce à usiner se desserre de l'étreinte, il faut :
 - A. saisir la pièce à usiner de sa main libre
 - B. appuyer sur le bouton d'arrêt de la perceuse à colonne et prendre un pas en arrière de la perceuse à colonne
 - C. demander à quelqu'un de tenir la pièce à usiner
 - D. aucune de ces réponses

5. Après avoir percé un trou dans la pièce à usiner, il faut :
 - A. limer les bavures du trou
 - B. enlever le foret
 - C. enlever la clé de mandrin
 - D. toutes ces réponses

6. Lorsqu'on perce un grand trou dans un morceau de métal, il faut :
 - A. commencer par un petit foret et progressivement utiliser de plus grands forets jusqu'à la taille désirée
 - B. utiliser un grand foret et percer le trou
 - C. appliquer une pression légère et constante et utiliser du fluide de coupe
 - D. réponses a et c

7. Si le foret se coince dans la pièce à usiner, il faut :
 - A. arrêter la perceuse et la faire tourner à la main afin de la libérer de la pièce
 - B. arrêter la perceuse et la redémarrer pour essayer de la libérer de la pièce
 - C. continuer de percer jusqu'à ce que le foret soit libre
 - D. aucune de ces réponses

Réponses

1. D
2. VRAI
3. D
4. B
5. D
6. D
7. A

Quiz sécurité – les procédures d’urgence

Exercice de sécurité :

Demander aux élèves de dessiner un croquis de l’atelier de Technologie des transports en entier et d’étiqueter les éléments suivants :

- les alarmes d’incendie;
- les trousse de premiers soins;
- les interrupteurs d’arrêt d’urgence;
- les extincteurs d’incendie;
- l’interrupteur pour le système de ventilation;
- les sorties de secours.

Demander aux élèves de décrire les procédures d’urgence suivantes pour votre école :

- voie d’évacuation pour l’alarme d’incendie;
- procédures en cas de tornade;
- procédures de confinement barricadé.

Réponses

Évaluer individuellement

Quiz sécurité – Les extincteurs d’incendie

1. Un feu classe « A » est composé de :
 - A. l’huile ou la graisse
 - B. panneau électrique ou câblage
 - C. magnésium
 - D. bois, papier ou chiffons

2. Un incendie de graisse est un exemple d’un incendie de :
 - A. classe A
 - B. classe B
 - C. classe C
 - D. classe D

3. Comment est-ce qu’un extincteur de classe « B » éteint un feu ?
 - A. Il arrose le feu avec de l’eau.
 - B. Il étouffe le feu avec des produits chimiques en poudre sèche.
 - C. Il vaporise le feu de CO2 au feu et aspire tout l’oxygène près du feu
 - D. Il couvre le feu avec une couche de mousse spéciale

4. Un exemple d’un incendie de classe « C » est :
 - A. un bloc-piles d’un véhicule électrique
 - B. un incendie d’huile
 - C. un coffret métallique de la transmission
 - D. le tissu d’un véhicule

5. Il ne faut jamais utiliser un extincteur de classe « A » pour un incendie d’un panneau électrique parce que :
 - A. ça n’éteindra pas le feu;
 - B. ça pourrait intensifier le feu
 - C. la mousse chimique n’éteindra pas le feu
 - D. l’eau dans l’extincteur classe « A » peut causer une décharge électrique

6. Un véhicule qui est en feu est un exemple d’un incendie de :
 - A. classe « A »
 - B. classe « B »
 - C. classe « D »
 - D. toutes ces réponses

7. Quel type d’extincteur doit-on utiliser pour un incendie de métal combustible ?
 - A. Classe « A »
 - B. classe « B »
 - C. classe « C »
 - D. classe « D »

Réponses

1. d
2. b
3. c
4. a
5. d
6. d
7. d

Quiz sécurité – la manipulation et l'entreposage des liquides inflammables

1. L'essence devrait être entreposée dans :
 - A. un contenant approuvé
 - B. une armoire de rangement non inflammable conçue à cet effet
 - C. loin de la lumière directe du soleil et des sources possibles d'inflammation
 - D. toutes ces réponses

2. Les contenants de carburants ne doivent jamais être remplis au maximum de leur capacité parce que par temps chaud, l'expansion du carburant peut causer un débordement.

Vrai ou faux

3. Lorsqu'on ajoute du carburant à une tondeuse, il faut :
 - A. laisser le moteur refroidir pendant 10 minutes avant d'ajouter le carburant
 - B. porter des lunettes de sécurité
 - C. ajouter du carburant dans un endroit bien aéré
 - D. toutes ces réponses

4. Si un liquide inflammable est renversé sur les vêtements, il faut :
 - A. éviter les sources d'inflammation
 - B. prendre une douche dès que possible avec du savon et de l'eau
 - C. laver les vêtements dès que possible avec beaucoup d'eau
 - D. toutes ces réponses

5. Lorsqu'on entrepose les petits moteurs, il faut :
 - A. remplir le réservoir
 - B. vider tout le carburant du réservoir
 - C. l'entreposer dans un endroit bien aéré
 - D. aucune de ces réponses

6. Lorsqu'on remplace un filtre à carburant d'un véhicule doté d'un moteur à injection, il faut :
 - A. travailler dans un endroit bien aéré
 - B. informer les collègues que vous allez ouvrir le système de carburant
 - C. faire chuter la pression du système de carburant avant d'enlever le filtre à carburant
 - D. toutes ces réponses

7. La pression de carburant dans certains moteurs à injection peut s'élever aussi haut que :
 - A. 10 lb/po²
 - B. 20 lb/po²
 - C. 60 lb/po²
 - D. 200 lb/po²

Réponses :

1. d
2. vrai
3. d
4. d
5. b
6. d
7. c

Quiz sécurité – SIMDUT et les fiches signalétiques (FS)

Section 1 : Questions ouvertes

Expliquez SIMDUT.

Expliquez les fiches signalétiques.

Selon la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* de l'Ontario, quelle est la responsabilité de l'employeur concernant le SIMDUT?

Section 2 : Choix multiples

1. Si un contenant contient plus de 100 ml de matière dangereuse, l'étiquette doit contenir les renseignements supplémentaires suivants :
 - a) le nom du chimiste de l'entreprise
 - b) les risques de facteur de temps
 - c) b et d
 - d) les mesures de précaution pour la manipulation
2. Les étiquettes d'un produit contrôlé doivent contenir l'appellation chimique ou le nom du produit, un renvoi à la FS, les mesures de précaution et :
 - a) le numéro de téléphone du service d'urgence
 - b) le numéro de téléphone de l'hôpital
 - c) les premiers soins
 - d) le numéro de téléphone de l'entreprise
3. Au Canada, l'étiquette SIMDUT du fournisseur doit être écrite :
 - a) en français
 - b) en anglais
 - c) en chinois
 - d) dans les deux langues officielles
4. Au moment de vendre un produit comportant des matières dangereuses, le fournisseur doit inclure :
 - a) un rabais
 - b) les fiches signalétiques
 - c) le SIMDUT
 - d) les politiques de SST
5. Une fiche signalétique doit être :
 - a) conservée dans le dossier pour toujours
 - b) lue puis jetée
 - c) photocopiée pour tous les travailleurs
 - d) placée dans un cartable et conservée pour 3 ans

Réponses :

Section 1 : Questions ouvertes

1. Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
2. Les fiches signalétiques
3. D'informer les travailleurs des matières dangereuses. Tous les employés doivent avoir leur certificat SIMDUT (Nouveau depuis mai 2014).

Section 2 : Choix multiples

1. c
2. c
3. d
4. b
5. d

Quiz sécurité – Premiers soins et la manipulation de produits chimiques

Section 1 : Questions ouvertes

Pourquoi doit-on toujours porter l'équipement de protection individuelle (ÉPI) lorsqu'on manipule des produits chimiques?

Qui devrait donner les premiers soins dans un cas échéant?

Quelle est la mesure nécessaire requise pour un déversement de produits chimiques?

Section 2 : Choix multiples

1. Toutes les blessures doivent être signalées à l'enseignant ou l'enseignante immédiatement.

- a) toujours
- b) parfois
- c) jamais
- d) peut-être

2. Quelle classification d'extincteur doit toujours se trouver dans un atelier de technologie des transports?

- a) classe A
- b) classe B
- c) classe C
- d) classe A à usages multiples

3. Les blessures mineures doivent être signalées.

- a) toujours
- b) parfois
- c) jamais
- d) peut-être

4. L'équipement de protection est nécessaire seulement quand la machinerie est en marche.

- a) vrai
- b) faux
- b) peut-être
- d) parfois

5. Les cheveux longs doivent être attachés avant l'utilisation de tous les outils électriques.

- a) toujours
- b) parfois
- c) jamais
- d) peut-être

Réponses :

Section 1 : Questions ouvertes

1. Les déversements, les explosions, les accidents, etc.
2. Seules les personnes qualifiées en premiers soins.
3. Informe l'enseignant ou l'enseignante, élimine correctement, porte l'ÉPI, etc.

Section 2 : Choix multiples

1. a
2. d
3. a
4. b
5. a

Quiz sécurité – Trousse de premiers soins

Section 1 : Questions ouvertes

Précisez l'emplacement de la **TROUSSE DE PREMIERS SOINS** dans la salle de classe et dans les ateliers de technologie des transports :

Dans le cas d'un accident mineur dans l'atelier de technologie des transports, que faut-il faire?

Section 2 : Vérification du contenu de la trousse de premiers soins

Trouvez une des trousses de premiers soins dans la salle de classe et inspectez le contenu. Utilisez la **LISTE DE VÉRIFICATION** ci-dessous pour faire l'inventaire du contenu, faites des suggestions pour les ajouts et notez tous les éléments manquants.

Éléments	quant.	Ajouts proposés
Guide de secourisme Ambulance St Johns		
Masques faciaux		
Gants jetables en latex		
Paire de ciseaux		
Basin réniforme en plastique		
Éclisses en bois		
Rouleaux de matelassure		
Pansements adhésifs		
Tampons de gaze stérile 3 po x 3 po		
Bandages de gaze 4 po		
Bandages de contention 6 po		
Pansements triangulaires		
Épingles de sureté		
Pansements de gaze stérilisés		
Pansements de combat stérilisés		
Rouleau de ruban adhésif - 1 ½ po de large		
Tampons antiseptiques		
Onguent contre les brûlures		
Sacs de glace chimique		
		Éléments manqués

Réponses:

Section 1 : Questions ouvertes

1. L'emplacement de la trousse de premiers soins à votre lieu de travail.
2. Tous les accidents, peu importe la gravité, doivent être communiqués à l'enseignant ou l'enseignante.

Quiz sécurité – Les crics roulants hydrauliques

Section 1 : Questions ouvertes

Pourquoi est-il important d'appliquer le frein de stationnement du véhicule **ET** de bloquer les roues **AVANT** d'essayer de soulever le véhicule avec un cric roulant?

Pourquoi est-il important d'effectuer une **INSPECTION DE SOUBASSEMENT DE CARROSSERIE** avant d'essayer de soulever le véhicule avec un cric roulant?

Pourquoi doit-on **TOUJOURS** utiliser des chandelles de sécurité lorsqu'on soulève un véhicule en utilisant un cric roulant pour effectuer une réparation?

Section 2 : Choix multiples

- Où peut-on trouver l'information qui explique où se trouvent les points de levage du véhicule?
 - sur le cric roulant
 - dans le guide d'utilisation du véhicule
 - sur l'étiquette de la portière du véhicule
 - toutes ces réponses
- Quelles conditions suivantes doivent être satisfaites avant d'essayer de soulever un véhicule en utilisant un cric roulant?
 - portières du véhicule fermées
 - frein de stationnement appliqué
 - roues bloquées
 - toutes ces réponses
- Où peut-on trouver le taux de **FORCE PORTANTE TOTALE** d'un cric roulant?
 - sur le cric roulant
 - dans le guide d'utilisation du véhicule
 - sur l'étiquette de la portière du véhicule
 - toutes ces réponses
- Lesquels des accidents en milieu de travail suivant peuvent être le résultat direct d'une mauvaise utilisation d'un cric roulant?
 - des dommages mécaniques faits au véhicule
 - des dommages corporels
 - la mort
 - toutes ces réponses

Réponses :

Section 1 : Questions ouvertes

1. Il est important d'engager le frein de stationnement et de bloquer les roues pour éviter le véhicule de rouler lorsqu'il est soulevé.
2. Une inspection de soubassement de carrosserie doit être effectuée pour s'assurer que le châssis du véhicule a une structure solide.
3. Les chandelles de sécurité doivent toujours être utilisées pour qu'il n'y ait aucune chance que le véhicule puisse tomber quand on y travaille.

Section 2 : Choix multiples

1. b
2. d
3. a
4. d

Quiz sécurité – l'entretien général

Section 1 : Questions ouvertes

Pourquoi est-ce que l'entretien général est important dans l'atelier de technologie de transports?

Pourquoi est-il important de remettre une pièce d'équipement promptement au bon endroit dans l'entrepôt après avoir terminé une tâche?

Décrivez la condition dans laquelle l'élève devrait laisser son lieu de travail après avoir terminé sa tâche.

Section 2 : Choix multiples

- Laquelle des personnes suivantes est responsable de maintenir un environnement sécuritaire et organisé dans la classe de technologie de transports?
 - le directeur
 - les élèves
 - l'enseignant ou l'enseignante
 - toutes ces réponses
- Combien de temps est consacré à la fin de chaque classe à des tâches d'entretien général?
 - 45 minutes
 - 20 minutes
 - 10 minutes
 - 15 minutes
- Que doit-on faire dans le cas d'un déversement accidentel de liquides?
 - en informer les autres qui travaillent en proximité
 - en informer l'enseignant
 - étendre une matière absorbante
 - toutes ces réponses
- Qu'est-ce qu'on doit faire si un outil est accidentellement endommagé pendant qu'on effectue une tâche dans l'atelier de technologie de transports?
 - choisir un autre outil
 - informer l'enseignant ou l'enseignante
 - le remettre dans l'entrepôt
 - toutes ces réponses

Réponses :

Section 1 : Questions ouvertes

1. Un lieu de travail organisé est essentiel à un environnement sécuritaire, productif et professionnel.
2. Les outils et l'équipement doivent être remis promptement au bon endroit de l'entrepôt de sorte qu'ils soient disponibles aux autres élèves.
3. Chaque élève doit laisser leur lieu de travail comme il s'attend à le trouver.

Section 2 : Choix multiples

1. b
2. c
3. d
4. b

Quiz sécurité – La meuleuse d’angle

Section 1 : Questions ouvertes

Quelles sont les 3 inspections importantes qu’on doit faire **AVANT** de démarrer la meuleuse d’angle?

Quelle est la cause la plus commune de blessures lorsque la meuleuse d’angles est utilisée incorrectement?

Quelles mesures peuvent être prises afin d’essayer d’éviter la condition dangereuse sous le nom d’effet de **REBOND**?

Section 2 : Choix multiples

1. Lesquelles des pièces d’équipement de protection individuelle suivantes doivent être utilisées lorsqu’on travaille avec la meuleuse d’angle?
 - a. des lunettes de sécurité
 - b. des gants de protection
 - c. un écran facial complet
 - d. toutes ces réponses
2. Quelles conditions sont produites de l’utilisation d’une meuleuse d’angle sur une surface métallique?
 - a. la friction
 - b. des étincelles
 - c. de la chaleur
 - d. toutes ces réponses
3. Quelle est la distance recommandée entre le travailleur qui utilise une meuleuse d’angle et les autres travailleurs?
 - a. 6 mètres (20 pieds)
 - b. 3 mètres (10 pieds)
 - c. 12 mètres (40 pieds)
 - d. 1 mètre (3 pieds)
4. Lesquels des articles suivants peuvent augmenter le risque d’incendie s’il est exposé à la chaleur et aux étincelles produites par l’utilisation d’une meuleuse d’angle?
 - a. le bois et le papier
 - b. les batteries d’automobile
 - c. les liquides inflammables
 - d. toutes ces réponses

Réponses :

Section 1 : Questions ouvertes

1. Vérifier la condition du disque de meulage, vérifier que le disque est correctement installé sur l'axe de meule et vérifier que le dispositif de protection est en place et fixé correctement.
2. Les lacérations sont les blessures les plus communes pour les opérateurs de meuleuse d'angle qui en font au mauvais usage puisque les accessoires se détachent et deviennent des projectiles.
3. On peut éviter les rebonds en appuyant le disque de meulage sur la pièce sans le forcer de façon à éviter qu'il devienne pincé ou coincé.

Section 2 : Choix multiples

1. d
2. d
3. a
4. d

Quiz sécurité – Clé à chocs

Section 1 : Questions ouvertes

Comment peut-on déterminer si l'utilisation d'une douille ou d'un accessoire avec une clé à chocs pneumatique est sécuritaire?

Pourquoi est-il important d'inspecter soigneusement chaque douille ou accessoire avant de l'utiliser sur une clé à chocs?

Section 2 : Choix multiples

1. Quelle pièce d'équipement de protection individuelle **DOIT** toujours être portée lorsqu'on utilise une clé à chocs?
 - a. des chaussures de sécurité
 - b. des lunettes de sécurité
 - c. un écran facial complet
 - d. toutes ces réponses
2. Environ quel niveau de décibel une clé à chocs pneumatique peut-elle produire?
 - a. 45 dB
 - b. 75 dB
 - c. 105 dB
 - d. 155 dB
3. Que faut-il faire si une fissure fine dans le mur d'une douille est repérée?
 - a. l'utiliser quand même
 - b. signaler l'enseignant ou l'enseignante
 - c. signaler tes amis
 - d. le jeter à la poubelle
4. Lorsqu'on utilise une clé à chocs et qu'une sensation de picotements dans les doigts et les bras survient, il faut :
 - a. continuer à utiliser l'outil
 - b. signaler l'enseignant ou l'enseignante
 - c. se dépêcher à terminer la tâche
 - d. toutes ces réponses
5. Quel accessoire **DOIT** être utilisé pour poser une pièce de fixation à l'aide d'une clé à chocs?
 - a. un dispositif limiteur de couple
 - b. une douille universelle
 - c. une rallonge
 - d. toutes ces réponses

Réponses :

Section 1 : Questions ouvertes

1. Les douilles sont habituellement noires et elles ont été approuvées et désignées sécuritaires pour l'utilisation avec tous les outils de choc pneumatiques.
2. Les douilles et les accessoires endommagés ou fissurés peuvent se briser ou se détacher s'ils sont utilisés avec une clé à chocs et blesser l'opérateur ou les spectateurs.

Section 2 : Choix multiples

1. b
2. c
3. b
4. b
5. a

Quiz sécurité – Manipulation des carburants

Section 1 : Questions ouvertes

Dans quel type de contenant peut-on entreposer les carburants en toute sécurité?

Où est-ce qu'on garde les contenants de carburants bien scellés lorsqu'ils ne sont pas utilisés?

Au moment de remplir le réservoir de carburant d'une tondeuse, vous renversez accidentellement de l'essence. Que devez-vous faire?

Section 2 : Choix multiples

1. Quelle pièce obligatoire d'équipement de sécurité **DOIT** toujours être portée en manipulant l'essence?
 - a. des chaussures de sécurité
 - b. des lunettes de sécurité
 - c. un écran facial complet
 - d. toutes ces réponses
2. Lequel des énoncés suivants ne devrait **JAMAIS** être utilisé ou être à proximité lorsqu'on manipule de l'essence :
 - a. en entonnoir
 - b. une pompe à siphon
 - c. un téléphone cellulaire
 - d. toutes ces réponses
3. L'exposition prolongée aux vapeurs d'essence peut provoquer certaines des réactions suivantes. Lesquelles? ?
 - a. l'étourdissement
 - b. la confusion
 - c. des maux de tête
 - d. toutes ces réponses
4. Lesquels des énoncés suivants pourraient être une source potentielle d'incendie en cas de déversement d'essence?
 - a. brancher des câbles de démarrage
 - b. démarrer un moteur
 - c. Le système d'allumage d'une automobile
 - d. toutes ces réponses

Réponses :

Section 1 : Questions ouvertes

1. Le carburant doit seulement être entreposé dans des contenants scellés et approuvés.
2. Lorsqu'ils ne sont pas utilisés, les contenants scellés doivent être entreposés dans le casier de l'école désigné pour les MATIÈRES INFLAMMABLES.
3. En cas de déversement d'essence, j'utiliserais une méthode appropriée de contrôle des déversements, l'enseignant doit être avisé et la machinerie est fermée jusqu'à ce que le déversement soit nettoyé.

Section 2 : Choix multiples

1. b
2. c
3. d
4. d

Quiz sécurité – Outils pneumatiques

Section 1 : Questions ouvertes

Dressez une liste de 5 outils pneumatiques les plus utilisés dans le programme de Technologie des transports :

Où doit-on diriger l'air d'échappement d'un outil pneumatique pendant l'usage?

Section 2 : Choix multiples

1. Quelle pièce d'équipement de sécurité **DOIT** toujours être portée, peu importe l'outil pneumatique utilisé?
 - a. les chaussures de sécurité
 - b. un écran facial complet
 - c. des lunettes de sécurité
 - d. toutes ces réponses
2. Que doit-on vérifier visuellement avant de brancher tout outil pneumatique?
 - a. les tuyaux d'air
 - b. les raccords du conduit d'air
 - c. les têtes d'accouplement du conduit d'air
 - d. toutes ces réponses
3. Quand est-il nécessaire de couper la pression d'air au tuyau d'alimentation d'air?
 - a. lorsqu'on change d'outils
 - b. Lorsque le cours est terminé
 - c. lorsqu'il n'est pas utilisé
 - d. toutes ces réponses
4. Laisser les tuyaux courir par terre dans les allées ou enroulés près des pieds peut causer quelle sorte d'accident au travail?
 - a. des blessures corporelles
 - b. des glissades et des chutes
 - c. des blessures aux autres élèves
 - d. toutes ces réponses
5. Lesquels des énoncés suivants est un exemple d'une utilisation acceptable d'air comprimé?
 - a. souffler la poussière des trous de boulons
 - b. enlever la poussière de la peau
 - c. épousseter la poussière des vêtements
 - d. toutes ces réponses

Réponses :

Section 1 : Questions ouvertes

1. Un cliquet pneumatique — Un burin pneumatique — Un pistolet cloueur pneumatique — Un gonfleur de pneus pneumatique — Un broyeur pneumatique — Une soufflette pneumatique — Un outil de coupure d'air pneumatique — Une perceuse pneumatique
2. L'air d'échappement doit toujours être dirigé loin de l'opérateur.

Section 2 : Choix multiples

1. c
2. d
3. d
4. d
5. d

Quiz sécurité – Outils à main

Section 1 : Questions ouvertes

Dressez une liste de 5 outils à main le plus souvent utilisés dans le programme de Technologie des transports :

Quelle règle en matière de sécurité est commune à tous ces outils à main?

Section 2 : Choix multiples

1. Au moment d'inspecter un outil à main, avant de s'en servir, on remarque qu'il est endommagé, que faut-il faire?
 - a. l'utiliser quand même
 - b. informer les autres élèves
 - c. signaler l'enseignant
 - d. toutes ces réponses
2. Quel risque peut être associé au fait d'utiliser un tournevis comme levier?
 - a. des blessures corporelles
 - b. des dommages aux composantes
 - c. des dommages au tournevis
 - d. toutes ces réponses
3. Après avoir utilisé un outil, dans quel état doit-il être rangé?
 - a. propre
 - b. en bon état
 - c. à la place qui lui est désignée
 - d. toutes ces réponses
4. Quel est le risque d'utiliser une « clé passepartout » pour enlever une fixation rouillée?
 - a. endommager la clé
 - b. causer des blessures aux autres élèves
 - c. toutes ces réponses
 - d. Causer des blessures corporelles
5. Lesquels des outils à main suivants ont besoin de réparations périodiques avec une meuleuse d'établi pour éviter une situation dangereuse appelée « champignonage »?
 - a. les lames de scie à métaux
 - b. les poinçons et les ciseaux
 - c. les clés
 - d. toutes ces réponses

Réponses :

Section 1 : Questions ouvertes

1. Une clé à rochet — les douilles — une scie à métaux — les pinces — un marteau — un tournevis
2. On doit toujours porter des lunettes de sécurité, peu importe l'outil à main qu'on utilise.

Section 2 : Choix multiples 1. c, 2. d, 3. d, 4. b, 5. b

Quiz sécurité – Élévateur de véhicules

Section 1 : Questions ouvertes

Il existe trois blessures possibles pour les personnes qui utilisent un élévateur de véhicules incorrectement, elles sont :

Pour quelle raison est-il important d'effectuer une **INSPECTION DE SOUBASSEMENT DE CARROSSERIE** sur un véhicule **AVANT** d'essayer de le soulever sur l'élévateur de véhicules?

Section 2 : Choix multiples

1. Lequel ou lesquels des individus suivants est permis de conduire le véhicule pour rentrer et sortir de l'atelier?
 - a. les élèves de la 12e année
 - b. les élèves assurés et détenant un permis de conduire
 - c. l'enseignant ou l'enseignante
 - d. toutes ces réponses
2. Où peut-on trouver l'information de la force portante totale de l'élévateur afin de déterminer si un véhicule peut être soulevé en toute sécurité?
 - a. dans le manuel du propriétaire
 - b. sur l'élévateur
 - c. sur l'étiquette de la portière du véhicule
 - d. toutes ces réponses
3. Où peut-on trouver le poids PNBV (poids minimal brut du véhicule) afin de déterminer si un véhicule peut être soulevé en toute sécurité sur un élévateur?
 - a. dans le manuel du propriétaire
 - b. sur l'élévateur
 - c. sur l'étiquette sur la portière du véhicule
 - d. toutes ces réponses
4. Où peut-on trouver l'information relative à l'emplacement des points de levage recommandés par le fabricant afin de déterminer si un véhicule peut être soulevé avec un élévateur à deux colonnes?
 - a. dans le manuel du propriétaire
 - b. sur l'élévateur
 - c. sur l'étiquette de la portière du véhicule
 - d. toutes ces réponses
5. En soulevant un véhicule sur un élévateur à deux colonnes, quel est le nom du test qu'on doit effectuer aussitôt que les roues du véhicule quittent le plancher?
 - a. le test d'élévateur
 - b. le test de rebond
 - c. le test de sécurité
 - d. le test d'automobile

Réponses :

Section 1 : Questions ouvertes

1. Trois blessures potentielles aux individus qui utilisent un élévateur de véhicules incorrectement comprenant tout pouvant aller jusqu'à la mort.
2. Une inspection du soubassement de carrosserie doit être effectuée afin de déterminer si le châssis ou la carrosserie du véhicule a l'intégrité structurelle et est en bon état pour être soulevé sur un élévateur de véhicules.

Section 2 : Choix multiples

1. c
2. b
3. c
4. a
5. b

Quiz sécurité – Les dispositifs de protection (protecteur) de machines

Section 1 : Questions ouvertes

Décris le but premier des dispositifs de protection pour les machines.

Que faut-il faire si on a besoin d'utiliser la meuleuse d'établi, mais que le protecteur de sécurité a été enlevé?

Avant d'effectuer une réparation sur une pièce de machinerie qui nécessite que le protecteur de sécurité soit enlevé, que **faut-il** faire avant d'enlever le protecteur de sécurité?

Section 2 : Choix multiples

1. Quelle pièce d'équipement de sécurité obligatoire **DOIT** toujours être portée en travaillant avec des machines et des protecteurs de machines?
 - a. des bottes de sécurité
 - b. des lunettes de sécurité
 - c. des dispositifs anti-bruit
 - d. toutes ces réponses
2. Sous quelle condition est-ce qu'un dispositif de protection a besoin d'être réparé?
 - a. il est devenu lâche
 - b. il est fissuré
 - c. il n'est pas bien fixé
 - d. toutes ces réponses
3. Le but premier des dispositifs de protection est d'empêcher certains des éléments suivants de s'entremêler avec les parties de la machine. Lesquels? ?
 - a. les cheveux longs
 - b. les mains
 - c. les vêtements amples
 - d. toutes ces réponses

Réponses :

Section 1 : Questions ouvertes

1. L'objectif des protecteurs sur les machines est de garder l'opérateur sain et sauf.
2. On ne devrait jamais utiliser les machines sans dispositifs de protection. Informer l'enseignant immédiatement.
3. La machine doit être « verrouillée » en toute sécurité afin d'empêcher toute autre personne de l'utiliser jusqu'à ce que le protecteur soit réinstallé.

Section 2 : Choix multiples

1. b
2. d
3. d

Quiz sécurité – Tronçonneuse à métaux

Section 1 : Questions ouvertes

Dressez une liste de l'équipement de protection individuelle (ÉPI) qu'on **DOIT** porter en manœuvrant une **tronçonneuse à métaux**.

Quelle est la procédure recommandée si un élève gaucher utilise la **tronçonneuse à métaux**?

Section 2 : Choix multiples

1. Lesquels des éléments suivants est une consigne sécuritaire recommandée pour un individuel utilisant la tronçonneuse à métaux?
 - a. attacher les cheveux longs
 - b. fixer les vêtements amples
 - c. enlever les bijoux
 - d. toutes ces réponses
1. Quelle est la position recommandée pour l'opérateur lorsqu'il utilise la tronçonneuse à métaux?
 - a. à côté du disque
 - b. devant le disque
 - c. derrière le disque
 - d. toutes ces réponses
2. Utilisant une tronçonneuse à métaux pour couper le tube d'échappement en acier peut créer lesquels des éléments suivants?
 - a. une chaleur élevée
 - b. des pièces métalliques chaudes
 - c. des étincelles
 - d. toutes ces réponses
3. Lesquels des éléments communs suivants souvent trouvés dans l'atelier de technologie des transports pourraient constituer un risque d'incendie, s'ils sont laissés à proximité d'une tronçonneuse à métaux en marche?
 - a. des chiffons imbibés d'huile
 - b. des batteries d'automobiles
 - c. le nettoyeur pour le carburateur
 - d. toutes ces réponses
4. Que devrait-on faire à la pièce de matériel **AVANT** de démarrer la tronçonneuse à métaux?
 - a. la pièce doit être nettoyée
 - b. la fixer avec notre main
 - c. la serrée en place
 - d. toutes ces réponses

Réponses :

Section 1 : Questions ouvertes

1. En utilisant la tronçonneuse à métaux, les opérateurs doivent porter un écran facial complet, des lunettes de sécurité, des gants de protection et des chaussures de sécurité.
2. Si un élève gaucher utilise la tronçonneuse à métaux, il doit se servir de la main droite pour les opérations de coupe.

Section 2 : Choix multiples

1. d
2. a
3. d
4. d
5. c

Quiz sécurité – Chalumeaux oxyacétyléniques

Section 1 : Questions ouvertes

Quel équipement de protection individuelle DOIT être porté pour utiliser le chalumeau oxyacétylénique?

Comment doit-on entreposer les cylindres d'oxygène et d'acétylène lorsqu'ils ne sont pas utilisés?

Section 2 : Choix multiples

- En raison des lumières brillantes créées en coupant le métal, les lunettes de coupe sécuritaires doivent être portées en utilisant les chalumeaux oxyacétyléniques. Quel niveau de protection **MINIMAL est** requis?
 - teinte 2
 - teinte 8
 - teinte 5
 - teinte 10
- Quelles matières, si combinées avec l'oxygène des chalumeaux oxyacétyléniques, ont le potentiel de créer un incendie puissant?
 - le bois et le papier
 - l'huile et la graisse
 - le savon et l'eau
 - toutes ces réponses
- Lesquels des éléments suivants est un outil approprié pour l'allumage des chalumeaux oxyacétyléniques?
 - un briquet jetable
 - un perceur
 - une allumette
 - toutes ces réponses
- En démarrant les chalumeaux oxyacétyléniques, quel gaz doit-on **ALLUMER** en premier?
 - l'oxygène
 - les deux gaz ensemble
 - l'acétylène
 - il n'y a pas d'importance
- En éteignant les chalumeaux oxyacétyléniques, quel gaz doit-on **ÉTEINDRE** d'abord?
 - l'oxygène
 - les deux gaz ensemble
 - l'acétylène
 - il n'y a pas d'importance

Réponses :

Section 1 : Questions ouvertes

1. En utilisant les chalumeaux oxyacétyléniques, les opérateurs doivent porter des lunettes de coupe, des gants de protection, des vêtements de protection et des chaussures de protection.
2. Les cylindres d'oxygène et d'acétylène doivent toujours être entreposés dans une position verticale et entreposés dans un endroit bien aéré, avec leurs bouchons de protection en place.

Section 2 : Choix multiples

1. c
2. b
3. b
4. c
5. c

Quiz sécurité – Meuleuse d'établi

Section 1 : Questions ouvertes

Quel équipement de protection individuelle DOIT être porté pour utiliser une meuleuse d'établi?

Pourquoi est-il important d'inspecter soigneusement la meule **AVANT** de mettre la meuleuse d'établi en marche?

Section 2 : Choix multiples

- Lorsque la meuleuse d'établi est en marche, l'opérateur devrait toujours se positionner de quelle façon?
 - devant la meule
 - à côté de la meule
 - derrière la meule
 - toutes ces réponses
- Pour régler le **PORTE-OUTIL** sur la meuleuse d'établi, quelle est la distance recommandée entre le porte-outil et la surface de la meule?
 - 1,5 mm ou 1/16 po
 - 6 mm ou 1/4 po
 - 3 mm ou 1/8 po
 - 12 mm ou 1/2 po
- Quelle partie de la meule est la surface recommandée pour le meulage?
 - la face
 - le côté gauche
 - le côté droit
 - toutes ces réponses
- En remplaçant la meule sur une meuleuse d'établi, quelles inspections devraient être faites avant de mettre la machine en marche?
 - le bon taux de T/M
 - le bon dégagement du porte-outil
 - le bon réglage de l'arbre
 - toutes ces réponses
- Si la meuleuse d'établi se met soudainement à faire du bruit et à vibrer violemment. Que faut-il faire?
 - essayer de l'arrêter à la main
 - couper l'alimentation
 - se dépêcher à terminer le travail
 - toutes ces réponses

Réponses :

Section 1 : Questions ouvertes

1. L'équipement de protection individuelle qui doit être porté en utilisant la meuleuse d'établi est un écran facial approuvé ou de lunettes de sécurité, des gants de protection et des chaussures de sécurité.
2. La meule doit être inspectée afin de détecter des fissures, des brèches ou d'autres défauts qui pourraient compromettre son intégrité structurelle .

Section 2 : Choix multiples

1. b
2. c
3. a
4. d
5. b

Quiz sécurité – Les moteurs en marche

Section 1 : Questions ouvertes

Nomme trois risques possibles causés par un moteur en marche.

Pourquoi est-ce que les ventilateurs de refroidissements électriques sont si dangereux?

Pourquoi ne faut-il jamais retirer un bouchon de radiateur d'un moteur en marche?

Pourquoi est-ce que les cheveux longs et les vêtements amples sont dangereux autour d'un moteur en marche?

Qu'est-ce que produit un moteur en marche?

Réponses:

Section1:Questions ouvertes

1. Les brûlures, les coupures, etc.
2. Les coupures, les pertes de doigts, etc.
3. Des brûlures sévères pourraient se produire
4. Pris/coincé dans des pièces mobiles, etc.
5. Le monoxyde de carbone

Quiz sécurité – La machine à monter les pneus

Section 1 : Questions ouvertes

Quel équipement de protection individuelle (ÉPI) DOIT être porté en utilisant une machine à monter les pneus?

Dressez une liste de 3 « points de pincement » capables de causer des blessures lorsque la machine n'est pas utilisée correctement.

Section 2 : Choix multiples

1. Il est nécessaire d'utiliser du lubrifiant sur le pneu en retirant/installant les pneus.

- a) toujours
- b) parfois
- c) jamais
- d) peut-être

2. On retrouve combien de « points de pincement » lorsqu'on utilise une machine à monter les pneus?

- a) 1
- b) 2
- c) 3
- d) plusieurs

3. Quelle est la pression maximale de gonflage pour le pneu sur lequel vous travaillez si vous employez la machine à monter les pneus?

- a) 25 lb/po²
- b) 32 lb/po²
- c) 35 lb/po²
- d) spécifications du fabricant

Réponses :

Section 1 : Questions ouvertes

1. L'équipement de protection individuelle qui doit être porté en utilisant la machine à monter les pneus est des lunettes de sécurité approuvées, des gants de protection, des chaussures de sécurité, etc.
2. Le pneu à la jante, l'obus de valve, les soudures de la jante, etc.

Section 2 : Choix multiples

1. a
2. d
3. d

Quiz sécurité – L'équilibrage de roues

Section 1 : Questions ouvertes

Où doit-on toujours se tenir quand une équilibrage de roues tourne?

Est-ce que la saleté, la boue ou la neige dans la roue a un effet sur le résultat d'équilibrage d'un train de roues?

Section 2 : Choix multiples

1. Est-il important de vérifier la pression de gonflage du pneu avant de l'équilibrer?
a) toujours b) parfois
c) jamais d) peut-être
2. Les jantes en aluminium et en acier nécessitent-elles le même type de plomb de roue?
a) toujours b) parfois
c) jamais d) peut-être
3. Une équilibrage de roues devrait être boulonnée au plancher.
a) toujours b) parfois
c) jamais d) peut-être
4. Une équilibrage de roues n'aura jamais besoin d'être calibrée après l'achat initial.
a) vrai b) faux
c) jamais d) peut-être

Réponses :

Section 1 : Questions ouvertes

1. Au côté
2. Oui, assurez-vous toujours que les roues sont propres.

Section 2 : Choix multiples

1. a
2. c
3. a
4. b

Quiz sécurité – Mouvement de véhicule

Section 1 : Questions ouvertes

**LES ÉLÈVES NE SONT PAS PERMIS DE CONDUIRE UN VÉHICULE DANS LE
LABORATOIRE DE TECHNOLOGIE DES TRANSPORTS!**

Section 2 : Choix multiples

**LES ÉLÈVES NE SONT PAS PERMIS DE CONDUIRE UN VÉHICULE DANS LE
LABORATOIRE DE TECHNOLOGIE DES TRANSPORTS!**

Réponses :

Section 1 : Questions ouvertes

LES ÉLÈVES NE SONT PAS PERMIS DE CONDUIRE UN VÉHICULE DANS LE LABORATOIRE DE TECHNOLOGIE DES TRANSPORTS!

Section 2 : Choix multiples

LES ÉLÈVES NE SONT PAS PERMIS DE CONDUIRE UN VÉHICULE DANS LE LABORATOIRE DE TECHNOLOGIE DES TRANSPORTS!

Évaluation:

OCTE Rubrique de sécurité

Utiliser la rubrique suivante pour évaluer les niveaux de compétences des élèves lorsqu'ils travaillent avec les outils ou l'équipement dans l'atelier.

Rubrique développée conformément au curriculum de l'Ontario, Éducation technologique - 11e et 12e année, 2009.

Niveau de compétences 4: (Exemplaire) (80%-100%)	Niveau de compétences 3: (Acquis) (70%-79%)	Niveau de compétences 2: (En voie d'acquisition) (60%-69%)	Niveau de compétences 1: (Débute) (50%-59%)	Niveau de compétences R: (Inadmissible) (0%-49%)
---	--	--	--	---

MISE EN APPLICATION

L'élève ...	Niveau de compétences 4	Niveau de compétences 3	Niveau de compétences 2	Niveau de compétences 1	Niveau de compétences R
<p>Attente: A5 dégager la pertinence des règlements en matière de santé et de sécurité s'appliquant à la réalisation de travaux d'entretien et de réparation de véhicules;</p> <p>Contenus d'apprentissage: A5.2 identifier des mesures, de l'équipement et des dispositifs permettant de minimiser les risques d'accident dans les ateliers de mécanique (p. ex., formation des travailleurs en matière de sécurité [consigne relative aux matières dangereuses et aux machines]; équipement de protection individuelle tels les lunettes et les chaussures de sécurité, les protecteurs d'oreilles, le masque anti poussières; extincteur).</p>	Utilise toujours les vêtements de protection et l'équipement (p. ex. la protection oculaire, les gants, un masque respiratoire, etc.) nécessaires pour s'assurer de leur propre sécurité et celle des autres dans le milieu de travail.	Utilise souvent les vêtements de protection et l'équipement (p. ex. la protection oculaire, les gants, un masque respiratoire, etc.) nécessaires pour s'assurer de leur propre sécurité et celle des autres dans le milieu de travail.	Utilise parfois les vêtements de protection et l'équipement (p. ex. la protection oculaire, les gants, un masque respiratoire, etc.) nécessaires pour s'assurer de leur propre sécurité et celle des autres dans le milieu de travail.	Utilise rarement les vêtements de protection et l'équipement (p. ex. la protection oculaire, les gants, un masque respiratoire, etc.) nécessaires pour s'assurer de leur propre sécurité et celle des autres dans le milieu de travail.	N'utilise pas les vêtements de protection et l'équipement (p. ex. la protection oculaire, les gants, un masque respiratoire, etc.) nécessaires pour s'assurer de leur propre sécurité et celle des autres dans le milieu de travail.

COMMUNICATION

L'élève ...	Niveau de compétences 4	Niveau de compétences 3	Niveau de compétences 2	Niveau de compétences 1	Niveau de compétences R
<p>Attente: A5 dégager la pertinence des règlements en matière de santé et de sécurité s'appliquant à la réalisation de travaux d'entretien et de réparation de véhicules.;</p> <p>Contenus d'apprentissage: A5.1 identifier les dangers auxquels sont exposés les techniciens dans le cadre de l'entretien et de la réparation de véhicules (p. ex., matières dangereuses comme le liquide de frein, l'huile de moteur et de</p>	Décrit et démontre toujours la capacité de suivre les précautions de sécurité nécessaires pour assurer l'utilisation sécuritaire de l'équipement de l'atelier.	Décrit et démontre souvent la capacité de suivre les précautions de sécurité nécessaires pour assurer l'utilisation sécuritaire de l'équipement de l'atelier.	Décrit et démontre parfois la capacité de suivre les précautions de sécurité nécessaires pour assurer l'utilisation sécuritaire de l'équipement de l'atelier.	Décrit et démontre rarement la capacité de suivre les précautions de sécurité nécessaires pour assurer l'utilisation sécuritaire de l'équipement de l'atelier.	Ne décrit et ne démontre pas la capacité de suivre les précautions de sécurité nécessaires pour assurer l'utilisation sécuritaire de l'équipement de l'atelier.

transmission; risque associé à l'utilisation d'équipement lourd et d'outils mécaniques; travail dans des endroits exigus et des positions inconfortables);;					
---	--	--	--	--	--

HABILITÉS DE LA PENSÉE

L'élève ...	Identifie toujours les risques potentiels dans le cadre de l'entretien des véhicules ou engins, et démontre l'utilisation des procédures de sécurité pour atténuer ces risques.	Identifie souvent les risques potentiels dans le cadre de l'entretien des véhicules ou engins, et démontre l'utilisation des procédures de sécurité pour atténuer ces risques.	Identifie parfois les risques potentiels dans le cadre de l'entretien des véhicules ou engins, et démontre l'utilisation des procédures de sécurité pour atténuer ces risques.	Identifie rarement les risques potentiels dans le cadre de l'entretien des véhicules ou engins, et démontre l'utilisation des procédures de sécurité pour atténuer ces risques.	N'identifie pas les risques potentiels dans le cadre de l'entretien des véhicules ou engins, et démontre l'utilisation des procédures de sécurité pour atténuer ces risques.
<p>Attente: A5 dégager la pertinence des règlements en matière de santé et de sécurité s'appliquant à la réalisation de travaux d'entretien et de réparation de véhicules.;</p> <p>Contenus d'apprentissage: A5.2 identifier des mesures, de l'équipement et des dispositifs permettant de minimiser les risques d'accident dans les ateliers de mécanique (p. ex., formation des travailleurs en matière de sécurité [consigne relative aux matières dangereuses et aux machines]; équipement de protection individuelle tels les lunettes et les chaussures de sécurité, les protecteurs d'oreilles, le masque anti poussières; extincteur).</p>					

CONNAISSANCES ET COMPRÉHENSION

L' élève ...	Démontre toujours une connaissance des responsabilités professionnelles dans l'industrie des transports en ce qui concerne la sécurité personnelle et publique..	Démontre souvent une connaissance des responsabilités professionnelles dans l'industrie des transports en ce qui concerne la sécurité personnelle et publique..	Démontre parfois une connaissance des responsabilités professionnelles dans l'industrie des transports en ce qui concerne la sécurité personnelle et publique..	Démontre rarement une connaissance des responsabilités professionnelles dans l'industrie des transports en ce qui concerne la sécurité personnelle et publique.	Ne démontre pas de connaissance des responsabilités professionnelles dans l'industrie des transports en ce qui concerne la sécurité personnelle et publique.
<p>Attente: A5 dégager la pertinence des règlements en matière de santé et de sécurité s'appliquant à la réalisation de travaux d'entretien et de réparation de véhicules.;</p> <p>Contenus d'apprentissage: A5.3 citer les principaux règlements visant à protéger la santé et la sécurité des travailleurs du secteur des transports et du public (p. ex., Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT], Loi sur la santé et la sécurité au travail [1990], Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail [1997], Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle [1998]) ainsi que les organismes faisant autorité dans ce domaine</p>					

SECTION 4 : PASSEPORTS SÉCURITÉ**APERÇU**

Cette section contient des passeports de sécurité, outils qui permettent de suivre l'acquisition des connaissances et des compétences de chaque étudiant en matière de sécurité. Ces passeports permettent de s'assurer que les étudiants ont compris les procédures de sécurité et les règles spécifiques s'appliquant aux outils et aux appareils et qu'ils ont réussi les tests de sécurité nécessaires. Il est recommandé que les enseignants gardent toujours un registre contenant tous les passeports signés.

Les passeports de sécurité peuvent être signés par les enseignants, les parents et les élèves avant tout travail sur une machine ou un outil. La signature d'un enseignant signifie que l'étudiant a suivi une formation et qu'il a réussi les tests. Il existe trois types de passeports; les enseignants peuvent choisir celui qui convient le mieux à leurs besoins. Veillez à ce que les passeports choisis abordent les politiques du conseil scolaire et de l'école.

Fiche de sécurité : une fiche par étudiant indiquant son niveau de compétence pour chaque machine inscrite sur la fiche.

Passeport de sécurité 1 : une seule fiche par étudiant avec une machine; comprend une case pour parapher et une autre pour la note; se range dans le cahier de notes de l'étudiant.

Passeport de sécurité 2 : une fiche par étudiant où figure une liste de sujets; à ranger dans les registres de l'enseignant.

Passeport de sécurité 3 : une seule fiche par étudiant avec un seul appareil/procédure/machine par tableau; comprend une case pour la signature des parents qui sert de renforcement ou d'autorisation (voir le directeur pour les permissions).

REMARQUE

Il convient de considérer l'ensemble du contenu des présents documents en matière de sécurité strictement comme des suggestions et des recommandations. Ce ne sont pas des documents juridiques et ils ne devraient pas être considérés comme des politiques officielles ou comme ayant une force obligatoire. Ni l'OCTE, ni ses collaborateurs ne prétendent que les contenus qui suivent sont exacts ou complets et n'acceptent aucune responsabilité pour les dommages découlant leur utilisation. Les personnes qui utilisent ce document ne devraient pas présumer que toutes les mises en garde et les mesures de précaution figurent aux présentes, ni présumer qu'elles ne sont pas tenues de connaître de l'information ou des mesures complémentaires ou que les politiques du conseil ou règlements administratifs locaux y sont expressément intégrés.

Pour de plus amples renseignements relatifs à la sécurité, veuillez consulter les politiques et règlements de votre municipalité, de votre école et de votre conseil, ainsi que les manuels d'utilisation des pièces d'équipement précises.

Modèle de fiche de sécurité de l'élève

Information sur l'élève		Légende des cotes	
Nom :		Niveau 1 : Installation de l'équipement uniquement; l'enseignant doit effectuer le travail.	
Numéro d'étudiant :		Niveau 2 : Utilisation de l'équipement avec l'aide de l'enseignant.	
Année :		Niveau 3 : Utilisation de l'équipement avec la supervision de l'enseignant.	
Cours/Section :		Niveau 4 : Utilisation de l'équipement avec la permission de l'enseignant. (Remarque : Un élève peut améliorer son niveau en obtenant plus de directives, en s'exerçant et en ses compétences. Tous les élèves doivent obtenir la permission de l'enseignant pour utiliser l'équipement)	
<u>Appareil</u>	<u>Niveau</u>	<u>Signature</u>	<u>Date</u>

Passeport sécurité — laboratoire de technologie

Le passeport de sécurité vise à garantir que les étudiants connaissent bien l'ensemble des dispositifs de sécurité de chaque appareil dans le local technique avant de s'en servir.

La procédure générale est la suivante :

1. La démonstration par l'enseignant : Lorsque l'enseignant présente du nouveau matériel, les étudiants prennent note de la date de la démonstration dans leur passeport de sécurité. Cette entrée doit être paraphée par l'enseignant (voir l'exemple ci-dessous). L'enseignant montre comment faire fonctionner l'appareil, exécuter la procédure et utiliser les équipements de protection individuelle (par exemple, porter une protection oculaire, s'attacher les cheveux, enlever les bijoux, porter des vêtements de protection, etc.) Les étudiants prennent des notes dans leur carnet, notes qui seront rangées avec le passeport de sécurité signé. Dans le journal du cours, l'enseignant prend les présences pour cette leçon sur la sécurité et s'organise pour qu'il y ait des séances de rattrapage pour les absents.
2. Test: Chaque étudiant doit passer un test écrit ou oral sur la procédure ou la technique sécuritaire de travail, et décrit tous les dispositifs de sécurité et toutes les consignes qui doivent être suivies. Les tests individuels sont conçus pour compléter les règles de sécurité générale dans l'espace de travail. Une fois le test terminé avec succès, l'étudiant inscrit la date dans la colonne appropriée et l'enseignant paraphe le document pour confirmer que le test a bien été fait. **REMARQUE IMPORTANTE : L'enseignant doit garder une copie du test.**
3. Démonstration par l'élève : l'élève doit démontrer à l'enseignant qu'il a une connaissance approfondie des règles de sécurité relatives au matériel et qu'il est en mesure de démontrer concrètement sa compétence. Quand l'enseignant constate que l'étudiant sait installer l'appareil et l'utiliser de manière sécuritaire, il signe cette partie du passeport.
4. Une fois que l'élève a rempli les exigences des points 1, 2 et 3, l'enseignant signe la dernière colonne du passeport de sécurité indiquant que l'étudiant a l'autorisation d'utiliser cet appareil ou ce matériel, ou d'exécuter les procédures. Les élèves doivent être en mesure de présenter à l'enseignant leur passeport signé chaque fois qu'ils souhaitent utiliser cet appareil.

Remarque : Trois types de passeports sont fournis, le n° 1 peut servir de cahier de notes aux étudiants pour l'utilisation de chaque machine; le n° 2 peut servir à faire signer l'enseignant pour l'utilisation de plusieurs appareils. Dans le n° 2, les étudiants prennent des notes de sécurité sur une feuille à part. Le passeport n° 3 nécessite une feuille par outil par étudiant, et peut être rangé dans le cahier des étudiants ou gardé dans les dossiers de l'enseignant (ou les deux).

Formulaire 2

Nom de l'élève : _____ Cours/Classe : _____

Appareil ou procédure : _____							
A assisté à la formation et à la démonstration faite par l'enseignant (Notes consignées)		A réussi l'évaluation écrite ou orale		A montré sa capacité à monter et à faire fonctionner l'appareil en toute sécurité		A reçu la permission de l'enseignant	
Date de la leçon	Initiales de l'ens.	Date du test	Initiales de l'ens.	Date de la démo.	Initiales de l'ens.	Date	Initiales de l'ens.

Appareil ou procédure : _____							
A assisté à la formation et à la démonstration faite par l'enseignant (Notes consignées)		A réussi l'évaluation écrite ou orale		A montré sa capacité à monter et à faire fonctionner l'appareil en toute sécurité		A reçu la permission de l'enseignant	
Date de la leçon	Initiales de l'ens.	Date du test	Initiales de l'ens.	Date de la démo.	Initiales de l'ens.	Date	Initiales de l'ens.

Appareil ou procédure : _____							
A assisté à la formation et à la démonstration faite par l'enseignant (Notes consignées)		A réussi l'évaluation écrite ou orale		A montré sa capacité à monter et à faire fonctionner l'appareil en toute sécurité		A reçu la permission de l'enseignant	
Date de la leçon	Initiales de l'ens.	Date du test	Initiales de l'ens.	Date de la démo.	Initiales de l'ens.	Date	Initiales de l'ens.

Passeport de sécurité 3

L'Équipement et procédures

Passeport — presse d'atelier

Conditions générales

Les élèves doivent avoir suivi une formation sur l'utilisation correcte et sécuritaire de la **presse d'atelier** **AVANT** de pouvoir s'en servir. Les élèves doivent démontrer à l'enseignant leur compétence ainsi que les méthodes de travail sécuritaires à suivre avant l'utilisation de **la presse d'atelier**.

Équipement de protection individuelle :

- écran facial complet,
- lunettes de sécurité,
- combinaison ou tablier,
- chaussures de sécurité,
- dispositifs de protection.

Facteurs de risques :

- petits projectiles,
- entorses,
- blessures à l'impact [la désintégration des pièces],
- points de pincement possibles.

- L'élève a suivi la formation.
- L'élève connaît les moyens de protection individuelle.
- L'élève est conscient des facteurs de risques possibles.

Signature de l'élève

Signature de l'enseignant

Date de la formation

Passeport — soudage à l'ARC/MIG/TIG

Conditions générales

Les élèves doivent suivre la formation et doivent connaître les bonnes procédures **du matériel de soudage à l'arc/Mig/TIG AVANT** de s'en servir. L'élève doit démontrer à l'enseignant les procédures de travail sécuritaires à suivre avant d'utiliser **le matériel de soudage à l'arc**.

Équipement de protection individuelle :

- masque de soudeur muni d'une lentille teintée de catégorie no 10,
- lunettes de sécurité,
- gants de soudage de cuir,
- combinaison ou une veste/un tablier de cuir,
- chaussures de sécurité,
- écran de soudeur.

Facteurs de risques :

- écoulement de métal fondu,
- décharges électriques,
- brûlures par flash électrique [des rayons ultraviolets],
- vapeurs de soudage,
- petits projectiles [laitier fragmenté ou débris],
- brûlures sévères.

- L'élève a suivi la formation.
- L'élève connaît les moyens de protection individuelle.
- L'élève est conscient des facteurs de risques possibles.

Signature de l'élève

Signature de l'enseignant

Date de la formation

Passeport — manipulation de batteries et les méthodes de chargement

Conditions générales

Les élèves doivent suivre la formation en l'utilisation sécuritaire de méthodes pour le **chargement et la manipulation des batteries AVANT** de procéder. L'élève doit démontrer à l'enseignant les procédures de travail sécuritaires à suivre avant de manipuler ou de charger une batterie.

Équipement de protection individuelle :

- lunettes de sécurité,
- chaussures de sécurité,
- gants de travail [résistant aux acides],
- combinaison,
- tablier résistant aux produits chimiques.

Facteurs de risques :

- explosion,
- lésions oculaires,
- brûlures chimiques,
- arcs électriques,
- fumés et vapeurs,
- tensions au bas du dos.

- L'élève a suivi la formation.
- L'élève connaît les moyens de protection individuelle.
- L'élève est conscient des facteurs de risques possibles.

Signature de l'élève

Signature de l'enseignant

Date de la formation

Passeport — tour à frein

Conditions générales

Les élèves doivent suivre la formation en l'utilisation sécuritaire de méthodes pour le **tour à frein AVANT** de s'en servir. L'élève doit démontrer à l'enseignant les procédures de travail sécuritaires à suivre avant d'utiliser **le tour à frein**.

Équipement de protection individuelle :

- lunettes de sécurité,
- chaussures de sécurité,
- masque protecteur contre la poussière.

Facteurs de risques :

- lésions oculaires,
- coupures et égratignures,
- brûlures,
- emmêlement,
- pincement et écrasement des doigts.

- L'élève a suivi la formation.
- L'élève connaît les moyens de protection individuelle.
- L'élève est conscient des facteurs de risques possibles.

Signature de l'élève

Signature de l'enseignant

Date de la formation

Passeport — compresseur de ressorts hélicoïdaux

Conditions générales

Les élèves doivent suivre la formation en l'utilisation sécuritaire de méthodes pour **le compresseur de ressorts hélicoïdaux** **AVANT** de s'en servir. L'élève doit démontrer à l'enseignant les procédures de travail sécuritaires à suivre avant d'utiliser **le compresseur de ressort hélicoïdal**.

Équipement de protection individuelle :

- lunettes de sécurité,
- chaussures de sécurité.

Facteurs de risques :

- lésions oculaires,
- coupures et éraflures,
- pincement et écrasement des doigts,
- blessures à l'impact [une rupture de pièces].

- L'élève a suivi la formation.
- L'élève connaît les moyens de protection individuelle.
- L'élève est conscient des facteurs de risques possibles.

Signature de l'élève

Signature de l'enseignant

Date de la formation

Passeport : perceuse à colonne

Conditions générales :

Les élèves doivent suivre la formation en l'utilisation sécuritaire de méthodes pour la **perceuse à colonne** **AVANT** de s'en servir. L'élève doit démontrer à l'enseignant les procédures de travail sécuritaires à suivre avant d'utiliser la perceuse à colonne

Équipement de protection individuelle :

- lunettes de sécurité,
- chaussures appropriées [bottes de travail],
- gants de travail.

Facteurs de risques :

- lésions oculaires,
- blessures aux mains,
- emmêlements (vêtements ou cheveux),
- glissements et chutes.

- L'élève a suivi la formation.
- L'élève connaît les moyens de protection individuelle.
- L'élève est conscient des facteurs de risques possibles.

Signature de l'élève

Signature de l'enseignant

Date de la formation

Passeport — procédures d'urgence dans les installations

Conditions générales

Les élèves doivent suivre la formation en l'utilisation sécuritaire de méthodes de **procédures d'urgence dans les installations AVANT** qu'ils puissent travailler dans l'atelier de technologie des transports. L'élève doit démontrer une compréhension de toutes les procédures d'urgence dans les installations avant de travailler dans l'atelier.

Équipement de protection individuelle :

- lunettes de sécurité.

Facteurs de risques :

- l'incapacité à comprendre et adapter les bonnes procédures d'urgence dans les installations pourrait entraîner des blessures à tous les participants.

- L'élève a suivi la formation.
- L'élève connaît les moyens de protection individuelle.
- L'élève est conscient des facteurs de risques possibles.

Signature de l'élève

Signature de l'enseignant

Date de la formation

Passeport — extincteurs d'incendie

Conditions générales

Les élèves doivent suivre la formation en l'utilisation sécuritaire de méthodes d'un extincteur d'incendie AVANT qu'ils puissent travailler dans l'atelier de technologie. L'élève doit démontrer l'utilisation sûre et compétente avant qu'ils/elles puissent travailler dans l'atelier de technologie.

Équipement de protection individuelle :

- lunettes de sécurité/protecteur facial

Facteurs de risques :

- lésions oculaires,
- brûlures.

- L'élève a suivi la formation.
- L'élève connaît les moyens de protection individuelle.
- L'élève est conscient des facteurs de risques possibles.

Signature de l'élève

Signature de l'enseignant

Date de la formation

Passeport — manipulation/l'entreposage des liquides inflammables

Conditions générales

Les élèves doivent suivre la formation en l'utilisation sécuritaire de méthodes de la manipulation/l'entreposage des liquides inflammables AVANT de s'en servir. L'élève doit démontrer à l'enseignant les procédures de travail sécuritaires pour la manipulation/l'entreposage des liquides inflammables.

Équipement de protection individuelle :

- lunettes de sécurité/protecteur facial,
- gants de travail,
- endroits bien ventilés.

Facteurs de risques :

- lésions oculaires,
- irritations de la peau,
- troubles respiratoires,
- brûlures.

- L'élève a suivi la formation.
- L'élève connaît les moyens de protection individuelle.
- L'élève est conscient des facteurs de risques possibles.

Signature de l'élève

Signature de l'enseignant

Date de la formation

Passeport — cric roulant hydraulique

Conditions générales

Les élèves doivent suivre la formation en l'utilisation sécuritaire de méthodes de chaque type de **crics roulants hydrauliques et les chandelles de sécurité** utilisés dans l'atelier de Technologie des transports **AVANT** de s'en servir. L'élève doit démontrer à l'enseignant les procédures de travail sécuritaires pour utiliser les **crics roulants hydrauliques** ou les **chandelles de sécurité**.

Équipement de protection individuelle :

- lunettes de sécurité,
- combinaison,
- chaussures de sécurité.

Facteurs de risques :

- pincement ou écrasement,
- pertes de vie,
- blessures à la main,
- coupures et éraflures,
- tensions musculaires,
- tensions au bas du dos.

- L'élève a suivi la formation.
- L'élève connaît les moyens de protection individuelle.
- L'élève est conscient des facteurs de risques possibles.

Signature de l'élève

Signature de l'enseignant

Date de la formation

Passeport — entretien général

Conditions générales

Les élèves doivent suivre la formation en l'utilisation sécuritaire de méthodes d'**entretien général** dans l'atelier de la technologie de transports **AVANT** qu'ils/elles puissent commencer à y travailler.

Équipement de protection individuelle :

- lunettes de sécurité,
- combinaison,
- chaussures de sécurité.

Facteurs de risques :

- lésions oculaires,
- blessures à la main,
- coupures et éraflures,
- déversements de produits chimiques,
- tensions musculaires,
- tensions au bas du dos.

- L'élève a suivi la formation.
- L'élève connaît les moyens de protection individuelle.
- L'élève est conscient des facteurs de risques possibles.

Signature de l'élève

Signature de l'enseignant

Date de la formation

Passeport — meuleuses d'angle

Conditions générales

Les élèves doivent suivre la formation en l'utilisation sécuritaire de méthodes de chaque type de 4", 5", 7 » **meuleuses d'angle** **AVANT** de s'en servir. Les dispositifs de protection appropriés doivent être en place avant d'utiliser cet équipement. L'élève doit démontrer à l'enseignant les procédures de travail sécuritaires pour utiliser les meuleuses d'angle.

Équipement de protection individuelle :

- protecteur facial complet,
- lunettes de sécurité,
- chaussures de sécurité,
- combinaison,
- protection auditive,
- gants de protection.

Facteurs de risques :

- des petits projectiles (copeaux métalliques ou débris),
- emmêlement,
- la perte auditive (l'utilisation prolongée sans ÉPI),
- brûlures,
- coupures et éraflures.

- L'élève a suivi la formation.
- L'élève connaît les moyens de protection individuelle.
- L'élève est conscient des facteurs de risques possibles.

Signature de l'élève

Signature de l'enseignant

Date de la formation

Passeport — clé à chocs

Conditions générales

Les élèves doivent suivre la formation en l'utilisation sécuritaire de méthodes de chaque type de **clé à chocs** utilisés dans l'atelier de Technologie des transports **AVANT** de s'en servir. L'élève doit démontrer à l'enseignant les procédures de travail sécuritaires pour utiliser **la clé à chocs**.

Équipement de protection individuelle :

- lunettes de sécurité,
- combinaison,
- chaussures de sécurité,
- gants de mécanicien résistant aux chocs.

Facteurs de risques :

- lésions oculaires,
- blessures aux mains,
- perte auditive (l'utilisation prolongée sans ÉPI),
- coupures et éraflures,
- emmêlement,
- projectiles,
- air comprimé.

- L'élève a suivi la formation.
- L'élève connaît les moyens de protection individuelle.
- L'élève est conscient des facteurs de risques possibles.

Signature de l'élève

Signature de l'enseignant

Date de la formation

Passeport — manipulation des carburants

Conditions générales

Les élèves doivent suivre la formation en l'utilisation sécuritaire de méthodes de chaque type de **carburants** utilisés dans l'atelier de Technologie des transports **AVANT** de s'en servir. L'élève doit démontrer à l'enseignant les procédures de travail sécuritaires pour utiliser les **carburants**.

Équipement de protection individuelle :

- lunettes de sécurité,
- combinaison,
- chaussures de sécurité.

Facteurs de risques :

- incendie,
- brûlures,
- lésions oculaires,
- blessures aux mains,
- déversements de produits chimiques,
- tensions musculaires,
- tensions au bas du dos.

- L'élève a suivi la formation.
- L'élève connaît les moyens de protection individuelle.
- L'élève est conscient des facteurs de risques possibles.

Signature de l'élève

Signature de l'enseignant

Date de la formation

Passeport — outils pneumatiques

Conditions générales

Les élèves doivent suivre la formation en l'utilisation sécuritaire de méthodes de chaque type d'**outils pneumatiques** utilisés dans l'atelier de Technologie des transports **AVANT** de pouvoir s'en servir. L'élève doit démontrer à l'enseignant les procédures de travail sécuritaires pour utiliser tout **outil pneumatique**.

Équipement de protection individuelle :

- lunettes de sécurité,
- combinaison,
- chaussures de sécurité,
- gants de mécanicien résistant aux chocs.

Facteurs de risques :

- lésions oculaires,
- blessures aux mains,
- perte auditive (l'utilisation prolongée sans ÉPI),
- coupures et éraflures,
- l'emmêlement,
- projectiles,
- air comprimé.

- L'élève a suivi la formation.
- L'élève connaît les moyens de protection individuelle.
- L'élève est conscient des facteurs de risques possibles.

Signature de l'élève

Signature de l'enseignant

Date de la formation

Passeport - outils à main

Conditions générales

Les élèves doivent être formés à l'utilisation sécuritaire des **outils à main** utilisés dans l'atelier de Technologie des transports **AVANT** de s'en servir. L'élève doit démontrer à l'enseignant les procédures de travail sécuritaires avant d'utiliser tout outil à main.

Équipement de protection individuelle :

- lunettes de sécurité,
- combinaison,
- chaussures de protection.

Facteurs de risques :

- lésions aux yeux,
- projection d'éclats,
- blessures aux mains,
- coupures et éraflures,
- projectiles.

- L'élève a suivi la formation.
- L'élève connaît les moyens de protection individuelle.
- L'élève est conscient des facteurs de risques possibles.

Signature de l'élève

Signature de l'enseignant

Date de la formation

Passeport — élévateur de véhicules

Conditions générales

Les élèves doivent suivre la formation en l'utilisation sécuritaire de tous les types d'**élévateurs de véhicules** utilisés dans l'atelier de Technologie des transports **AVANT** de s'en servir. L'élève doit démontrer à l'enseignant les procédures de travail sécuritaires avant d'utiliser tout **élévateur de véhicules**.

Équipement de protection individuelle :

- lunettes de sécurité,
- combinaison,
- chaussures de sécurité.

Facteurs de risques :

- pincement et écrasement,
- perte de vie,
- blessures aux mains,
- coupures et éraflures,
- tensions musculaires,
- tensions au bas du dos.

- L'élève a suivi la formation.
- L'élève connaît les moyens de protection individuelle.
- L'élève est conscient des facteurs de risques possibles.

Signature de l'élève

Signature de l'enseignant

Date de la formation

Passeport — dispositifs de protection

Conditions générales

Les élèves doivent suivre la formation en l'utilisation sécuritaire de tous les types de **dispositifs de protection** utilisés dans l'atelier de Technologie des transports **AVANT** qu'ils puissent utiliser l'équipement avec lesquels ils sont associés. L'élève doit démontrer l'utilisation sûre et compétente avant d'utiliser toute pièce d'équipement muni de **protecteurs de machines**.

Équipement de protection individuelle :

- lunettes de sécurité,
- combinaison,
- chaussures de sécurité.

Facteurs de risques :

- lésions oculaires,
- blessures aux mains,
- coupures et éraflures,
- emmêlement,
- projectiles.

- L'élève a suivi la formation.
- L'élève connaît les moyens de protection individuelle.
- L'élève est conscient des facteurs de risques possibles.

Signature de l'élève

Signature de l'enseignant

Date de la formation

Passeport — tronçonneuse à métaux

Conditions générales

Les élèves doivent suivre la formation en l'utilisation sécuritaire de **la tronçonneuse à métaux** utilisée dans l'atelier de Technologie des transports **AVANT** de s'en servir. L'élève doit démontrer à l'enseignant les procédures de travail sécuritaires pour utiliser **la tronçonneuse à métaux**.

Équipement de protection individuelle :

- protecteur facial,
- lunettes de sécurité,
- gants de protection,
- combinaison,
- chaussures de sécurité.

Facteurs de risques :

- lésions oculaires,
- blessures aux mains,
- coupures et éraflures,
- petits projectiles,
- incendie.

- L'élève a suivi la formation.
- L'élève connaît les moyens de protection individuelle.
- L'élève est conscient des facteurs de risques possibles.

Signature de l'élève

Signature de l'enseignant

Date de la formation

Passeport — chalumeaux oxyacétyléniques

Conditions générales

Les élèves doivent suivre la formation en l'utilisation sécuritaire des **chalumeaux oxyacétyléniques** utilisés dans l'atelier de Technologie des transports **AVANT** de s'en servir. L'élève doit démontrer à l'enseignant les procédures de travail sécuritaires pour utiliser les **chalumeaux oxyacétyléniques**.

Équipement de protection individuelle :

- lunettes de coupe (teinte no 5),
- lunettes de sécurité,
- gants de soudage de cuir,
- combinaison ou veste/tablier de cuir,
- chaussures de sécurité.

Facteurs de risques :

- incendie,
- explosion,
- brûlures,
- blessures aux mains,
- lésions oculaires,
- coupures et éraflures,
- inhalation des vapeurs de soudage,
- petits projectiles (laitier écaillé ou débris).

- L'élève a suivi la formation.
- L'élève connaît les moyens de protection individuelle.
- L'élève est conscient des facteurs de risques possibles.

Signature de l'élève

Signature de l'enseignant

Date de la formation

Passeport — meuleuse d'établi

Conditions générales

Les élèves doivent suivre la formation en l'utilisation sécuritaire de la **meuleuse d'établi** utilisée dans l'atelier de technologie des transports **Avant** de s'en servir. L'élève doit démontrer à l'enseignant les procédures de travail sécuritaires pour utiliser la **meuleuse d'établi**.

Équipement de protection individuelle :

- protecteur facial,
- lunettes de sécurité,
- gants de soudage de cuir,
- combinaison ou veste/tablier de cuir,
- chaussures de sécurité.

Facteurs de risques :

- brûlures,
- blessures aux mains,
- lésions oculaires,
- coupures et éraflures,
- petits projectiles,
- emmêlement.

- L'élève a suivi la formation.
- L'élève connaît les moyens de protection individuelle.
- L'élève est conscient des facteurs de risques possibles.

Signature de l'élève

Signature de l'enseignant

Date de la formation

Passeport — moteurs en marche

Conditions générales

Les élèves doivent suivre la formation en l'utilisation sécuritaire concernant les **moteurs en marche** **AVANT** de s'en servir. L'élève doit démontrer à l'enseignant les procédures de travail sécuritaires avant de travailler sur un moteur en marche.

Équipement de protection individuelle :

- lunettes de sécurité,
- combinaison,
- chaussures de sécurité,
- protection respiratoire,
- système d'échappement d'air,
- protection auditive.

Facteurs de risques :

- asphyxie,
- brûlures,
- lésions oculaires,
- projectiles,
- blessures aux mains,
- coupures et éraflures,
- emmêlement,
- intoxication oxycarbonée.

- L'élève a suivi la formation.
- L'élève connaît les moyens de protection individuelle.
- L'élève est conscient des facteurs de risques possibles.

Signature de l'élève

Signature de l'enseignant

Date de la formation

Passeport — machine à monter les pneus

Conditions générales

Les élèves doivent suivre la formation en l'utilisation sécuritaire d'une **machine à monter les pneus** avant de s'en servir. Toutes les connexions doivent être sécurisées et les tuyaux doivent être en bon état. L'élève doit démontrer à l'enseignant les procédures de travail sécuritaires avant d'utiliser la machine à monter les pneus.

Équipement de protection individuelle :

- lunettes de sécurité,
- chaussures de sécurité [des bottes de travail],
- gants de travail,
- protection auditive,
- combinaison.

Facteurs de risques :

- lésions oculaires,
- points de pincement,
- impact (les tuyaux débranchant des outils ou des autres tuyaux),
- l'emmêlement de vêtements,
- tensions musculaires.

- L'élève a suivi la formation.
- L'élève connaît les moyens de protection individuelle.
- L'élève est conscient des facteurs de risques possibles.

Signature de l'élève

Signature de l'enseignant

Date de la formation

Passeport — équilibreuse de roues

Conditions générales

Les élèves doivent suivre la formation en l'utilisation sécuritaire de **l'équilibreuse de roues** avant de s'en servir.. L'élève doit démontrer à l'enseignant les procédures de travail sécuritaires avant d'utiliser **l'équilibreuse de roues**.

Équipement de protection individuelle :

- lunettes de sécurité,
- chaussures de sécurité [des bottes de travail],
- gants de travail.

Facteurs de risques :

- lésions oculaires,
- tensions au dos,
- trébuchements,
- blessures aux mains,
- projectiles.

- L'élève a suivi la formation.
- L'élève connaît les moyens de protection individuelle.
- L'élève est conscient des facteurs de risques possibles.

Signature de l'élève

Signature de l'enseignant

Date de la formation

Passeport — mouvement de véhicule

Conditions générales

AUCUN ÉLÈVE N'EST PERMIS DE CONDUIRE UN VÉHICULE DANS LE LABORATOIRE DE TECHNOLOGIE DES TRANSPORTS!

Équipement de protection individuelle :

AUCUN ÉLÈVE N'EST PERMIS DE CONDUIRE UN VÉHICULE DANS LE LABORATOIRE DE TECHNOLOGIE DES TRANSPORTS!

Facteurs de risques :

AUCUN ÉLÈVE N'EST PERMIS DE CONDUIRE UN VÉHICULE DANS LE LABORATOIRE DE TECHNOLOGIE DES TRANSPORTS!

AUCUN ÉLÈVE N'EST PERMIS DE CONDUIRE UN VÉHICULE DANS LE LABORATOIRE DE TECHNOLOGIE DES TRANSPORTS!

Signature de l'élève _____

Signature de l'enseignant _____

Date de la formation _____

PASSEPORT - INTERNET

***** À UTILISER À TITRE D'EXEMPLE UNIQUEMENT*****

*****CONSULTEZ LES POLITIQUES DU CONSEIL SCOLAIRE ET DE L'ÉCOLE*****

Conditions générales

Les élèves doivent avoir suivi une formation sur l'utilisation correcte et sécuritaire d'Internet avant de pouvoir s'en servir. Ils doivent démontrer à l'enseignant qu'ils connaissent les consignes de sécurité énoncées dans le document sur la politique d'utilisation d'Internet.

Moyen de protection

- Connaître la politique d'utilisation d'Internet de l'école et du conseil scolaire.
- Ne jamais divulguer des renseignements personnels.
- Éviter les sites peu sûrs ou douteux.
- Se respecter et respecter les autres.
- Prendre conscience des questions de sécurité sur les technologies de la communication.

Facteurs de risques possibles

- Menaces à sa sûreté et sécurité,
- Atteinte à la vie privée
- Menaces à la sécurité émotionnelle
- Propagation de virus informatiques dommageables
- Dommages aux systèmes d'exploitation informatique et de réseau

- L'élève a suivi la formation.
- L'élève connaît les moyens de protection individuelle.
- L'élève est conscient des facteurs de risques possibles.

Signature de l'élève

Signature de l'enseignant

Date de la formation

Attentes et les règles de l'atelier de technologie des transports

Afin d'assurer la sécurité de tous dans l'atelier de la technologie des transports, les règles suivantes doivent être respectées :

1. **Le respect** pour l'enseignant et tes camarades de classe est absolument nécessaire! L'atelier fonctionne sur le principe « d'équipe ». Nous devons nous entendre tout en nous respectant afin que le déroulement de l'atelier fonctionne bien. Par conséquent, tout type d'intimidation sera traité immédiatement et les conséquences appropriées s'ensuivront.
2. « **Les jeux brutaux ou les chamailleries** » ne seront pas tolérés dans l'atelier de la technologie des transports. Ceci comprend tout comportement perturbateur qui pourrait être dangereux.
3. **Les téléphones cellulaires ou tout appareil électronique (lecteurs mp3, iPod, jeux, etc.) ne sont pas permis** dans l'atelier de la technologie des transports.
4. Peu importe la raison, si vous devez **quitter l'atelier**, vous devez demander la permission.
5. Rangez les manteaux, les sacs et les portefeuilles dans votre casier. Nous ne pouvons pas être responsables des articles personnels perdus ou volés qui ne sont pas permis dans l'atelier de la technologie des transports.
6. Une tenue convenable est essentielle dans l'atelier de la technologie des transports. Pour des raisons de sécurité, les élèves ne sont pas permis de porter des sandales. On doit porter des souliers fermés munis de semelles de caoutchouc. Un entrepôt sera disponible aux élèves pour ranger les vêtements supplémentaires.
7. Les cheveux longs **doivent** être attachés dans l'atelier de la technologie des transports.

Je, _____ atteste que j'ai lu ces lignes directrices. Je les comprends et je m'engage à les respecter lorsque je suis dans l'atelier de la technologie des transports.

Signature de l'élève : _____ Date _____

Signature du parent : _____ Date _____

Ressources de cours de spécialisation : Équipement agricole

Utilise les liens suivants pour de plus amples renseignements sur les techniques d'entretien et de réparations des mécaniciens d'équipement agricole.

L'équipement agricole

Le mécanicien d'équipement agricole répare, dépanne, ajuste, révisé et entretient l'équipement agricole. Ils sont employés par les marchands d'équipement et les entreprises de services.

Ministère du Travail – Ontario

Dangers des équipements agricole

Le site web décrit les dangers de travailler avec et de réparer l'équipement agricole

http://www.labour.gov.on.ca/french/hs/pubs/farming/gl_equipment.php

Gouvernement de la Saskatchewan

Liens pour la sécurité agricole

<http://www.lrws.gov.sk.ca/farm-safety>

Gouvernement du Yukon

L'équipement agricole - La santé et sécurité

<http://www.healthandsafety.gov.yk.ca/our-health-safety-system/safe-work-practices-and-safe-job-procedures>

John Deere

La sécurité, l'entretien et l'opération de l'équipement agricole - VIDÉOS

http://www.youtube.com/playlist?list=PL1KGsSJ4CWk6qn_3zJW95a9OyWDNxnI4M

https://www.deere.fr/wps/dcom/fr_FR/regional_home.page

Les réparations d'équipement agricole

1. Portez **UNE PROTECTION OCULAIRE ET D'AUTRES ARTICLES D'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE** pour réparer ou entretenir de l'équipement agricole.
2. Arrêtez la machine et retirez la clé avant d'effectuer des réparations ou des réglages.
3. Bloquez l'équipement hydraulique soulevé en utilisant des chandelles de sécurité approuvées. Ne vous fiez pas uniquement aux systèmes hydrauliques pour garder l'engin ou l'équipement élevé.
4. Soyez extrêmement prudent lorsque vous travaillez avec des systèmes hydrauliques. Les systèmes hydrauliques peuvent contenir des liquides sous haute pression et peuvent causer des blessures graves. Ne tentez **JAMAIS** de localiser une fuite en passant la main au-dessus de la zone endommagée. Utilisez toujours un morceau de carton ou de papier.
5. Ne laissez jamais le fluide hydraulique s'écouler sur le sol, dans un égout, ou dans une étendue d'eau. Tous les fluides hydrauliques usés doivent être éliminés de façon sûre et écologique.
6. Les systèmes hydrauliques peuvent contenir des pressions élevées même si la pompe hydraulique ne fonctionne pas. Soyez **ABSOLUMENT CERTAINS** que la pression du système hydraulique est relâchée selon les spécifications du fabricant **AVANT DE COMMENCER TOUTE PROCÉDURE D'ENTRETIEN**.
7. **SOULEVEZ AVEC LES JAMBES, PAS LE DOS!** Les pièces d'équipement agricole sont habituellement construites plus fortes et plus lourdes que les pièces conçues pour les automobiles. Utilisez l'équipement de levage approprié et des procédures de levage appropriées **EN TOUT TEMPS!**
8. Soyez prudent lorsque vous retirez de grandes pièces puisque le centre de gravité de l'équipement peut changer et provoquer le déplacement de la charge.
9. On peut retrouver de grands ressorts sur divers accessoires dans l'équipement agricole. Ces grands ressorts peuvent être sous une énorme tension. Soyez extrêmement prudent lorsque vous travaillez près des ressorts.
10. L'équipement agricole peut avoir des points de pincement et des couteaux de coupe tranchants. Soyez extrêmement prudent lorsque vous travaillez sur l'équipement agricole.
11. Soyez prudent lorsque vous travaillez avec le système d'injection de diesel. Le système d'injection de carburant diesel peut être sous pression élevée et peut provoquer des blessures graves.

EN TOUT TEMPS — EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

Quizz sécurité – L'équipement agricole

1. Lorsque vous travaillez sur l'équipement agricole, vous devriez toujours :
 - a) Vous assurez que la machine est hors tension et la clé est retirée
 - b) Bloquer — Les accessoires d'équipement hydraulique élevés
 - c) Évacuer la pression du système hydraulique avant toute procédure de service
 - d) Toutes ces réponses

2. Lorsque vous enlevez une composante qui est grande ou lourde, vous devriez :
 - a) Vous assurez qu'il y a suffisamment d'espace pour effectuer la réparation
 - b) Utiliser les techniques et dispositifs de levage appropriés
 - c) Soutenir l'équipement correctement, puisque le centre de gravité peut changer
 - d) Toutes ces réponses

3. Pour vérifier s'il y a des fuites, vous devriez :
 - a) Passer les mains au-dessus des tuyaux hydrauliques afin de localiser la fuite
 - b) Utiliser un morceau de carton ou de papier pour localiser la fuite hydraulique
 - c) Utiliser un miroir d'inspection
 - d) Aucune de ces réponses

4. Certains équipements agricoles sont équipés de grands ressorts. Vous devriez :
 - a) Relâcher la tension du ressort correctement
 - b) Être extrêmement prudent lorsque vous retirez les ressorts
 - c) Enlever les fixations à ressorts pour garder la pression de ressort
 - d) Seulement A et B

5. L'équipement agricole peut avoir des procédures d'entretien spéciales; vous devriez vérifier les procédures d'entretien appropriées.
VRAI ou FAUX

6. Quelles procédures sécuritaires d'entretien doivent être utilisées lorsque l'on travaille sur des systèmes d'injection de carburant diesel?
 - a) S'assurer que le bon type de diesel est utilisé
 - b) S'assurer que le filtre à carburant est propre
 - c) Les systèmes d'injection de carburant diesel pourraient être sous grande pression. Faire preuve de prudence lorsque l'on fait l'entretien
 - d) Toutes ces réponses

7. Pour réparer tout type d'équipement agricole, il faut :
 - a) Toujours s'assurer que les protecteurs adéquats sont réinstallés
 - b) S'assurer que toutes les fixations sont serrées selon les spécifications
 - c) Avertir tout le monde avant de commencer l'entretien ou à manipuler de l'équipement
 - d) Toutes ces réponses

Réponses

1.d

2.d

3.b

4.d

5.vrai

6.c

7.d

Passeport — réparations d'équipement agricole

Condition générale

Les élèves doivent suivre la formation en l'utilisation sécuritaire de l'**équipement agricole** dans l'atelier de la technologie **AVANT** de s'en servir. L'élève doit démontrer des habitudes de travail sûres et compétentes avant d'effectuer l'entretien de toute pièce **d'équipement agricole**.

Équipement de protection individuelle :

- lunettes de sécurité;
- combinaison;
- chaussures de sécurité;
- protection auditive;
- gants de mécanicien résistants aux chocs.

Facteurs de risques :

- lésions oculaires;
- blessures aux mains;
- dangers de points de pincement;
- blessures au dos ou tensions musculaires;
- coupures et éraflures;
- l'emmêlement;
- projectiles;
- air comprimé.

- L'élève a suivi la formation.
- L'élève connaît les moyens de protection individuelle.
- L'élève est conscient des facteurs de risques possibles.

Signature de l'élève

Signature de l'enseignant

Date de la formation

Ressources pour les cours de spécialisation: La machinerie lourde (L'équipement lourd)

Utilisez les liens suivants pour obtenir de plus amples renseignements sur les techniques d'entretien et de réparation d'équipement lourd.

Un mécanicien ou une mécanicienne d'équipement lourd est une personne de métier qui effectue des essais, répare, ajuste, remet en état, entretient et vérifie l'équipement lourd mobile.

Équipement lourd

Les mécaniciens et les mécaniciennes d'équipement lourd sont embauchés par des entreprises qui sont propriétaires-exploitants d'équipement lourd, des concessionnaires d'équipement lourd, des entreprises de location, des entrepreneurs de construction, des entreprises forestières, des sociétés minières, des centres de ski et des ministères gouvernementaux qui font l'entretien et la réparation de leur propre équipement. Ils/elles travaillent aussi *sur des autobus et de gros camions*. Les métiers désignés sont régis par des règlements adoptés en vertu des lois sur l'apprentissage des provinces et des territoires. Ils/elles révisent, réparent et entretiennent

Les mécaniciens et les mécaniciennes d'équipement lourd révisent, réparent et font de l'entretien d'équipement tel qu'une auto niveleuse, des chargeurs, des pelles, des tracteurs, des camions, des chariots élévateurs, des foreuses et des véhicules à roues et à chenilles.

Mécanicien(ne) d'équipement lourd du programme Métiers Sceau Rouge

<http://www.sceau-rouge.ca/tr.1d.2@-fra.jsp?tid=101>

Organismes de formation de l'industrie de la Colombie Britannique

<http://www.itabc.ca/program/heavy-duty-équipement-technician-mechanic>

Guide d'étude d'apprentissage et certification pour les techniciens (ennes) d'équipement lourd

http://www.aes.gov.nl.ca/app/exams/pdf/StudyGuide_HeavyDutyEqptTech_V2.pdf

Modèle d'examen hors-route pour technicien(nne) d'équipement lourd

http://tradesecrets.alberta.ca/SOURCES/PDFS/exams/019_exams/0192_IP_PracticeExam.pdf

La mécanique de machinerie lourde (équipement lourd)

Les systèmes mécaniques utilisés dans la plupart de machinerie d'équipement lourd sont de conception et fonctionnement semblables à ceux utilisés dans l'industrie automobile, mais exigent des connaissances et une formation spécialisée pour assurer un environnement de travail sécuritaire.

1. **PORTEZ L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE Y COMPRIS DES LUNETTES DE SÉCURITÉ et DES CHAUSSURES DE SÉCURITÉ** lorsque vous travaillez à proximité de toutes pièces d'équipement lourd.

2. **SOULEVEZ AVEC LES JAMBES, PAS LE DOS!** Les pièces d'équipement agricole sont habituellement construites plus grandes et plus lourdes que les pièces conçues pour les automobiles. Utilisez l'équipement de levage approprié et des procédures de levage appropriées **EN TOUT TEMPS!**

3. Les courroies et les chaînes d'entraînement sont susceptibles d'être sous une tension forte. Des blessures graves peuvent se produire si la tension est relâchée de façon inattendue.

4. Avant d'essayer de soulever une pièce d'équipement pour l'entretien ou la réparation, assurez-vous que le poids du véhicule ne dépasse pas la capacité du dispositif de levage et que l'équipement ne peut pas rouler ou s'éloigner.

5. Plusieurs roues conçues pour l'équipement lourd sont de design multi pièces ou à jantes démontables. **L'ENTRETIEN DES ROUES DOIT SEULEMENT ÊTRE EFFECTUÉ PAR DES PERSONNES BREVETÉES.** La séparation explosive des pièces de roues et de jantes peut provoquer des blessures graves ou la mort.

6. Manipulez les ensembles de roues et les pneus avec soin : certains d'entre eux sont extrêmement lourds et peuvent écraser les bras et les jambes s'ils glissent ou tombent.

7. Utilisez toujours un manomètre à liquide pour vérifier les pneus contenant du liquide de lestage.

8. Avant d'essayer d'enlever les chenilles d'une pièce d'équipement lourd ferroviaire articulé, **ASSUREZ-VOUS QUE LE VÉHICULE A ÉTÉ CORRECTEMENT IMMOBILISÉ!** Une pièce d'équipement ferroviaire articulé avec ses chenilles enlevées peut soudainement se mettre à rouler.

9. Ne frappez JAMAIS les goupilles trempées ou les douilles avec un marteau; elles ont tendance à s'écailler, provoquant des projectiles potentiellement dangereux.

EN TOUT TEMPS — EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

Quiz sécurité – La mécanique d'équipement lourd

Section 1 : Questions ouvertes

Pourquoi est-il important d'être complètement certain qu'une pièce d'équipement ferroviaire articulé ait été correctement immobilisée en toute sécurité **AVANT** d'essayer d'enlever la chenille?

Pourquoi est-il important de ne jamais frapper sur les goupilles trempées ou les douilles avec un marteau pour effectuer l'entretien ou la réparation d'une pièce d'équipement lourd?

Énumérez deux précautions à prendre **AVANT** d'essayer de soulever une pièce d'équipement lourd pour effectuer l'entretien ou la réparation :

Section 2 : Choix multiples

1. Comparé aux composantes mécaniques conçues pour les automobiles, comment les composantes d'équipement lourd mécanique sont-elles construites?

- A. Plus volumineuses
- B. Plus lourdes
- C. Plus grosses
- D. Toutes ces réponses

2. Lorsque l'on travaille sur une pièce d'équipement lourd, avec quoi devrait-on soulever pour appliquer les bonnes techniques de levage?

- A. Son dos
- B. Ses bras
- C. Ses jambes
- D. Toutes ces réponses

3. Si une roue multi pièces ou à jantes démontables est démontée par une personne sans formation, lequel des énoncés suivants peut arriver?

- A. Une explosion
- B. Une blessure grave
- C. La mort
- D. Toutes ces réponses

4. Laquelle des composantes d'équipement lourd mécanique peut être sous haute tension, et a le potentiel de provoquer une blessure grave si elle est relâchée de façon inattendue?

- A. Les pneus et les roues
- B. Les courroies et les chaînes d'entraînement
- C. Des arbres d'entraînement
- D. Toutes ces réponses

Réponses :

Section 1 : Réponses aux questions élaborées

1. Une pièce d'équipement ferroviaire articulé avec ses chenilles enlevées peut se mettre à rouler subitement.

2. Les goupilles trempées et les douilles ont tendance à s'écailler, provoquant des projectiles potentiellement dangereux.

3. Deux précautions à respecter AVANT d'essayer de soulever une pièce d'équipement lourd pour l'entretien ou la réparation sont :

- a. Assurez-vous que le poids de l'équipement ne dépasse pas la capacité du dispositif de levage.
- b. Soyez complètement certain que l'équipement a été correctement immobilisé.

Section 2 : Choix multiples:

1. d.
2. c.
3. d.
4. b.

Passeport — équipement lourd

Conditions générales

Les élèves doivent suivre la formation en l'utilisation sécuritaire pour entretenir en toute sécurité **les systèmes d'équipement lourd** dans l'atelier de la technologie **AVANT** d'effectuer l'entretien ou la réparation d'équipement lourd. L'élève doit démontrer des habitudes de travail sûres et compétentes avant d'effectuer l'entretien sur toute pièce **d'équipement lourd**.

Équipement de protection individuelle :

- lunettes de sécurité;
- combinaison;
- chaussures de sécurité;
- gants de mécanicien résistant aux chocs.

Facteurs de risques :

- lésions oculaires;
- blessures aux mains;
- blessures au dos ou tensions musculaires;
- coupures et éraflures;
- emmêlement;
- projectiles;
- air comprimé.

- L'élève a suivi la formation.
- L'élève connaît les moyens de protection individuelle.
- L'élève est conscient des facteurs de risques possibles.

Signature de l'élève

Signature de l'enseignant

Date de la formation

Ressources des cours de spécialisation : système hydraulique

Utilisez les liens suivants pour obtenir de plus amples renseignements sur les techniques d'entretien et de réparation pour les systèmes hydrauliques.

Système hydraulique

Plusieurs pièces d'équipement industriel utilisées dans l'industrie de la construction, de la foresterie, des mines et de l'agriculture dépendent fortement de composantes à commande hydraulique. Dans ces applications, les systèmes hydrauliques sont utilisés pour la production, le contrôle et la transmission de puissance par l'utilisation de fluides hydrauliques sous pression. Le fluide hydraulique est pratiquement incompressible, alors contrôler l'écoulement de fluide fournit à l'opérateur un contrôle et un mouvement précis.

Hydraulique Gates 101 : Introduction à l'hydraulique

http://www.gates.com/downloads/download_common.cfm?folder=autoEducation&file=35099-A.pdf

Caterpillar Industrial Équipement : Hydraulic Solutions

<http://www.cat.com/cda/files/363204/7/HydraulicsSolutions.pdf>

Caterpillar Industrial Équipement : Cylindres – Heavy Duty Bolted

<http://www.cat.com/cda/files/363203/7/HDBC.pdf>

http://www.cat.com/fr_US.html

Caterpillar Industrial Équipement : Valves

http://www.cat.com/cda/files/297292/7/3PC_ControlValves_WECC1000-2.pdf

Hydraulique

Une grande quantité d'énergie est emmagasinée dans un système hydraulique. Suivez ces consignes de sécurité afin d'assurer la sécurité des élèves dans le cadre de procédures d'entretien ou de réparation sur une pièce d'équipement hydraulique.

1. **PORTEZ L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE Y COMPRIS DES LUNETTES DE SÉCURITÉ et DES CHAUSSURES DE SÉCURITÉ** lorsque vous travaillez près de toute pièce d'équipement hydraulique.
2. **MISE EN GARDE** : Ne **JAMAIS** réparer ou régler un système hydraulique sous pression; une fuite de liquide sous pression peut pénétrer la peau et provoquer des blessures graves.
3. Des fuites minuscules dans les tuyaux hydrauliques de haute pression sont un des risques de sécurité le plus souvent associés au système hydraulique. Ces fuites sont difficiles à localiser et peuvent facilement pénétrer la peau, à cause du fluide hydraulique sous haute pression.
4. Ne tentez **JAMAIS** de localiser une fuite en passant la main au-dessus de la zone endommagée. Utilisez toujours un morceau de carton ou de papier.
5. Les systèmes hydrauliques peuvent contenir du liquide sous haute pression même si la pompe hydraulique n'est pas en marche. Soyez **ABSOLUMENT CERTAIN** de relâcher la pression du système hydraulique selon les spécifications du fabricant de l'équipement, **AVANT DE COMMENCER TOUTE PROCÉDURE D'ENTRETIEN.**
6. Utilisez les contenants appropriés pour vidanger ou transférer des liquides hydrauliques.
7. Ne laissez jamais le fluide hydraulique s'écouler sur le sol, dans un égout, ou dans une étendue d'eau. Tous les fluides hydrauliques usés doivent être éliminés de façon sûre et écologique.
8. Utilisez **TOUJOURS** un entonnoir dans le transfert de fluide hydraulique. Utilisez une pompe de transfert approuvée pour transférer le fluide hydraulique d'un contenant à un autre.
9. Dans le cas d'un déversement de fluide hydraulique, appliquez un produit absorbant directement sur le déversement, informez les autres élèves du danger, et **AVISEZ L'ENSEIGNANT IMMÉDIATEMENT.**

EN TOUT TEMPS — EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

Quizz sécurité – Hydraulique

Section 1: Questions ouvertes

Faites une liste de l'équipement de protection individuelle OBLIGATOIRE pour l'entretien de toute pièce d'équipement hydraulique:

Que doit-on faire à un système hydraulique avant d'essayer de réparer, régler, ou remplacer une composante, un tuyau ou un raccord?

Comment doit-on éliminer le fluide hydraulique utilisé?

Section 2: Choix multiples

1. Vous tentez de diagnostiquer une fuite minuscule d'un tuyau hydraulique. Que devez-vous utiliser pour vous aider à la localiser?

- A. Une lampe de poche;
- B. Un morceau de carton;
- C. Vos mains;
- D. Un miroir d'inspection.

2. Quel est le plus grand risque de déceler une fuite dans un système hydraulique en utilisant seulement vos mains?

- A. Vos mains deviendront huileuses;
- B. Le fluide hydraulique peut pénétrer la peau;
- C. La tension musculaire;
- D. Toutes ces réponses.

3. Sous quelles conditions est-ce qu'un système hydraulique scellé peut conserver une pression élevée?

- A. Le moteur en marche;
- B. La pompe hydraulique fonctionne;
- C. La pompe NE fonctionne PAS;
- D. Toutes ces réponses.

4. Dans le cas d'un déversement accidentel de liquide hydraulique, laquelle des précautions suivantes doit être prise?

- A. Appliquer le matériel absorbant;
- B. Informer les autres élèves du danger;
- C. Informer l'enseignant ou l'enseignante;
- D. Toutes ces réponses.

RÉPONSES :

Section 1 : Réponses aux questions élaborées

1. Portez l'équipement de protection individuelle y compris des lunettes de sécurité et des chaussures de sécurité lorsque vous travaillez près de toute pièce d'équipement hydraulique.
2. La pression du système hydraulique doit être relâchée selon les spécifications du fabricant de l'équipement AVANT de commencer toute procédure d'entretien.
3. Tous liquides hydrauliques usés doivent être éliminés de façon sûre et écologique.

Section 2 : Choix multiples :

1. B.
2. B.
3. D.
4. D.

Passeport — hydraulique

Conditions générales

Les élèves doivent suivre la formation en l'utilisation sécuritaire pour l'entretien de **systemes hydrauliques** dans l'atelier de la technologie **AVANT** d'effectuer l'entretien ou la réparation. L'élève doit démontrer des habitudes de travail sûres et compétentes avant d'effectuer l'entretien sur toute pièce **d'équipement hydraulique**.

Équipement de protection individuelle :

- lunettes de sécurité;
- combinaison;
- chaussures de sécurité.

Facteurs de risques :

- lésions oculaires;
- blessures aux mains;
- blessures au dos ou tensions musculaires;
- coupures et éraflures;
- emmêlement;
- projectiles;
- pénétration de la peau du liquide sous haute pression.

- L'élève a suivi la formation.
- L'élève connaît les moyens de protection individuelle.
- L'élève est conscient des facteurs de risques possibles.

Signature de l'élève _____

Signature de l'enseignant _____

Date de la formation _____

Ressources des cours de spécialisation: Petit moteur

Utilisez les liens suivants pour obtenir de plus amples renseignements sur les techniques d'entretien et de réparation de petit moteur.

Petit moteur et équipement récréatif

Les petits moteurs et l'équipement récréatif sont importants à la fois pour le loisir et le travail. Plusieurs personnes ont besoin d'équipement à petit moteur pour tondre le gazon, élaguer les arbres, souffler de la neige, ou effectuer un lavage sous pression. Les petits moteurs sont aussi une partie intégrante de nombreux véhicules de loisir motorisés. Les motoneiges, les bateaux et les VTT sont tous de bons exemples de cas où un petit moteur est une partie intégrante des caractéristiques de fonctionnement.

Tecumseh : Petit moteur Tecumseh

<http://www.tecumsehpower.com>

Lawn Boy : Petit moteur Lawn Boy

http://www.lawnboy.ca/ca_en/index.html

http://www.sav-motoculture.com/lawn-boy_fr_3,196_cfm

Toro : Petit moteur Toro

<http://www.toro.com/fr-ca/pages/default.aspx>

Briggs and Stratton: Petit moteur Briggs and Stratton

<http://www.briggsandstratton.com/eu/fr>

Les petits moteurs

1. PORTEZ L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE Y COMPRIS DES LUNETTES DE SÉCURITÉ avant de mettre en marche un petit moteur. Assurez-vous que tous les participants ou observateurs portent l'équipement de protection individuelle. Assurez-vous que votre lieu de travail est propre et exempt de débris. Nettoyez les déversements d'huile ou d'eau afin de minimiser le risque de dérapages ou de chutes par accident.

2. L'ÉCHAPPEMENT DES PETITS MOTEURS EN MARCHÉ CONTIENT UN GAZ MORTEL, LE MONOXYDE DE CARBONE. Branchez toujours le système de ventilation par extraction à l'échappement du petit moteur.

3. Assurez-vous que le réservoir de carburant est un contenant approuvé et que les tuyauteries du carburant sont bien serrées et sécurisées à l'écart des pièces mobiles. **L'ESSENCE EST UN CARBURANT À POINT ÉCLAIR BAS ET PEUT S'ALLUMER SANS ÉTINCELLE.** Assurez-vous de connaître l'endroit de l'extincteur le plus proche.

4. Assurez-vous que le petit moteur est fixé solidement à un porte-moteur lorsqu'il est retiré pour des réparations.

5. Branchez tous les compteurs ou les appareils de test avant de démarrer le moteur. Fixez tout l'équipement et les fils à l'écart des pièces mobiles. **DEMANDEZ À L'ENSEIGNANT À L'ENSEIGNANT DE VÉRIFIER VOTRE CONFIGURATION AVANT DE CONTINUER.**

6. GARDEZ LES DOIGTS ET LES MAINS LOIN DE TOUTES LES PIÈCES MOBILES ET LE REcul EN PARTICULIER. Au démarrage du moteur, observez s'il y a des fuites ou des composantes détachées et écoutez pour des bruits anormaux.

7. Tandis que le petit moteur se réchauffe, prêtez attention aux composantes d'échappement. **ON DOIT TOUJOURS FAIRE ATTENTION PUISQUE DES BRULURES PEUVENT SE PRODUIRE EN TOUCHANT DES PIÈCES CHAUDES DU MOTEUR OU EN ÉTANT EXPOSÉ À LA TEMPÉRATURE ÉLEVÉE DU MOTEUR.**

EN TOUT TEMPS — EN CAS DE DOUTE, VOIR L'ENSEIGNANT

Quizz sécurité – Les petits moteurs

Section 1: Questions ouvertes

Quelle est la différence entre un moteur à quatre temps et un moteur à deux temps?

Si une tondeuse frappe un rocher, s'arrête brusquement, et ne redémarre pas, quelle en est la raison la plus commune?

Sur quel angle faut-il aiguiser une lame de tondeuse à gazon?

Pourquoi est-il important d'équilibrer une lame de tondeuse après l'affutage?

Section 2: Choix multiples

1. Pour quelle raison utilise-t-on l'aluminium pour les petits moteurs?

- A. Parce qu'il est léger;
- B. L'aluminium transfère la chaleur du moteur avec efficacité,
- C. A) et B)
- D. Aucune de ces réponses

2. Les petits moteurs peuvent être refroidis avec _____

- A. De l'air;
- B. De l'eau;
- C. De l'huile;
- D. Toutes ces réponses

3. La compression minimale pour un petit moteur de tondeuse à quatre temps est _____

- A. 10 lb/po² ;
- B. 50 lb/po² ;
- C. 120 lb/po² ;
- D. 240 lb/po².

4. Pour stocker un petit moteur vous devez :

- A. Vider le gaz du carburateur;
- B. Enlever le bouchon et mettre une petite quantité d'huile dans le cylindre;
- C. Couvrir avec de l'emballage anti-poussière;
- D. Toutes ces réponses.

RÉPONSES :

Section 1 : Réponses aux questions élaborées

1. Il est plus léger et moins de pièces mobiles entre les deux.
2. Un vilebrequin plié si un objet solide (un rocher) est frappé.
3. 30 degrés
4. Pour réduire l'usure du moteur et les vibrations.

Section 2 : Choix multiples:

1. C.
2. D.
3. B.
4. D.

Passeport — petit moteur

Conditions générales

Les élèves doivent suivre la formation en l'utilisation sécuritaire pour l'entretien **des petits moteurs** dans l'atelier de la technologie **AVANT** d'effectuer l'entretien ou la réparation. L'élève doit démontrer des habitudes de travail sûres et compétentes avant d'effectuer l'entretien sur toute pièce ou partie **d'un petit moteur**.

Équipement de protection individuelle :

- lunettes de sécurité;
- combinaison;
- chaussures de sécurité.

Facteurs de risques :

- lésions oculaires;
- blessures aux mains;
- blessures du dos ou tensions musculaires;
- coupures et éraflures;
- emmêlement;
- projectiles.

- L'élève a suivi la formation.
- L'élève connaît les moyens de protection individuelle.
- L'élève est conscient des facteurs de risques possibles.

Signature de l'élève

Signature de l'enseignant

Date de la formation

ANNEXE A: RESSOURCES EN SANTÉ ET SÉCURITÉ**Travailleur avisé Ontario!**

<http://www.worksmartontario.gov.on.ca>

Est le site web officiel du ministère du Travail de l'Ontario pour les jeunes et les nouveaux travailleurs. Utilisez ce site web pour trouver comment travailler de manière sécuritaire. Trouvez aussi comment être traité(e) équitablement! Inclue de l'information sur : Mon hygiène et ma sécurité au travail, mes normes d'emploi et j'ai un problème – Qu'est-ce que je fais maintenant?

Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail <http://www.wsib.on.ca>

Régis par le gouvernement de l'Ontario et responsable pour l'administration de la loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail de l'Ontario (la loi). Régis par un conseil d'administration composé de représentants des travailleurs, des employeurs et d'autres secteurs.

Sous l'onglet de Ressources, ce site web fournit de l'information de comment CSPAAT prend les décisions, en révisant le manuel de la politique opérationnelle, le manuel de la classification des employeurs et les documents d'appui de processus décisionnel. Vous trouveriez aussi des formulaires utiles et des feuilles d'information sur une variété de sujets, incluant des prestations pour perte de gains, et des droits et de responsabilités.

- Les feuilles d'information sont aussi disponibles :
- Les feuilles d'information pour les travailleurs
- Les feuilles d'information pour la prévention
- Les feuilles d'information pour <http://workplacesafetyresources.ca>

Workplace Safety Resources Inc.

<http://workplacesafetyresources.ca>

Ce site web (en anglais seulement) fournit une approche personnalisée pour la planification de sécurité. "Workplace Safety Resources Inc." a une mission de créer un lieu de travail sain et sauf et respectueux de l'environnement, afin de travailler avec l'industrie pour mieux protéger tous les travailleurs, afin d'améliorer la qualité de vie dans les lieux de travail et les communautés, et de devenir un chef de file reconnu en offrant des programmes de sécurité efficaces, des produits et des services pour la prévention des blessures et des maladies.

Invitons nos jeunes au travail – Guide pour les enseignants; Guide pour les organisations et entreprises
Partenariat en Éducation

<http://fr.thelearningpartnership.ca>

Ces ressources ont été conçues pour aider les enseignants et les milieux de travail à se préparer à la journée Invitons nos jeunes au travail. Les nouveaux livrets comportent une excellente section sur les activités visant à aider les élèves à se préparer à passer une journée d'apprentissage sécuritaire.

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

<http://www.ccohs.ca/resources>

Cette section de Ressources gratuites est une collection de sites web, bases de données et d'autres ressources en ligne suggérées et révisées par le CCHST. Beaucoup de ces sites web sont conçus et entretenus par le CCHST, tandis que quelques-unes des ressources sont fournies par des fournisseurs extérieurs tiers.

But :

- Promouvoir l'importance de la santé et sécurité au travail au Canada
- Identifier de l'information actuelle et fiable pour la santé et sécurité
- Créer et maintenir une ressource qui est accessible, convenable et facile à utiliser pour n'importe qui, qui en aurait besoin
- Fournir l'accès l'information d'une variété de sources qui incluent les gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux, les agences et aux organisations à but non lucratif.

Public cible

Les ressources gratuites sont utiles pour les travailleurs, les employeurs, les gestionnaires et les superviseurs, les comités de santé et de sécurité commune, les professionnels de la santé et de la sécurité au travail, et les élèves.

Santé canada

<http://www.hc-sc.gc.ca>

Santé Canada est le ministère fédéral responsable d'aider les Canadiennes et les Canadiens à maintenir et à améliorer leur santé, tout en respectant les choix individuels et les circonstances.

Santé Canada élabore et met en application des règlements qui font partie de la législation du gouvernement du Canada. Le Ministère consulte le public canadien, l'industrie et les autres parties intéressées dans l'élaboration de lois qui protègent la santé des Canadiens. Il prépare également des lignes directrices et des politiques qui aident à interpréter et clarifier les textes législatifs pour lesquels le Ministère a une responsabilité totale ou partielle.

D'un intérêt particulier serait les règlements tels que la Loi sur les produits dangereux, les Règlements sur les produits contrôlés et la Santé de l'environnement et du milieu du travail.

Santé et sécurité Ontario (SSO)

<http://www.healthandsafetyontario.ca/HSO/Home.aspx>

L'Ontario est déjà un excellent endroit pour faire affaires, vivre et travailler. Faire de notre province, et même de notre pays, la place la plus saine et la plus sûre de travailler dans le monde est un prix d'une valeur de gain.

Le système de prévention de l'Ontario se compose du ministère du Travail (MTR), de la sécurité professionnelle et de l'assurance (CSPAAT), le Centre de santé et de sécurité, le Centre de santé des travailleurs de l'Ontario Inc. et 12 associations de santé et sécurité (HSA).

L'organisme; Santé et Sécurité Ontario (ASS) est le résultat d'une initiative audacieuse pour réorganiser les efforts indépendants de 12 associations de santé et de sécurité dans quatre organisations rationalisées afin de mieux servir plus de 236 000 entreprises de l'Ontario.

HSO est composé de:

- [Sécurité et prévention en milieu de travail des services](#)
- [Services de la santé publique et de la sécurité Association](#)
- [La sécurité au travail du Nord](#)
- [Infrastructure Health & Safety Association.](#)

Le code du bâtiment de l'Ontario

<http://www.mah.gov.on.ca/Page7393.aspx>

Au site web du code du bâtiment de l'Ontario, vous trouverez des renseignements sur la qualification et l'inscription, la formation offerte, les règlements des différends, les nouvelles concernant les élaborations du code et plus encore le code du bâtiment de l'Ontario est administré par la Direction du bâtiment et de l'aménagement du ministère des Affaires municipales et du Logement.

Canadian standards association (CSA)

<http://www.csagroup.org>

Le Groupe CSA collabore avec les entreprises, les organisations et les autorités de code à travers le monde pour aider à créer un monde plus sûr et plus durable pour les personnes et pour les entreprises. Ils peuvent aider à atteindre vos objectifs, accéder aux marchés mondiaux, de créer des environnements plus sûrs et plus durables pour le travail, la maison et le jeu, et de démontrer votre engagement envers un monde meilleur et plus sûr. Les normes aident à avancer aujourd'hui, tout en anticipant l'avenir.

Société canadienne de la santé et de la sécurité au travail

<http://www.csse.org/>

La Société canadienne de la sécurité au travail (SCSST) est le principal organisme de santé, de la sécurité et de l'environnement pour les professionnels au Canada. Ils travaillent avec l'industrie, les organismes gouvernementaux et d'autres organismes de sécurité afin de promouvoir une plus grande sensibilisation à la santé, la sécurité et les questions environnementales dans les lieux de travail et les communautés à travers le pays et dans le monde. Leur vision est «Un avocat pour la sécurité dans chaque lieu de travail.»

Leur mission est d'être la ressource pour le développement professionnel, les connaissances et l'échange d'informations à leurs membres, à leur profession et au public canadien.

Les associations professionnelles peuvent être une excellente ressource de santé et de sécurité relative à l'hygiène et sécurité du travail des disciplines spécifiques.

Les associations suivantes liées aux designs de technologie contiennent des ressources sur la pratique professionnelle dans le domaine de la santé et de la sécurité.

Les ingénieurs professionnels de l'Ontario (PEO)... www.peo.on.ca/

Association d'architectes de l'Ontario (OAA)... www.oaa.on.ca/

Les techniciens et les technologues du génie certifiés de l'Ontario(OACETT)....

www.oacett.org/

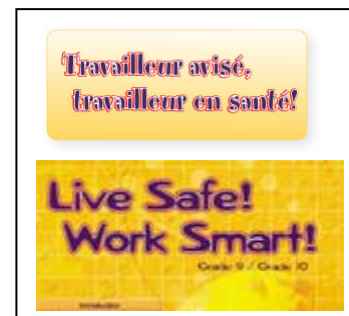
Association des designers d'intérieur immatriculés de l'Ontario (ARIDO)

www.arido.ca/

Travailleur avisé, travailleur en santé! 9^e - 12^e années

Adresse url : <http://www.livesafeworksmart.net/french/index.htm>

Rédigé par des professionnels de la santé et de la sécurité, produit par le ministère du Travail en partenariat avec les Ministères de l'Éducation et de la Formation des Collèges et des Universités, *Travailleur avisé, travailleur en santé* fournit la seule ressource complète à l'intention des enseignantes et les enseignants de l'Ontario et conçue de façon à correspondre aux attentes du curriculum de la santé et de la sécurité des élèves de la 9^e à la 12^e années. Cette ressource a obtenu les meilleures notes du Centre de curriculum de l'Ontario. On peut lire les comptes rendus sur le site web du service des programmes d'études Canada : (<http://www.curriculum.org/content/accueil>). Des leçons, des transparents, des documents à distribuer et des exercices bien adaptés pour l'éducation coopérative et l'apprentissage, le tout regroupé en deux volumes.



Les cartables et les cédéroms ont été distribués à toutes les écoles secondaires de l'Ontario. Si vous ne pouvez pas trouver ces ressources, cherchez sur le site web à www.livesafeworksmart.net le nom de la personne qui, dans votre conseil, peut vous renseigner à propos de vos ressources locales, ou pour commander votre propre cédérom. Si vous n'avez pas accès au web, vous pouvez en commander un en composant le 1-800-268-8013.

http://www.edu.gov.on.ca/eng/les_élèvesuccess/pathways/files/septNews.pdf

<http://www.livesafeworksmart.net/french/grade%209-12/index.htm>

http://www.livesafeworksmart.net/french/special_needs/index.htm

Le ministère du Travail de l'Ontario

Adresse url : <http://www.labour.gov.on.ca/french/index.php>

Pour des mises à jour et de l'information sur la législation ontarienne en matière d'emploi et de santé-sécurité au travail, le site web du ministère du Travail est un incontournable. On y trouve de l'information à jour sur les normes d'emploi et sur la législation en santé et sécurité, les amendes récentes, les alertes, et autres. Le site permet aussi de poser une question à un membre du personnel du service consultatif du

portefeuille. Pour accéder directement à l'information destinée aux élèves, passer par l'adresse que voici : http://www.worksmartontario.gov.on.ca/scripts/default.asp?lang=fr&contentID=&mcategory=http://www.labour.gov.on.ca/french/es/pubs/factsheets/fs_young.php

Cette section du site du ministère du Travail permet aux élèves de connaître leurs droits et leurs obligations et ceux de leur employeur en vertu de *la Loi sur la santé et la sécurité au travail* et de *la Loi sur les normes d'emploi*. On peut y trouver de l'information sur l'éducation à la sécurité destinée aux jeunes travailleurs, de l'information pour les élèves qui travaillent, sur la page intitulée *Ce que les jeunes doivent savoir*, ainsi que de l'information pour les nouveaux travailleurs et les élèves qui travaillent en Ontario, des fiches d'information pour les employés, un guide sur la *Loi sur les normes d'emploi* et d'autres liens vers des sites web connexes.

– know your rights and obligations; information for new workers and students working in Ontario;

La Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

Adresse url : <http://www.wsib.on.ca>

Sommaire: Ce site contient de l'information pour les employés et les employeurs concernant la sécurité en milieu de travail. On y trouve des conseils sur la prévention, des communiqués de presse, les politiques importantes et d'autres renseignements liés au travail.

http://www.wsib.on.ca/en/?in_tx_query=les

[élèves&in_hi_space=SearchResult&in_hi_control=bannerstart&cached=false&in_hi_req_apps=1
&in_hi_req_objtype=18&in_hi_spell=1&in_hi_req_ddfolder=595&in_hi_req_subfolders=1&num=2
5&search.x=57&search.y=15](http://www.wsib.on.ca/en/?in_tx_query=les_élèves&in_hi_space=SearchResult&in_hi_control=bannerstart&cached=false&in_hi_req_apps=1&in_hi_req_objtype=18&in_hi_spell=1&in_hi_req_ddfolder=595&in_hi_req_subfolders=1&num=25&search.x=57&search.y=15)

http://www.wsib.on.ca/WSIBPortal/faces/WSIBArticlePage?fGUID=835502100635000261&_afLoop=755385182000198&_afWindowMode=0&_afWindowId=19yhs1jdvy_103-%40%3F_afWindowId=19yhs1jdvy_103%26_afLoop=755385182000198%26_afWindowMode=0%26fGUID=835502100h

L'échange d'assurance des conseils scolaires de l'Ontario (OSBIE)

Adresse url : <http://www.osbie.on.ca/Francais/>

Sommaire : L'OSBIE a pour principaux objectifs d'assurer les conseils scolaires membres contre les pertes et de promouvoir les pratiques sécuritaires dans les écoles. Le document [Coup d'œil sur la gestion des risques](#) est destiné aux écoles de l'Ontario et vise à fournir des conseils et des directives dans les principaux secteurs de gestion de risque auxquels sont confrontés au quotidien les administrateurs et les directions des écoles, ainsi que les membres du personnel enseignant.

<http://www.osbie.on.ca/Francais/risk-management/>

<http://www.osbie.on.ca/riskapp/default.aspx>

[http://www.osbie.on.ca/Francais/risk-management/presentations/presentation-form.aspx.](http://www.osbie.on.ca/Francais/risk-management/presentations/presentation-form.aspx)

Bien que ce document de référence ne vise pas à remplacer les politiques et les procédures des conseils scolaires, il devrait compléter les facteurs à considérer dans la gestion des risques, facteurs qui devraient aider dans la prise de décisions en ce qui a trait à la plupart des activités quotidiennes à l'école. Cette publication est conçue de façon à permettre son affichage dans un format de type calendrier dans chaque salle afin de favoriser son utilisation à tout instant. Chaque employé à qui on demande de prendre une décision relative à la permission ou à l'organisation d'une activité visée peut s'en servir.

Pour les activités qui ne sont pas présentées dans ce document, on recommande de contacter votre conseil ou de consulter ses politiques et procédures.

La semaine nord-américaine de la santé et de la sécurité au travail (NAOSH) Liens pour les jeunes travailleurs

<http://www.naosh.org/french/>

Sommaire : Présente des liens vers des sites web consacrés à la santé et à la sécurité au travail, ainsi que d'autres ressources pour les jeunes.

Invitons nos jeunes au travail – Guide pour les enseignants; Guide pour les organisations et entreprises Partenariat en Éducation

<http://fr.thelearningpartnership.ca>

Ces ressources ont été conçues pour aider les enseignants et les milieux de travail à se préparer à la journée Invitons nos jeunes au travail. Les nouveaux livrets comportent une excellente section sur les activités visant à aider les élèves à se préparer à passer une journée d'apprentissage sécuritaire.

Trousse pédagogique sur la santé et sécurité au travail

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail.

Adresse url : http://www.cchst.ca/teach_tools/view_all.html

Trousse conçue pour les enseignants travaillant avec des étudiants de niveau intermédiaire et avancé – contenant de nombreux éléments qui peuvent être adaptés pour des apprenants plus jeunes. Le contenu élémentaire de cette trousse (accessible ci-après) est offert gratuitement en ligne; toutefois, seules les personnes achetant la [version intégrale](#) auront accès aux diapositives, aux documents à distribuer, aux activités et aux questionnaires connexes. Ce livre de poche à spirale est plein de renseignements sur les thèmes de sécurité à l'école tels que la préparation aux situations d'urgence, la sécurité en classe, l'artisanat de création, la technologie industrielle, les pratiques d'entretien, l'assainissement et le contrôle de l'infection, les sports et les activités, l'environnement de travail, les ergonomiques, l'équipement de protection individuelle et la législation pour la santé et la sécurité. De bonnes idées et des pratiques de travail peuvent vous permettre de compléter vos programmes de sécurité.

Coût : Le prix est raisonnable et les frais de distribution et d'impression sont compris.

Vérifiez les prix à jour et les renseignements sur la livraison dans la section de publication du site web.

Adresse url : <http://www.cchst.ca/>

Workplace Safety & Prevention Services (WSPS)

Adresse url : <http://www.wsps.ca/Home.aspx>

Le site de Workplace Safety & Prevention Services présente des ressources pour la santé et la sécurité pour une gamme de milieux de travail. La page des ressources est mise à jour régulièrement.

ANNEXE B : RESSOURCES DE TECHNOLOGIE DES TRANSPORTS**Passeport à la sécurité**

Site web : <http://www.ihsa.ca/index.cfm>

Le programme didacticiel de « Passeport à la sécurité » possède une grande expertise en ce qui concerne les éléments de santé et de sécurité que tous ceux qui travaillent dans l'industrie ont besoin de savoir. Après avoir réussi au programme, un certificat en ligne est également créé.

L'association de santé et de sécurité des transports de l'Ontario

<https://passporttosafety.parachutecanada.org/>

L'association de santé et de sécurité des transports de l'Ontario possède une grande expertise en ce qui concerne les éléments de santé et de sécurité que tous ceux qui travaillent dans l'industrie ont besoin de savoir.

L'association des camionneurs de l'Ontario

Les vidéos gratuites de cette association, y compris « Career Highways – Safety » ont été utilisées et recommandées par les enseignants et enseignantes en éducation coopérative.

L'association des camionneurs de l'Ontario possède une grande expertise en ce qui concerne les éléments de santé et de sécurité que tous ceux qui travaillent dans l'industrie ont besoin de savoir.

<http://www.ontruck.org>

Ontario Safety League

<http://ontariosafetyleague.com/>

« The Ontario Safety League » possède une grande expertise en ce qui concerne les éléments de santé et de sécurité que tous ceux qui travaillent dans l'industrie ont besoin de savoir.

Ministère du Travail – Ontario

<http://www.labour.gov.on.ca/french/hs/pubs/alerts/i28.php>

Alerte – Machine à monter les pneus

Les lignes directrices pour la correcte protection des machines à pneus et la bonne utilisation

Ministère du Travail – Ontario

<http://www.labour.gov.on.ca/french/hs/pubs/alerts/i34.php>

Alerte : Danger lié à l'amiante dans le cadre de la réparation de freins de véhicules.

L'amiante utilisé dans les plaquettes de frein de rechange du marché secondaire présente un risque accru de maladies liées à l'amiante pour les mécaniciens de freins d'automobiles.

Ministère du Travail – Ontario

<http://www.labour.gov.on.ca/french/hs/pubs/alerts/i03.php>

Alerte : Enlèvement de réservoirs d'essence

Recommandations et dispositions de la loi qui s'appliquent

Ministère du Travail – Ontario

http://www.labour.gov.on.ca/french/gallery/v_autobody_hs.php

Ateliers de réparations de carrosseries d'automobiles : l'Ontario effectue une inspection de sécurité

Vidéo : Un inspecteur de santé et sécurité du ministère du Travail de l'Ontario visite un atelier de réparation de carrosseries d'automobile et explique les façons d'assurer la sécurité des travailleurs.

Shell Canada

<http://www.shell.ca/en/products-services/in-the-home/fuel-safety.html>

Les notions de base de sécurité de carburant

Ce site web fournit des renseignements, des règles et des précautions que vous pouvez suivre pour la manipulation d'une variété de combustibles.

Ministère des Services aux consommateurs

http://www.sse.gov.on.ca/mcs/fr/Pages/Safety_Fuel_Safety.aspx

Manipulation des carburants et les lignes directrices de sécurité

National Council for Occupational Safety and Health

<http://www.coshnetwork.org/node/358>

Les risques de diésel

Information des risques à la santé : Carburant diésel et les vapeurs de diésel

Recherche d'apprentissage

<http://www.apprenticesearch.com/>

Que fait un technicien?

Virtual Vehicle MD

Produit par : Car Quest

Coordonnées :

Sans frais : 1-800-214-0289

<http://www.virtualvehicledmd.com/>

Description : « Virtual Vehicle MD » est un programme en ligne pour les professionnels d'entretien et de réparations d'automobile. Les animations simplifiées de pièces et de systèmes de véhicule permettront aux professionnels d'entretien de réparations d'illustrer facilement plus de 165 des problèmes de véhicule des clients les plus courants.

Quelques exemples sont :

- Pourquoi la courroie de distribution doit être remplacée
- Quel est l'effet des disques de frein déformés?
- Pourquoi est-il nécessaire de nettoyer les injecteurs de carburant?

CDX Automotive

Produit par : Jones & Bartlett Learning

Coordonnées :

Sans frais : 1-877-984-6371

www.cdxauto.com

Description : « CDX Automotive » est le premier fournisseur au monde de programme interactif et expérientiel automobile pour véhicule léger, moyen/poids lourds, autobus et la formation des techniciens. Plus de 3000 écoles secondaires, les écoles professionnelles, les collèges communautaires, les flottes commerciales, les magasins d'automobiles établis, et des sociétés dans plus de 50 pays ont bénéficié des savoir-faire uniques Voir-Faire-Montrer modèles pédagogiques de CDX automobile.

Circuit Construction Interactive Simulations

Produit par : University of Colorado Boulder

Coordonnées : The PhET Project : c/o Oliver Nix, University of Colorado Boulder, CO

<http://phet.colorado.edu/en/simulation/circuit-construction-kit-dc>

ANNEXE C : SÉCURINET - MODÈLE VIERGE

Aperçu

Vous trouverez dans la présente section un modèle vierge du SécuriNET ainsi que des fiches de matériel et de ressources. L'Ontario Council for Technology Education (OCTE) met ces ressources supplémentaires à la disposition des enseignantes et enseignants en transport.

Le fait de le remplir une fois en vue de réaliser un projet qui comporte des risques peut conduire un professeur à réaliser un processus complet de planification, lequel comportera notamment un examen des documents utilisés dans son atelier, de ses fournisseurs, ainsi que des procédés utilisés. Il sera aussi incité à documenter ses formations en sécurité, que ce soit pour ses propres besoins, ou pour le bénéfice de ses étudiants et ses locaux. Ainsi, les renseignements seront rassemblés en une seule ressource, composée en fonction de ses propres besoins, qui respecte ses expériences, ses méthodes pédagogiques et professionnelles. Il peut s'agir d'une étape cruciale pour normaliser le volet de formation en santé-sécurité du programme technologique de votre école. Cette ressource peut aussi permettre de mieux communiquer entre collègues, au sein de votre section.

Veillez prendre note que l'OCTE mettra des versions mises à jour en ligne sur le site www.octelab.com. Un professeur qui étoffe ou documente les réponses aux questions en aura néanmoins fait un document important pour sa propre pratique professionnelle, aussi recommandons-nous de conserver cette version précieusement. Il est aussi disponible en format .pdf remplissable, ainsi que dans les deux langues officielles.

Composer un cartable de sécurité

Il s'agit de se composer un cartable de sécurité à garder dans sa salle comme registre des mesures de prudence raisonnable prises pour assurer la sécurité en classe.

Un cartable complet comporte parfois des éléments propres à l'enseignant, au conseil ou encore à la salle à laquelle il est destiné. On pourrait notamment retrouver :

- Le gabarit SécuriNET
- Des ressources de sécurité conçues sur mesure pour certains projets
- Des fiches de données de sécurité
- Des feuilles de suivi d'élève pour les formations en sécurité
- Des copies des formulaires d'autorisation
- Des listes de classe
- Des guides d'utilisation et d'entretien de l'équipement
- Des modèles de questionnaires pour la formation de sécurité
- Des copies des documents de formation en sécurité de l'enseignant
- Les procédures d'urgence
- Des coordonnées des personnes-ressources au conseil pour les réparations
- Un plan de la salle où figure l'emplacement du matériel d'urgence et de l'EPI

Commencez votre SécuriNET

Matière TFJ : Les chefs de section de technologie peuvent prendre les devants et demander aux membres du corps enseignant de se pencher sur les questions suivantes et de choisir un point sur lequel se concentrer en vue de réaliser leur propre SécuriNET.

- *Quels sont les projets les plus risqués que je fais dans ma salle de classe? (Énumérez-les ici.)*
- *Lesquels nécessitent les matériaux les plus dangereux?*
- *Lesquels requièrent l'équipement qui pose les risques les plus élevés?*
- *Lesquels permettent d'utiliser des matériaux recyclés, trouvés, récupérés ou gratuits?*
- *Pour lequel est-ce vraiment difficile de mener la formation à bien et de faire un suivi auprès des élèves?*
- *En réfléchissant à cette liste, quel projet voudriez-vous réaliser avec SécuriNET?*
- *Parmi mes ressources, laquelle faciliterait et enrichirait l'expérience de collègues qui reprendraient ce projet?*
- *Quel serait, en fonction de mon expérience, le meilleur conseil de Monsieur Prudence que je puisse donner à des collègues?*

Maintenant, faites-en l'essai!

SécuriNET - Plan de leçon**SécuriNET - Étape 1: Parlez-nous de vous**

Prénom : _____

Nom de famille : _____

Courriel : _____

Conseil scolaire d'Ontario : _____

L'école : _____

Dans quel type de communauté vivez-vous?

 urbaine de banlieue rurale

Le nombre d'élèves :

Le travail d'élève est complété (individuellement, par deux, en groupes, en mode mixte)

Méthodes mixtes ▼

J'ai lu les lignes directrices et j'accepte les conditions.

SécuriNET - ÉTAPE 2 : Décrivez votre leçon**Planifier la gestion de sa classe****1. Donnez un titre descriptif de votre activité d'apprentissage.****2. Choisissez la durée qui décrit le mieux votre leçon.** Un semestre complet Plusieurs semaines Une semaine Une séance**3. Choisissez le code de cours de l'Ontario (par ex.)**

TDJ4M - Technologie du design ▼

4. Donnez les **objectifs d'apprentissage** de cette activité.
Y compris les noms des fichiers de ressource : (S.V.P. en format .pdf si possible.)
5. Décrivez la **configuration générale de votre laboratoire de classe**, notamment l'équipement principal et les secteurs.
6. Cliquez [ici](#) pour accéder à **toutes** les **attentes** globales et spécifiques requises par le **ministère**. Cliquez [ici](#) pour accéder à des résumés des attentes pour chaque code de cours. Ces liens vous conduiront à des fenêtres contextuelles vous permettant de copier et de coller dans l'espace ci-dessous. Copiez et collez des attentes de sureté abordées dans votre leçon.
7. Il y aurait peut-être aussi des **règlements administratifs locaux** ou **des lignes directrices destinées au personnel** qui s'appliquent à votre communauté scolaire de façon générale et affectent la façon que vous enseignez la santé et sécurité dans votre classe. Enseigner dans un contexte urbain ou rural peut présenter des défis uniques dans le cadre d'un programme d'éducation technologique. Votre section ou votre école a peut-être un manuel de santé et de sécurité que vous pourriez joindre comme fichier plus tard. Inclure chaque détail ou pratique exemplaire que vous évoquez.
8. Toujours en matière de santé et de sécurité et compte tenu de votre expérience dans votre secteur d'activité et de l'enseignement technologique, partagez des connaissances qui devraient être prérequis chez une personne appelée à enseigner votre matière et que vous recommanderiez pour votre classe. Inclure de l'information sur des certifications recommandées pour votre matière.
9. Il est judicieux de partir de ces prérequis pour préparer de la formation et pour formuler des **connaissances à exiger des élèves comme prérequis**. Cochez ceux que vous utilisez actuellement. Une fenêtre contextuelle est accessible à partir de ces liens. Passeport sécurité, introduction au SIMDUT.
- Passeport Sécurité
 - Introduction au SIMDUT
10. Décrivez l'**unité d'introduction générale sur la santé et sécurité** que vous présentez en classe avant d'entreprendre un travail de projet spécifique.
11. Cochez les articles d'**équipement de protection individuelle** pertinents dans votre salle de classe.
- des lunettes de protection (incassables - écrans latéraux parfois exigés)
 - une combinaison de travail, un sarrau de laboratoire ou un tablier (des habits de protection)
 - des gants (en latex et standard)
 - des gants (résistants aux produits chimiques)
 - des gants de soudeur et un masque à main
 - un masque anti poussières (protection respiratoire)
 - un respirateur (la protection respiratoire)
 - des chaussures adéquates (peut s'agir de bottes de travail à embout d'acier ou de chaussures fermées ou à talonnettes)
 - un filet à cheveux
 - les cheveux attachés en arrière

- des cache-oreilles antibruit ou des bouchons d'oreilles
- interdiction de porter des bijoux ou des accessoires de mode
- un casque de protection
- un harnais de sécurité
- un gilet réflecteur
- interdiction d'appareils électroniques

12. Décrivez vos stratégies pour évaluer les élèves. Cliquez [ici](#) pour consulter le document **Faire croître le succès**, un document où l'on décrit l'évaluation au service de l'apprentissage, ainsi que l'évaluation en tant qu'apprentissage.

13. Certains espaces des locaux d'éducation technologique sont plus complexes et nécessitent la planification de l'aménagement, de l'entretien, ainsi que des ressources spéciales, surtout quand il faut partager les salles. Selon votre expérience, détaillez les procédures générales d'entretien ménager, les normes de votre organisation, ainsi que les procédures de nettoyage que doit suivre l'élève.

14. Expliquez en détail les installations d'entreposage sécuritaires dans votre classe pour les matériaux spécifiques du cours.

15. Expliquez les **facteurs à considérer pour l'apprentissage en difficulté** et les pratiques exemplaires pour votre salle de classe en ce qui a trait à la sécurité. Y a-t-il des gauchers dans votre salle de classe? Vous pourriez apporter naturellement des adaptations et des modifications en conséquence. Montrez des démarches ou procédés spéciaux que vous utilisez pour les élèves exceptionnels, les différentes intelligences (l'enseignement différencié), les élèves en FLS, les surdoués ou les élèves avec des difficultés physiques.

16. Inclure l'information sur votre procédure sécuritaire pour **évacuer les déchets**. Il pourrait notamment s'agir de restes de table, de produits chimiques utilisés en coiffure, du captage des poussières, des chiffons combustibles ou d'huiles usées.

17. **On attend de la visite!** Aide-enseignantes ou aide-enseignants, bénévoles, professeurs stagiaires, invités de classe et administrateur sont dans votre salle de classe. Donnez votre expérience en ce qui concerne les éléments de formation en sécurité qui devraient être communiqués à ces gens, compte tenu de votre matière. Il pourrait s'agir de porter des lunettes de sécurité, de garder les machines à une distance sécuritaire ou de savoir comment communiquer à l'enseignant qu'il y a une situation de crise ou un problème.

18. **Les mesures d'urgence** à planifier pour votre salle de classe d'éducation technologique dépendent en règle générale de votre matière. Il peut y avoir des mesures pour les élèves, d'autres pour les membres de l'administration, d'autres encore pour les aides-enseignants. Il peut y avoir des directives destinées aux intervenants d'urgence qui arrive à l'école. Décrivez comment vous les enseignez à votre classe. N'oubliez pas les sorties de secours, les extincteurs, les postes de premiers soins, les lave-yeux, les interrupteurs pour couper l'alimentation (interrupteurs de secours). Détaillez l'emplacement du défibrillateur externe automatisé (DEA) (le cas échéant) et où se trouvent les membres du personnel formés aux premiers soins. Tous ces renseignements sont à consigner dans votre registre.

19. Votre conseil est-t-il doté d'une **procédure d'approbation des projets technologiques**?

- Oui

- Non
- Ne sais pas

20. Sélectionnez (tout ce qui s'applique) les personnes qui mènent les **inspections de l'équipement** dans votre conseil.

- des membres du corps enseignant
- les chefs de département
- les conseillers pédagogiques du conseil
- les équipes d'entretien du conseil
- des entrepreneurs indépendants
- le ministère du Travail

21. Sélectionnez **les lois et politiques fédérales et provinciales sur la sécurité, les ministères gouvernementaux et les associations** qui s'appliquent dans le cas de votre matière. Vous pouvez cliquer pour ouvrir une fenêtre contextuelle afin de visiter les sites web concernés. Vous pourriez envisager d'ajouter, pour votre leçon, des ressources que vous aurez trouvées.

- Santé Canada
- Le ministère du Travail
- La Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail de l'Ontario
- La Loi sur la qualité et la salubrité des aliments
- La Loi sur la protection et la promotion de la santé
- Le Code de la route de l'Ontario
- Le Code de prévention des incendies
- Le Code du bâtiment de l'Ontario
- Le système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)
- La Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail de l'Ontario (CSSPAAT)
- La Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST)
- La Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle (LARP)
- L'Association canadienne de normalisation (CSA)
- La Canadian Society of Safety Engineering (CSSE)
- L'Ontario Service Safety Alliance (OSSA) (hôtellerie et tourisme)
- Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST)
- L'Infrastructure Health and Safety Association (IHSA)
- L'Échange d'assurance des conseils scolaires d'Ontario (OSBIE)
- L'Association pour la prévention des accidents industriels (APAI)

Vous êtes arrivés à la fin de la section portant sur les renseignements généraux pour la gestion de classe. Vous pouvez copier et coller le contenu de cette section dans n'importe quel projet que vous soumettez au SécuriNET.

C'est trop génial! Quand est-ce qu'on commence?

22. Cochez les tâches de **planification** à réaliser en vue de cette leçon.

- Examiner la liste de matériaux (nouveaux, usés, matériaux recyclés)
- Réexaminer l'ordre d'utilisation des outils (outils électriques, outils à main).
- Envisager des tâches spéciales pour préparer des matériaux recyclés pour ce projet.
- Revoir la façon de manipuler les matières dangereuses pertinentes selon le SIMDUT et les FDS (joindre les fichiers plus tard).
- Procéder à une vérification de sécurité sur des appareils précis
- Revoir les processus de sécurité relatifs aux produits chimiques et en cas d'incendie.
- Préparer les outils
- Compter ou mesurer les matériaux, évaluer les rendements
- Vérifier les dates d'échéance des fournitures
- Vérifier que les endroits contenant les matériaux accessibles aux élèves sont sécuritaires.
- Refaire une démonstration relative à la sécurité
- Confirmer que tous les élèves ont réussi l'évaluation diagnostique qui atteste de leur apprentissage.
- Confirmer que les ressources web et les documents sont à jour.
- Reconsidérer ses stratégies d'évaluation.
- Prévoir du temps pour une surveillance directe des étapes difficiles ou dangereuses.
- Prévoir de surveiller directement la manipulation de matières inflammables, toxiques ou corrosives.
- Planifier l'entreposage sécuritaire les projets d'élève en cours.
- Prévoir assez de temps pour permettre de commencer à nettoyer le laboratoire.
- Prévoir les tâches relatives à l'élimination des déchets et à la mise au recyclage.
- Prévoir un retour avec les élèves sur leur expérience quant aux risques et aux règles de sécurité.
- Prendre des notes détaillées afin de les partager avec vos collègues.

23. Selon le **Passeport-Compétences de l'Ontario** le travail sans risque doit être une habitude de travail. Cochez les compétences pertinentes à la leçon en cause. Pour plus d'informations, cliquez [ici](#) pour visiter le site web.

- Les habitudes de travail : Travailler sans risque
- Les habitudes de travail : Le travail d'équipes

- Les habitudes de travail : La fiabilité
- Les habitudes de travail : L'organisation
- Les habitudes de travail : Le travail indépendant
- Les habitudes de travail : L'esprit d'initiative
- Les habitudes de travail : L'autonomie sociale
- Les habitudes de travail : Le service à la clientèle
- Les habitudes de travail : Les compétences essentielles
- Les compétences essentielles : La lecture des textes
- Les compétences essentielles : La rédaction
- Les compétences essentielles : L'utilisation des documents
- Les compétences essentielles : L'utilisation des ordinateurs
- Les compétences essentielles : La communication orale
- La numératie : Les computations monétaires
- La numératie : la planification et la surveillance des horaires et des budgets et les opérations comptables
- La numératie : Les mesures et les calculs
- La numératie : L'analyse des données numériques
- La numératie : L'estimation numérique
- Les habiletés de la pensée : La planification et l'organisation des tâches de travail
- Les habiletés de la pensée : Les prises de décisions
- Les habiletés de la pensée : La résolution de problèmes
- Les habiletés de la pensée : La recherche d'information

24. Les codes de la **Classification nationale des professions (CNP)** sont des numéros que le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences du Canada a assignés à certaines professions. Afin de rendre la formation sur la sécurité plus pertinente pour les élèves, vérifiez [ici](#) et copiez un exemple de choix de carrière qui présente des règles de sécurité à observer identiques à celles à enseigner dans le cadre de la leçon.

25. Expliquez en détail les **stratégies d'enseignement** et les **stratégies d'évaluation** utilisées pour les mesures de sécurité dans le cadre de cette activité d'apprentissage. Examinez les facteurs à considérer pour appliquer un plan d'enseignement individualisé (PEI) dans votre classe.

26. Déterminez les **matériaux et l'équipement** nécessaire pour réaliser cette activité d'apprentissage. Vous pouvez utiliser le formulaire vierge qui se trouve [ici](#) et le sauvegarder pour en faire le vôtre. Il est conçu pour vous aider à rassembler des renseignements détaillés sur les matériaux et l'équipement. Des sections sont également prévues pour établir des calendriers d'entretien des équipements et pour consigner de l'information sur l'élimination des déchets, sur l'avancement de la formation, et pour réserver et masquer certaines données.

27. Partagez les leçons tirées de l'expérience de cette activité d'apprentissage. Communiquez-nous vos conseils, vos trucs, vos bons coups et ce que vous considérez être des **pratiques exemplaires**. Mettez l'accent sur la façon dont vous documentez le volet sécurité de la formation et discutez de votre atelier. C'est pour le bénéfice de la communauté des profs de techno. Vous contribuez au **SécuriNet** du LaboOCTE!

28. Composez une courte description de votre projet (max. 256 caractères). Vous pouvez l'accompagner d'une image. Elles serviront au référencement dans la banque de données.

SécuriNET ÉTAPE 3 : Ajoutez les fichiers et vidéos

S'il vous plait, attachez une **image du projet** pour que nous puissions la mettre avec votre courte description dans la banque de données. S'il vous plait, téléchargez les **documents à l'appui** incluant les composants de sécurité, les matériaux de leçon, les outils d'évaluation, les ressources numériques, les images ou documents vidéo. Afin de faire vivre votre leçon, incluez les **vidéos en ligne, les liens avec l'adresse universelle (URL)** pour les fichiers, sur la page de planification de leçon. Ajoutez autant que vous voulez. Avez-vous une **carte de dispositif de sécurité** de votre salle de classe que vous pouvez partager? Attachez-la ici!

Le ministère du Travail de l'Ontario rend disponible une ressource intitulée *Travailleur avisé, travailleur en santé!* Ici on peut trouver une gamme étendue de ressources pour la sécurité générale et des ressources pour toutes les matières qui sont disponibles pour la salle de classe et ailleurs. Cliquez [ici](#) pour ouvrir une fenêtre contextuelle et copiez and collez vos liens favoris ici ou téléchargez des ressources que vous pouvez utiliser avec cette leçon et joignez-le plus tard. Vous pouvez aussi ajouter d'autres liens URL que vous pensez mettre en valeur cette activité d'apprentissage sur la sécurité.

SécuriNET - ÉTAPE 4 : Étiquetez votre leçon

Ajoutez vos propres descripteurs dans la base afin que les utilisateurs puissent repérer un contenu comme le vôtre. **Imprimez** votre leçon afin de documenter votre SécuriNET pour votre classe. **Soumettez** votre leçon SécuriNET. Prévoyez mettre à jour votre contenu de leçon ou ajouter des ressources numériques plus tard, au moyen de votre nom d'utilisateur. Pensez à partager une autre leçon! Pensez-y, une bonne partie de votre information est déjà là. Il suffit d'« Enregistrer sous », de renommer votre fichier et de le retravailler afin de composer et de soumettre une nouvelle leçon, accompagnée de nouvelles ressources.

SécuriNET du LaboOCTE – Feuille de planification pour les matériaux, et les ressources physiques

Copiez ce formulaire vierge, ajoutez-y des colonnes et adaptez-le aux besoins spécifiques de votre projet, puis ajoutez-le à votre cartable de sécurité.

PROJET / TITRE DE L'ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE :

CODE DU COURS ET TITRE :

LA DATE DE LA VERSION PRÉPARÉE :

SOU MIS PAR :

COORDONNÉES :

LISTE DE MATÉRIAUX

MATÉRIAUX	QUANTITÉ	DESCRIPTION	SOURCE	SIMDUT FDS JOINTES	ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE	ÉLIMINATION DES DÉCHETS
			<input type="checkbox"/> neuf, acheté <input type="checkbox"/> neuf, don de la communauté, de l'industrie <input type="checkbox"/> recyclé, provenant de l'école <input type="checkbox"/> recyclé, provenant d'un tiers PRÉPARATION REQUISE POUR L'UTILISATION : DÉTAILS :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		

RESSOURCES PHYSIQUES UTILISÉES

L'ÉQUIPEMENT, L'OUTIL, LA MACHINE	BESOIN PROPRES À CETTE MATIÈRE	ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ INSPECTÉS PAR	PLAN DE FORMATION DE L'ÉLÈVE IDENTIFIÉ	PROGRAMME D'ENTRETIEN
<p>NOTE : ON PRÉSUME DE L'EXPÉRIENCE ET LA COMPÉTENCE EN SÉCURITÉ DE L'ENSEIGNANT.</p> <p>DÉTAILLER L'ÉQUIPEMENT :</p> <p>MANUEL EST À CONSULTER OU EST ACCESSIBLE (SON EMPLACEMENT) :</p>	<p>L'APPAREIL DOIT ÊTRE MUNI DE DISPOSITIFS DE PROTECTION</p> <p>[] OUI [] NON [] N.S.P.</p> <p>BOUTON D'ARRÊT D'URGENCE/INTE RRUP-TEUR DE SECOURS</p> <p>[] OUI [] NON [] N.S.P.</p> <p>POSE D'ÉTIQUETTES DE VERROUILLAGE NÉCESSAIRE</p> <p>[] OUI [] NON [] N.S.P.</p> <p>AUTRE (PROPRE À CETTE MATIÈRE)</p> <p>[] OUI [] NON [] N/A</p>	<p>[] L'enseignante ou l'enseignant</p> <p>DATE : _____</p> <p>[] Le conseil</p> <p>DATE : _____</p>	<p>DÉTAILLER LES ÉTAPES :</p> <p>L'élève a assisté aux séances de formation en sécurité, aux leçons et aux démonstrations de l'enseignant (noté et consigné)</p> <p>L'élève a réussi aux évaluations orales ou écrites (tests)</p> <p>L'élève a démontré sa capacité à préparer et manier l'équipement de façon sécuritaire</p> <p>L'élève a préparé des présentations Powerpoint sur tous les outils et les machines de la classe et a fait une communication orale</p> <p>L'élève a reçu la permission d'utiliser l'équipement</p> <p>LA SIGNALISATION : Le panneau de sécurité est affiché</p> <p>RESSOURCES : Les leçons de sécurité, la vidéo sur la sécurité des outils, les présentations Power Point sur les outils, le manuel.</p> <p>FRÉQUENCE DE LA FORMATION D'APPOINT RECOMMANDÉE : Les élèves devraient suivre la formation de nouveau chaque semestre</p> <p>Les passeports de sécurité expirent à la fin de chaque semestre</p>	<p>CHAQUE JOUR :</p> <p>CHAQUE SEMAINE :</p> <p>CHAQUE MOIS :</p> <p>CHAQUE ANNÉE :</p> <p>QUI CONTACTER POUR FAIRE RÉPARER :</p>

L'OCTE tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à composer et à peaufiner ce SÉCURIdoc.